



Patrimoine canadien
Parcs Canada

Canadian Heritage
Parcs Canada

Toponymie et Terminologie en usage à Parcs Canada

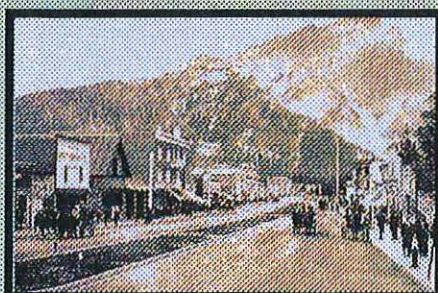
Lieu historique national du Fort-Langley
Fort Langley National Historic Site



Lieu historique national de L'Anse aux Meadows
L'Anse aux Meadows National Historic Site



Parc national Ivvavik
Ivvavik National Park



Parc national Banff
Banff National Park

Réserve de parc national Gwaii Haanas
Gwaii Haanas National Park Reserve



Lieu historique national
du Parc-de-l'Artillerie
Artillery Park
National Historic Site



Voie navigable Trent - Severn
Trent-Severn Waterway



**Comité de toponymie et de terminologie
de Parcs Canada**

**Toponymie, terminologie
et
Règles relatives à l'écriture,
dans les langues officielles,
du nom des
parcs nationaux,
parcs marins nationaux,
réserves de parc national et de parc marin national,
rivières du patrimoine,
lieux historiques nationaux incluant les canaux,
places patrimoniales et expositions,
et
des projets
de parc national,
de parc marin national,
de réserve de parc national et
d'aire marine nationale de conservation
du Canada**

juin 1995

Données de catalogage avant publication (Canada)

Parcs Canada. Comité de toponymie et de terminologie.

Toponymie et terminologie en usage à Parcs Canada.

Publié aussi en anglais sous le titre : *Toponymy and Terminology used by Parks Canada.*

Version mise à jour et augmentée de l'édition publiée en 1991 par le Service canadien des parcs. Comprend des références bibliographiques.

ISBN 0-660-95082-0

No de cat. R62-285/1995F

1. Parcs nationaux, réserves de parc national -- Canada -- Noms.
 2. Lieux historiques nationaux -- Canada -- Noms.
 3. Noms géographiques -- Normes -- Canada.
- I. Parcs Canada.
II. Titre.

FC215.T6614 1995 910'.014 C95-980191-X

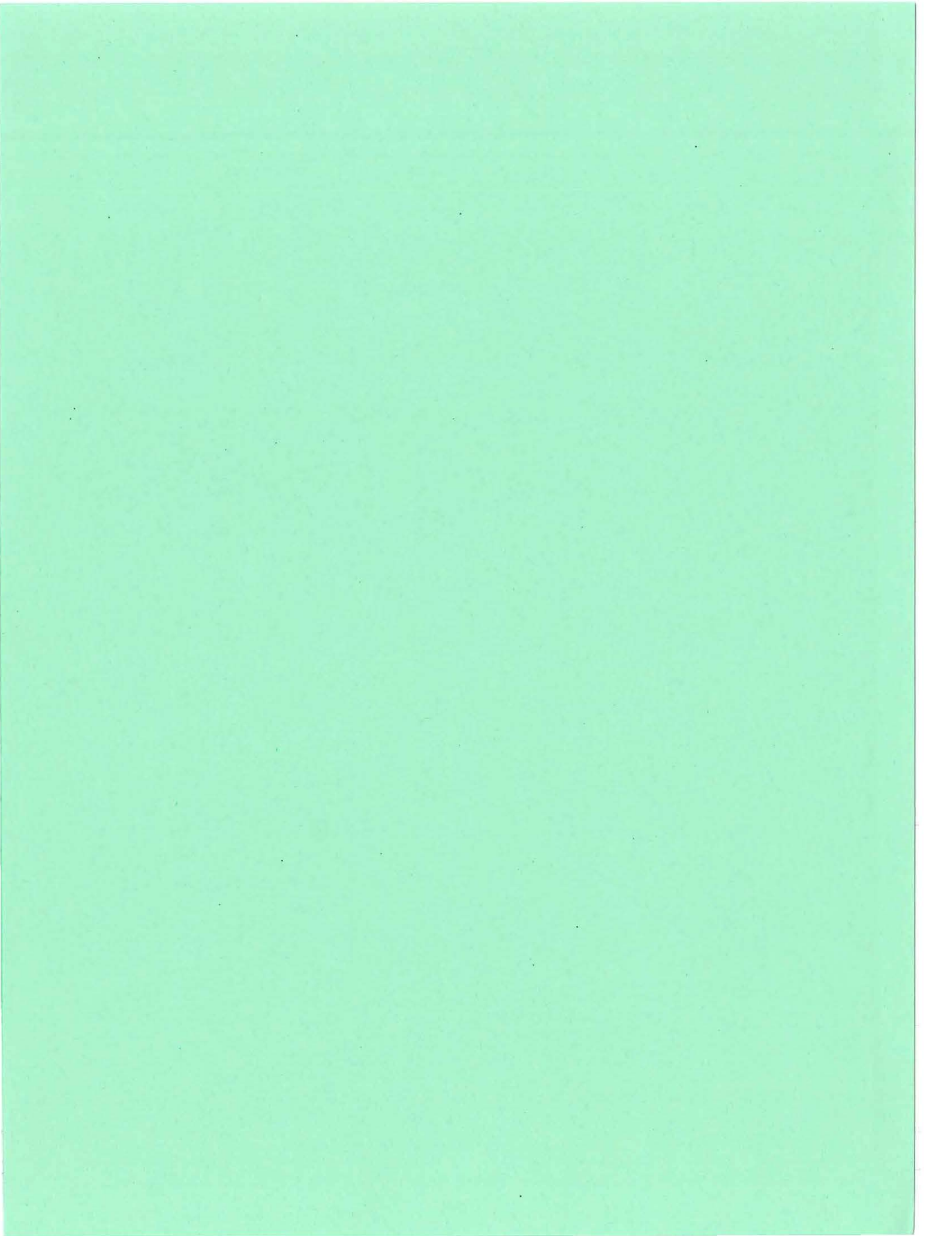
F1010.T6614 1995

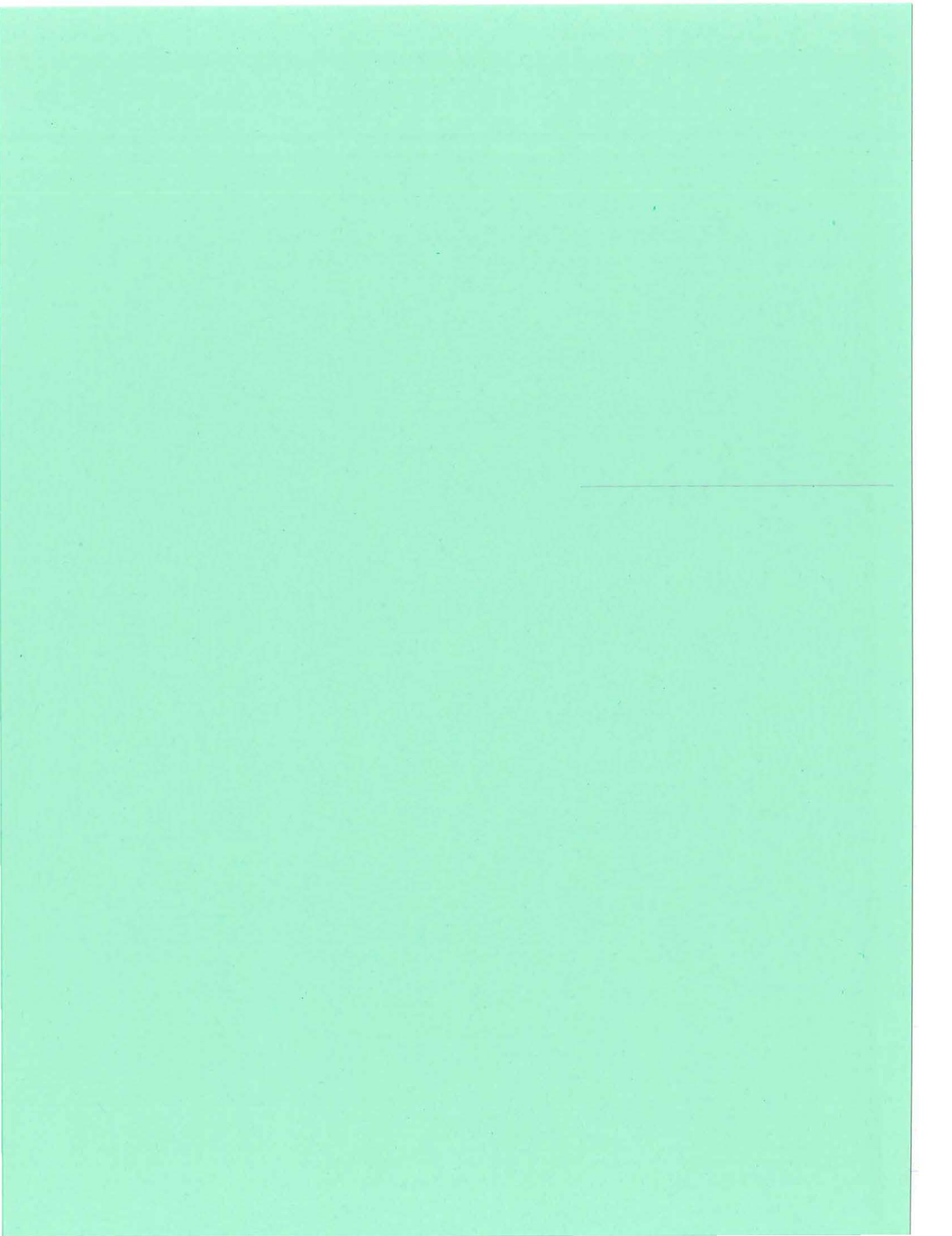
**Toponymie et terminologie
en usage à Parcs Canada**

TABLE DES MATIÈRES

PAGES LIMINAIRES	5
Introduction	7
Membres du Comité de toponymie et de terminologie	8
Comité de toponymie et de terminologie – Mandat, composition et fonctionnement	9
Codes et abréviations utilisés	11
Définitions :	12
– toponyme	12
– générique	12
– spécifique	13
– lieu habité; lieu habité actuellement répertorié	14
– lieu historiquement habité	14
– lieu non habité	15
– nom d'intérêt pancanadien	15
et Liste des noms d'intérêt pancanadien	16
Guide d'utilisation	19
LISTES	21
Liste des toponymes – ordre alpha EN	23
Liste des toponymes par catégories – ordre alpha EN chacun étant suivi du nom de l'entité ayant servi à le désigner et du renvoi à la règle explicative	39
– Parcs nationaux	41
– Réserves de parc national	45
– Projets de parc national	46
– Parcs marins nationaux	47
– Réserve de parc marin national	47
– Projet d'aire marine nationale de conservation ..	47
– Rivières du patrimoine canadien	48
– Lieux historiques nationaux incluant les Canaux ..	52
– Places patrimoniales et Expositions	69
RÈGLES D'ÉCRITURE DES TOPONYMES DE PARCS CANADA	71
Remarques préliminaires	73
Table des matières	74
A – Règles générales	79
B – Règles spécifiques	97
MESSAGES TYPES EN-FR	159
<i>Restrictions</i> – Interdictions	163
<i>Traffic</i> – Circulation	173
<i>Safety</i> – Sécurité	179
<i>Personnel</i> – Personnel	183
<i>Buildings</i> – Bâtiments	187
<i>General Information</i> – Renseignements généraux	191
SOURCES CONSULTÉES / BIBLIOGRAPHIE	195

PAGES LIMINAIRES





INTRODUCTION

Toponymie et terminologie en usage à Parcs Canada, édition de juin 1995, constitue une version mise à jour et augmentée de *Toponymie et terminologie en usage au Service canadien des parcs* de septembre 1991; elle remplace cette dernière qui devient périmée de ce fait, de même que la Directive administrative 1.1.7.

Dans le but de faciliter la détermination des toponymes des parcs nationaux, parcs marins nationaux, lieux historiques nationaux, canaux historiques, places patrimoniales et autres entités gérées par Parcs Canada, d'en uniformiser les désignations et d'en simplifier la traduction, le Comité de toponymie et de terminologie de Parcs Canada a revu en profondeur le document *Toponymie et terminologie en usage au Service canadien des parcs* - septembre 1991. L'inclusion de règles d'écriture dans les deux langues officielles constitue la pierre angulaire de cette refonte. Elles ont été établies par Hélène Gélinas-Surprenant, la représentante de la Direction de la terminologie et de la documentation, Bureau de la traduction, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, en consultation avec les membres du Comité de toponymie et de terminologie de Parcs Canada et les régions.

Le document *Principes et directives pour la dénomination des lieux* du Comité permanent canadien des noms géographiques (CPCNG), de même que les différents guides toponymiques et répertoires provinciaux et territoriaux existants ont servi à l'élaboration des règles d'écriture.

Même si le générique «lieu historique national» désigne aussi bien un parc historique national qu'un lieu historique national, il est important de souligner, qu'en vertu de la partie II de la *Loi sur les parcs nationaux*, il est encore de rigueur d'utiliser le terme «parc historique national» dans le libellé des documents juridiques concernant les terres mises à part conformément à cette même partie II; les entités visées sont précédées d'un astérisque (*).

Toponymie et terminologie en usage à Parcs Canada, un titre modifié reflétant la nouvelle structure organisationnelle, se veut un ouvrage de référence destiné aux responsables de la signalisation, aux rédacteurs de textes, aux traducteurs ainsi qu'aux personnes soucieuses de bien citer les entités du patrimoine naturel et culturel du Canada.

MEMBRES DU COMITÉ DE TOPONYMIE ET DE TERMINOLOGIE DE PARCS CANADA

BÉDARD, Clément – Président
Parcs Canada
Parcs nationaux
Coordination de la politique
et de la législation

BRAY, Rosemarie
Parcs Canada
Direction générale des lieux
historiques nationaux

GAUTHIER, Jean-Pierre
Travaux publics et Services
gouvernementaux Canada
Services d'architecture et de
génie pour Parcs Canada

GÉLINAS-SURPRENANT, Hélène
Terminologue
Travaux publics et Services
gouvernementaux Canada
Bureau de la traduction
Direction de la terminologie
et de la documentation

JEAN, Claude
Traductrice
Travaux publics et Services
gouvernementaux Canada
Bureau de la traduction

COMITÉ DE TOPONYMIE ET DE TERMINOLOGIE DE PARCS CANADA

MANDAT

Assurer l'application uniforme des arrêtés et principes du Comité permanent canadien des noms géographiques (CPCNG) et définir l'usage correct, dans les deux langues officielles, des toponymes et des messages types.

Résoudre les problèmes linguistiques reliés à la présentation bilingue des noms géographiques et des entités administratives gérées par Parcs Canada.

Assurer la qualité des messages types utilisés sur les panneaux de signalisation conformément aux politiques et directives en vigueur.

Réviser et mettre à jour toute liste terminologique ou toponymique jugée nécessaire aux activités de Parcs Canada.

COMPOSITION

Le Comité est composé de représentants des Parcs nationaux, des Lieux historiques nationaux, du Bureau de la correspondance des hauts fonctionnaires, des Services d'architecture et de génie et du Bureau de la traduction, traduction et terminologie, de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada; y siège également le représentant de Parcs Canada au CPCNG.

FONCTIONNEMENT

Le Comité est actuellement présidé par le représentant de la Direction de la coordination de la politique et de la législation de la Direction générale des Parcs nationaux.

Les coûts de fonctionnement du Comité sont imputés au centre de coût du représentant de la Direction des Parcs nationaux.

Les convocations et les comptes rendus des réunions ainsi que la correspondance afférente aux affaires du Comité sont versés au dossier n° 1165-159.

CODES ET ABRÉVIATIONS UTILISÉS

cat.	catégorie
cat.	category

gén.	générique
gen.	generic

- | | |
|---|---|
| * | lieu historique national qui est parc historique national selon la partie II de la <i>Loi sur les parcs nationaux</i> |
| * | national historic site which is a national historic park set aside under Part II of the <i>National Parks Act</i> |
-

CPCNG	Comité permanent canadien des noms géographiques
CPCGN	Canadian Permanent Committee on Geographical Names

CUENGO	Comité d'uniformisation de l'écriture des noms géographiques officiels du Canada NOTA Ce Comité n'a pas de nom officiel EN.
--------	--

EN	anglais, English
FR	français, French

NOTA Dans le présent document, lire «anglais» partout où le code EN est utilisé, et «français», là où le code FR l'est. Ces codes sont les indicatifs pour la représentation du nom de ces deux langues établis par l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et reproduits dans la *Norme internationale ISO 639 : 1988 (E/F)*, Première édition 1988-04-01. Ils sont internationalement reconnus et demeurent les mêmes d'une langue à l'autre.

PANCAN	nom d'intérêt pancanadien
PANCAN	name of Pan-Canadian significance

Répertoire / Gazetteer

NOTA Ces termes signifient le Répertoire (*Gazetteer*) de la province ou du territoire où sont consignés les noms des lieux habités et des lieux non habités reconnus par la Commission de toponymie provinciale ou territoriale.

DÉFINITIONS

toponyme

Pour Parcs Canada, un **toponyme** (ou nom de lieu) est un nom propre formé d'un générique et d'un spécifique servant à identifier un lieu ou un territoire désigné comme faisant partie du patrimoine naturel ou culturel canadien.

générique

Dans les toponymes de Parcs Canada, le **générique** est l'élément du toponyme qui identifie la nature de l'entité retenue comme faisant partie du patrimoine canadien.

Les génériques en usage à Parcs Canada sont :

parc national	national park
parc marin national	national marine park
aire marine nationale de conservation	national marine conservation area
réserve de parc national	national park reserve
réserve de parc marin national	national marine park reserve
rivière du patrimoine	heritage river
lieu historique national	national historic site
canal historique	historic canal
aire du patrimoine	heritage area
place patrimoniale	heritage place
exposition	exhibit
projet de parc national	proposed national park
projet de parc marin national	proposed national marine park
projet de réserve de parc national	proposed national park reserve
projet d'aire marine nationale de conservation	proposed national marine conservation area
centre d'interprétation	interpretation centre
maison commémorative	memorial house
tour commémorative	memorial tower
voie navigable	waterway

spécifique

Dans les toponymes de Parcs Canada, le **spécifique** est l'élément du toponyme qui identifie de façon particulière l'entité retenue comme faisant partie du patrimoine canadien.

Dans les exemples suivants, les génériques sont en caractères gras et les spécifiques, soulignés.

NOTA En FR, la particule de liaison (de, du, de la, de l', des) ne fait partie ni de l'un, ni de l'autre.

NOTA La désignation des rivières du patrimoine ne relève pas des règles de Parcs Canada mais de celles du CUENGO.

Cape Breton Highlands National Park (N.S.)
parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton (N.-É.)

Fathom Five National Marine Park (Ont.)
parc marin national Fathom Five (Ont.)

Auyuittuq National Park Reserve (N.W.T.)
réserve de parc national Auyuittuq (T.N.-O.)

*Beaubears Island National Historic Site (N.B.)
 ***lieu historique national** de l'île-Beaubears (N.-B.)

Twin Falls Tea House National Historic Site (B.C.)
lieu historique national du Salon-de-Thé-des-Chutes-Twin (C.-B.)

Sainte-Anne-de-Bellevue Canal (Que.)
canal de Sainte-Anne-de-Bellevue (Qc)

Trent-Severn Waterway (Ont.)
voie navigable Trent - Severn (Ont.)

Old Port of Québec Interpretation Centre (Que.)
centre d'interprétation du Vieux-Port-de-Québec (Qc)

Bethune Memorial House (Ont.)
maison commémorative Bethune (Ont.)

Waterloo Pioneers Memorial Tower (Ont.)
tour commémorative des Pionniers-de-Waterloo (Ont.)

East Arm of Great Slave Lake Proposed National Park (N.W.T.)
projet de parc national du Bras-Est-du-Grand-Lac-des-Esclaves
 (T.N.-O.)

West Isles Proposed National Marine Conservation Area (N.B.)
projet d'aire marine nationale de conservation de West Isles
 (N.-B.)

lieu habité; lieu habité actuellement répertorié
(lieu habité répertorié; lieu actuellement habité)

Un **lieu habité** ou lieu actuellement habité est une entité sous l'égide d'une administration - cité, ville, village, municipalité, hameau, paroisse, agglomération - , où résident actuellement des citoyens et dont le nom tient de l'acte d'incorporation; ce nom figure au répertoire de la province ou du territoire d'appartenance.

NOTA Au Canada, seules deux municipalités possèdent un nom ayant deux formes officielles :

Grand Falls (N.B.) - Grand-Sault (N.-B.) et
Caissie Cape (N.B.) - Cap-des-Caissie (N.-B.).

Toutes les autres municipalités ne possèdent qu'une seule forme autorisée. (*Principes et directives pour la dénomination des lieux*, Comité permanent canadien des noms géographiques). Ainsi les villes de «Montréal», «Québec» et «Saint-Jean-sur-Richelieu» au Québec s'écrivent «Montréal», «Québec» et «Saint-Jean-sur-Richelieu» en EN tandis que «Regina» (Sask.), «Fredericton» (N.-B.), «The Pas» (Man.) et «St. John's» (T.-N.) demeurent «Regina», «Fredericton», «The Pas» et «St. John's» en FR.

lieu historiquement habité
(lieu habité non répertorié)

Un **lieu historiquement habité** est une entité qui a été habitée par le passé mais ne l'est plus. Son nom ne figurant pas dans le répertoire de la province ou du territoire d'appartenance, seuls les ouvrages d'histoire ou les documents d'archives attestent de son existence. Ainsi en est-il, entre autres, de «Port-la-Joye» (Î.-P.-É.), «Lower Fort Garry» (Man.), «Fish Creek» (Sask.), «Ninstints» (C.-B.) et «Dawson City» (Yn).

NOTA Il y a parfois lieu de distinguer entre la désignation historique et la désignation actuelle d'un même toponyme. Ainsi, les manuels d'histoire confirment l'existence, dans l'actuelle Nouvelle-Écosse, de «Port-Royal» (lieu historiquement habité) où Champlain avait bâti l'Habitation en 1605. Le Répertoire de la province atteste l'existence, à proximité du lieu historique, de la collectivité rurale actuellement incorporée sous le nom de «Port Royal» (lieu répertorié actuellement habité); même remarque pour le «Grand-Pré» historique et le «Grand Pré» actuellement habité - (une demande a été déposée pour le retour à «Grand-Pré»). Dans la même veine, «Castle Hill» et «Signal Hill» (T.-N.) sont des entités autrefois habitées qui étaient situées sur les entités géographiques de mêmes noms actuellement répertoriées et qui ont une forme différente en FR :

Castle Hill (Nfld.) - colline Castle (T.-N.) et
Signal Hill (Nfld.) - colline Signal (T.-N.).

lieu non habité
(entité géographique)

Un **lieu non habité** est une entité géographique (ruisseau, lac, rivière, chute, île, montagne, plaine, etc.) ayant une localisation précise mais où personne ne réside. La désignation du nom officiel de ces entités – sauf de celles faisant partie de la liste des noms d'intérêt pancanadien – revient à la province ou au territoire d'appartenance; la détermination de la forme de ce toponyme (nom de lieu) dans l'autre langue officielle est la responsabilité du service de terminologie du Bureau de la traduction, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

nom d'intérêt pancanadien

Les **noms d'intérêt pancanadien** sont les noms de 81 entités géographiques qui, en raison de leur importance, ont deux formes reconnues par l'administration fédérale, l'une en anglais (EN), l'autre en français (FR). Ces entités regroupent les provinces à l'exception des quatre dont la graphie est la même en EN et en FR (l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta), les territoires et leurs subdivisions administratives, les fleuves, et des étendues d'eau ou particularités géographiques (rivières, montagnes, îles, détroits) qui ont en commun de couvrir une grande superficie, de toucher à plus d'une province ou d'un territoire ou de s'étendre au-delà de la frontière canadienne.

**Names of Pan-Canadian Significance
Noms d'intérêt pancanadien***

A

Lake Abitibi
Anticosti Island
Appalachian Mountains
Arctic Ocean
Lake Athabasca
Athabasca River
Atlantic Ocean

lac Abitibi
île d'Anticosti
les Appalaches
océan Arctique
lac Athabasca
rivière Athabasca
océan Atlantique

B

Baffin Bay
Baffin Island
Beaufort Sea
Strait of Belle Isle
British Columbia

baie de Baffin
île de Baffin
mer de Beaufort
détroit de Belle Isle
Colombie-Britannique

C

Cabot Strait
Cape Breton Island
Chaleur Bay
Champlain Lake
Churchill River (Man.)
Churchill River (Nfld.)
Coast Mountains
Columbia River

détroit de Cabot
île du Cap-Breton
baie des Chaleurs
lac Champlain
rivière Churchill (Man.)
fleuve Churchill (T.-N.)
chaîne Côtière
fleuve Columbia

D

Davis Strait

détroit de Davis

E

Ellesmere Island
Lake Erie

île d'Ellesmere
lac Érié

F

District of Franklin
Fraser River
Bay of Fundy

district de Franklin
fleuve Fraser
baie de Fundy

G

Georgian Bay
Great Bear Lake
Great Slave Lake

baie Georgienne
Grand lac de l'Ours
Grand lac des Esclaves

H

Hudson Bay
Hudson Strait
Lake Huron

baie d'Hudson
détroit d'Hudson
lac Huron

J James Bay	baie James
K District of Keewatin	district de Keewatin
L Labrador Sea Laurentian Mountains	mer du Labrador les Laurentides
M District of Mackenzie Mackenzie River Lake Manitoba Lake Michigan (not actually in Canada)	district de Mackenzie fleuve Mackenzie lac Manitoba lac Michigan (entité située hors du Canada)
N Nelson River New Brunswick Newfoundland Niagara Falls Lake Nipigon Lake Nipissing North Saskatchewan River Northumberland Strait Northwest Territories Nova Scotia	fleuve Nelson Nouveau-Brunswick Terre-Neuve chutes Niagara lac Nipigon lac Nipissing rivière Saskatchewan Nord détroit de Northumberland Territoires du Nord-Ouest Nouvelle-Écosse
O Lake Ontario Ottawa River	lac Ontario rivière des Outaouais
P Pacific Ocean Peace River Prince Edward Island (province)	océan Pacifique rivière de la Paix île-du-Prince-Édouard (province)
Q Quebec (province) Queen Charlotte Islands Queen Elizabeth Islands	Québec (province) îles de la Reine-Charlotte îles de la Reine-Élisabeth
R Rainy Lake Rainy River Red River Restigouche River Rocky Mountains	lac à la Pluie rivière à la Pluie rivière Rouge rivière Ristigouche montagnes Rocheuses

S

Sable Island
 Saguenay River
 Lake St. Clair
 Saint John River
 Gulf of St. Lawrence
 St. Lawrence River
 Saskatchewan River
 South Saskatchewan River
 Lake Superior

île de Sable
 rivière Saguenay
 lac Sainte-Claire
 rivière Saint-Jean
 golfe du Saint-Laurent
 fleuve Saint-Laurent
 rivière Saskatchewan
 rivière Saskatchewan Sud
 lac Supérieur

T

Lake Timiskaming

lac Témiscamingue

U

Ungava Bay

baie d'Ungava

V

Vancouver Island

île de Vancouver

W

Lake Winnipeg
 Lake Winnipegosis
 Winnipeg River
 Lake of the Woods

lac Winnipeg
 lac Winnipegosis
 rivière Winnipeg
 lac des Bois

Y

Yukon River
 Yukon Territory

fleuve Yukon
 Territoire du Yukon

* «Liste des entités géographiques d'intérêt pancanadien qui ont une forme bien connue dans les deux langues officielles», établie sur la recommandation du Comité permanent canadien des noms géographiques (CPCNG) et publiée en annexe à la circulaire du Conseil du Trésor n° 1983-58 exposant «les lignes directrices concernant le traitement linguistique des toponymes canadiens sur les cartes topographiques et marines du gouvernement fédéral».

NOTA En FR, dans un texte suivi, l'utilisation de la minuscule au générique est de rigueur; dans une liste, sur une carte géographique ou un panneau de signalisation, le générique porte la majuscule.

GUIDE D'UTILISATION

Pour trouver l'équivalent FR d'un toponyme EN, consulter la
Liste des toponymes – ordre alphabétique EN
dans l'ouvrage en langue française.

Pour trouver l'équivalent EN d'un toponyme FR, consulter la
Liste des toponymes – ordre alphabétique FR
dans l'ouvrage en langue anglaise.

Pour trouver la façon de désigner, en EN ou en FR, l'entité ayant servi à désigner un toponyme lorsqu'elle n'est plus le spécifique du toponyme de Parcs Canada, consulter, sous la catégorie appropriée, la
Liste des toponymes par catégories – ordre alphabétique EN.

Pour avoir l'explication de la graphie EN ou FR d'un toponyme, retrouver le toponyme dans la liste par catégories qui renvoie, parfois à plus d'un endroit, aux explications dans les
RÈGLES D'ÉCRITURE DES TOPONYMES DE PARCS CANADA
A – Règles générales
B – Règles spécifiques.

Pour savoir comment rendre, dans un texte ou sur une affiche, un message à l'intention des usagers des parcs et lieux historiques nationaux, consulter, sous la catégorie appropriée, les
MESSAGES TYPES.

Pour comprendre comment lire les sources codées, consulter les
SOURCES CONSULTÉES.

Pour connaître l'énoncé EN ou FR d'un toponyme qui ne figure pas dans les listes,

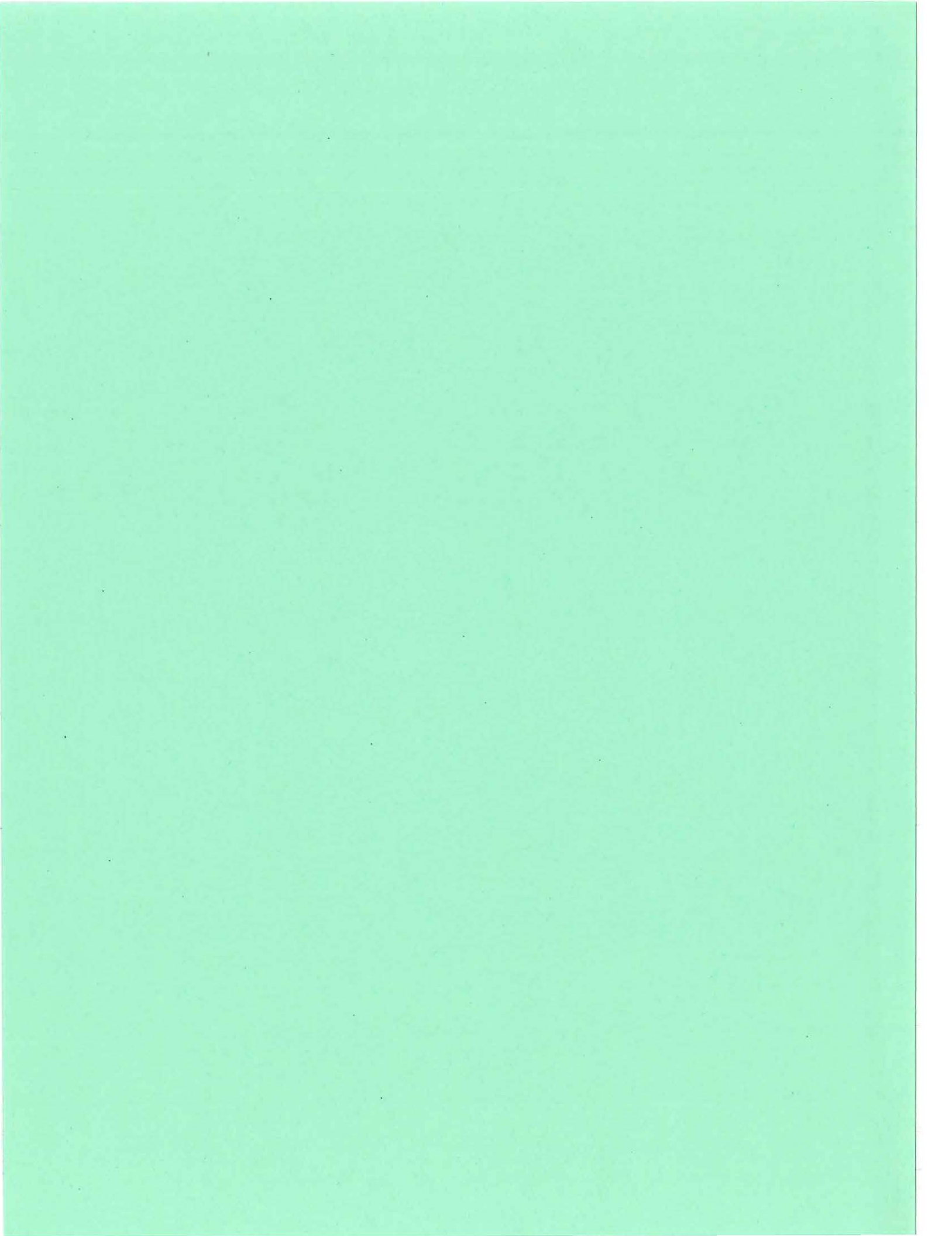
pour tout renseignement concernant la toponymie à Parcs Canada
ou

pour tout renseignement concernant la terminologie en usage à Parcs Canada :

téléphoner à : Clément Bédard
Téléphone : (819) 994-5126

ou

télécopier votre demande à : Clément Bédard
Télécopie : (819) 994-5140



LISTES

Liste des toponymes – ordre alphabétique EN	23
---	----

Liste des toponymes par catégories – ordre alphabétique EN chacun étant suivi du nom de l'entité ayant servi à le désigner et du renvoi à la règle explicative	39
--	----

– PARCS NATIONAUX	41
– RÉSERVES DE PARC NATIONAL	45
– PROJETS DE PARC NATIONAL	46
– PARCS MARINS NATIONAUX	47
– RÉSERVE DE PARC MARIN NATIONAL	47
– PROJET D'AIRE MARINE NATIONALE DE CONSERVATION	47
– RIVIÈRES DU PATRIMOINE CANADIEN	48
– LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX incluant les CANAUX	52
– PLACES PATRIMONIALES et EXPOSITIONS	69

Parcs nationaux, parcs marins nationaux,
réserves de parc national et de parc marin national,
rivières du patrimoine,
lieux historiques nationaux, canaux historiques,
places patrimoniales et expositions
et projets de parc national, de parc marin national,
de réserve de parc national
et d'aire marine nationale de conservation
du Canada

Liste selon l'ordre alphabétique anglais

Parcs nationaux, parcs marins nationaux,
réserves de parc national et de parc marin national,
rivières du patrimoine,
lieux historiques nationaux, canaux historiques,
places patrimoniales et expositions
et projets de parc national, de parc marin national,
de réserve de parc national
et d'aire marine nationale de conservation
du Canada

Liste selon l'ordre alphabétique anglais

Abbot Pass Refuge Cabin National Historic Site (Alta.)
lieu historique national du Refuge-du-Col-Abbot (Alb.)

*Alexander Graham Bell National Historic Site (N.S.)
*lieu historique national Alexander-Graham-Bell (N.-É.)

Alsek River (Y.T.)
rivière Alsek (Yn)

Arctic Red River (N.W.T.)
rivière Arctic Red (T.N.-O.)

*Ardgowan National Historic Site (P.E.I.)
*lieu historique national Ardgowan (Î.-P.-É.)

Artillery Park National Historic Site (Que.)
lieu historique national du Parc-de-l'Artillerie (Qc)

Athabasca Pass National Historic Site (Alta.)
lieu historique national du Col-Athabasca (Alb.)

Athabasca River (Alta.)
rivière Athabasca (Alb.)

Aulavik National Park (N.W.T.)
parc national Aulavik (T.N.-O.)

former name / ancien nom :

Banks Island Proposed National Park (N.W.T.)
projet de parc national de l'île-Banks (T.N.-O.)

Auyuittuq National Park Reserve (N.W.T.)
réserve de parc national Auyuittuq (T.N.-O.)

Banff National Park (Alta.)
parc national Banff (Alb.)

Banff Park Museum National Historic Site (Alta.)
lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff (Alb.)

Bar U Ranch National Historic Site (Alta.)
lieu historique national du Ranch-Bar U (Alb.)

*Batoche National Historic Site (Sask.)
*lieu historique national de Batoche (Sask.)

Battle of Fish Creek National Historic Site (Sask.)
lieu historique national de la Bataille-de-Fish Creek (Sask.)

*Battle of the Châteauguay National Historic Site (Que.)
*lieu historique national de la Bataille-de-la-Châteauguay (Qc)

*Battle of the Restigouche National Historic Site (Que.)
*lieu historique national de la Bataille-de-la-Restigouche (Qc)

Battle of the Windmill National Historic Site (Ont.)
lieu historique national de la Bataille-du-Moulin-à-Vent (Ont.)

Bay du Nord River (Nfld.)
rivière Bay du Nord (T.-N.)

Bead Hill National Historic Site (Ont.)
lieu historique national de la Colline-Bead (Ont.)

*Beaubears Island National Historic Site (N.B.)
*lieu historique national de l'île-Beaubears (N.-B.)

*Bellevue House National Historic Site (Ont.)
*lieu historique national de la Villa-Bellevue (Ont.)

Bethune Memorial House (Ont.)
maison commémorative Bethune (Ont.)

Bloodvein River (Man.) (Ont.)
rivière Bloodvein (Man.) (Ont.)

Bluenose Lake Proposed National Park (N.W.T.)
projet de parc national du Lac-Bluenose (T.N.-O.)

Bois Blanc Island Lighthouse National Historic Site (Ont.)
lieu historique national du Phare-de-l'île-Bois Blanc (Ont.)

Bonnet Plume River (Y.T.)
rivière Bonnet Plume (Yn)

Boundary Waters Voyageur Waterway (Ont.)
route frontalière des Voyageurs (Ont.)

Bruce Peninsula National Park (Ont.)
parc national de la Péninsule-Bruce (Ont.)

Butler's Barracks National Historic Site (Ont.)
lieu historique national des Casernes-de-Butler (Ont.)

Cape Breton Highlands National Park (N.S.)
parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton (N.-É.)

*Cape Spear National Historic Site (Nfld.)
*lieu historique national du Cap-Spear (T.-N.)

Carillon Barracks National Historic Site (Que.)
lieu historique national de la Caserne-de-Carillon (Qc)

Carillon Canal (Que.)
canal de Carillon (Qc)

*Carleton Martello Tower National Historic Site (N.B.)
*lieu historique national de la Tour-Martello-de-Carleton
(N.-B.)

*Cartier-Brébeuf National Historic Site (Que.)
*lieu historique national Cartier-Brébeuf (Qc)

*Castle Hill National Historic Site (Nfld.)
*lieu historique national de Castle Hill (T.-N.)

Cave and Basin National Historic Site (Alta.)
lieu historique national Cave and Basin (Alb.)

Chambly Canal (Que.)
canal de Chambly (Qc)

Chilkoot Trail National Historic Site (B.C.)
lieu historique national de la Piste-Chilkoot (C.-B.)

Churchill Proposed National Park (Man.)
projet de parc national de Churchill (Man.)

Churchill River (Sask.) (Man.)
rivière Churchill (Sask.) (Man.)

Clearwater River (Sask.)
rivière Clearwater (Sask.)

*Coteau-du-Lac National Historic Site (Que.)
*lieu historique national de Coteau-du-Lac (Qc)

Dalvay-by-the-Sea Hotel National Historic Site (P.E.I.)
lieu historique national de l'Hôtel-Dalvay-by-the-Sea (Î.-P.-É.)

Dawson City Buildings National Historic Site (Y.T.)
lieu historique national des Édifices-de-Dawson City (Yn)

Dredge No. 4 National Historic Site (Y.T.)
 lieu historique national de la Drague-Numéro-Quatre (Yn)

East Arm of Great Slave Lake Proposed National Park (N.W.T.)
 projet de parc national du Bras-Est-du-Grand-Lac-des-Esclaves
 (T.N.-O.)

Elk Island National Park (Alta.)
 parc national Elk Island (Alb.)

Ellesmere Island National Park Reserve (N.W.T.)
 réserve de parc national de l'île-d'Ellesmere (T.N.-O.)

Fathom Five National Marine Park (Ont.)
 parc marin national Fathom Five (Ont.)

First Oil Well in Western Canada National Historic Site (Alta.)
 lieu historique national
 du Premier-Puits-de-Pétrole-de-l'Ouest-Canadien (Alb.)

Fisgard Lighthouse National Historic Site (B.C.)
 lieu historique national du Phare-de-Fisgard (C.-B.)

Forges du Saint-Maurice National Historic Site (Que.)
 lieu historique national des Forges-du-Saint-Maurice (Qc)

Forillon National Park (Que.)
 parc national Forillon (Qc)

*Fort Amherst-Port-la-Joye National Historic Site (P.E.I.)
 *lieu historique national du Fort-Amherst - Port-la-Joye
 (Î.-P.-É.)

*Fort Anne National Historic Site (N.S.)
 *lieu historique national du Fort-Anne (N.-É.)

*Fort Battleford National Historic Site (Sask.)
 *lieu historique national du Fort-Battleford (Sask.)

*Fort Beauséjour National Historic Site (N.B.)
 *lieu historique national du Fort-Beauséjour (N.-B.)

*Fort Chambly National Historic Site (Que.)
 *lieu historique national du Fort-Chambly (Qc)

Fort Edward National Historic Site (N.S.)
 lieu historique national du Fort-Edward (N.-É.)

Fort Espérance National Historic Site (Sask.)
 lieu historique national du Fort-Espérance (Sask.)

Fort Gaspereaux National Historic Site (N.B.)
lieu historique national du Fort-Gaspereaux (N.-B.)

*Fort George National Historic Site (Ont.)
*lieu historique national du Fort-George (Ont.)

Fortifications of Québec National Historic Site (Que.)
lieu historique national des Fortifications-de-Québec (Qc)

*Fort Langley National Historic Site (B.C.)
*lieu historique national du Fort-Langley (C.-B.)

*Fort Lennox National Historic Site (Que.)
*lieu historique national du Fort-Lennox (Qc)

Fort Livingstone National Historic Site (Sask.)
lieu historique national du Fort-Livingstone (Sask.)

*Fort Malden National Historic Site (Ont.)
*lieu historique national du Fort-Malden (Ont.)

Fort McNab National Historic Site (N.S.)
lieu historique national du Fort-McNab (N.-É.)

Fort Mississauga National Historic Site (Ont.)
lieu historique national du Fort-Mississauga (Ont.)

*Fort No. 1 at Pointe de Lévy National Historic Site (Que.)
*lieu historique national du Fort-Numéro-Un-de-la-Pointe-de-Lévy
(Qc)

Fort Pelly National Historic Site (Sask.)
lieu historique national du Fort-Pelly (Sask.)

*Fortress of Louisbourg National Historic Site (N.S.)
*lieu historique national de la Forteresse-de-Louisbourg (N.-É.)

*Fort Rodd Hill National Historic Site (B.C.)
*lieu historique national Fort Rodd Hill (C.-B.)

Fort St. James National Historic Site (B.C.)
lieu historique national du Fort-St. James (C.-B.)

*Fort St. Joseph National Historic Site (Ont.)
*lieu historique national du Fort-St. Joseph (Ont.)

*Fort Témiscamingue National Historic Site (Que.)
*lieu historique national du Fort-Témiscamingue (Qc)

*Fort Walsh National Historic Site (Sask.)
*lieu historique national du Fort-Walsh (Sask.)

*Fort Wellington National Historic Site (Ont.)
 *lieu historique national du Fort-Wellington (Ont.)

Frenchman Butte National Historic Site (Sask.)
 lieu historique national de Frenchman Butte (Sask.)

French River (Ont.)
 rivière des Français (Ont.)

Fundy National Park (N.B.)
 parc national Fundy (N.-B.)

Georges Island National Historic Site (N.S.)
 lieu historique national de l'île-Georges (N.-É.)

Georgian Bay Islands National Park (Ont.)
 parc national des îles-de-la-Baie-Georgienne (Ont.)

Glacier National Park (B.C.)
 parc national des Glaciers (C.-B.)

Glengarry Cairn National Historic Site (Ont.)
 lieu historique national du Cairn-de-Glengarry (Ont.)

Gold Room at Bear Creek National Historic Site (Y.T.)
 lieu historique national
 de la Salle-d'Affinage-de-l'Or-de-Bear Creek (Yn)

Grande-Grave National Historic Site (Que.)
 lieu historique national de Grande-Grave (Qc)

*Grand-Pré National Historic Site (N.S.)
 *lieu historique national de Grand-Pré (N.-É.)

Grand River (Ont.)
 rivière Grand (Ont.)

Grasslands National Park (Sask.)
 parc national des Prairies (Sask.)

*Grassy Island National Historic Site (N.S.)
 *lieu historique national de l'île-Grassy (N.-É.)

Grosse île National Historic Site (Que.)
 lieu historique national de la Grosse-île (Qc)

Gros Morne National Park (Nfld.)
 parc national du Gros-Morne (T.-N.)

Gulf of Georgia Cannery National Historic Site (B.C.)
 lieu historique national Gulf of Georgia Cannery (C.-B.)

Gwaii Haanas National Marine Park Reserve; Gwaii Haanas (B.C.)
réserve de parc marin national Gwaii Haanas; Gwaii Haanas
(C.-B.)

Gwaii Haanas National Park Reserve; Gwaii Haanas (B.C.)
réserve de parc national Gwaii Haanas; Gwaii Haanas (C.-B.)

*Halifax Citadel National Historic Site (N.S.)
*lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax (N.-É.)

Hawthorne Cottage National Historic Site (Nfld.)
lieu historique national du Cottage-Hawthorne (T.-N.)

Hillsborough River (P.E.I.)
rivière Hillsborough (Î.-P.-É.)

Hopedale Mission National Historic Site (Nfld.)
lieu historique national de la Mission-de-Hopedale (T.-N.)

Inverarden House National Historic Site (Ont.)
lieu historique national de la Maison-Inverarden (Ont.)

Ivvavik National Park (Y.T.)
parc national Ivvavik (Yn)
former name / ancien nom :
Northern Yukon National Park (Y.T.)
parc national du Nord-du-Yukon (Yn)

Jacques-Cartier River (Que.)
rivière Jacques-Cartier (Qc)

Jasper House National Historic Site (Alta.)
lieu historique national Jasper House (Alb.)

Jasper National Park (Alta.)
parc national Jasper (Alb.)

Jasper Park Information Centre National Historic Site (Alta.)
lieu historique national du Centre-d'Accueil-du-Parc-Jasper
(Alb.)

Kazan River (N.W.T.)
rivière Kazan (T.N.-O.)

Kejimikujik National Park (N.S.)
parc national Kejimikujik (N.-É.)

Kicking Horse Pass National Historic Site (B.C.)
lieu historique national du Col-Kicking Horse (C.-B.)

Kicking Horse River (B.C.)
rivière Kicking Horse (C.-B.)

Kingston Martello Towers National Historic Site (Ont.)
lieu historique national des Tours-Martello-de-Kingston (Ont.)

*Kitwanga Fort National Historic Site (B.C.)
*lieu historique national du Fort-Kitwanga (C.-B.)

Kluane National Park Reserve (Y.T.)
réserve de parc national Kluane (Yn)

Kootenay National Park (B.C.)
parc national Kootenay (C.-B.)

Kouchibouguac National Park (N.B.)
parc national Kouchibouguac (N.-B.)

Lachine Canal (Que.)
canal de Lachine (Qc)

La Mauricie National Park (Que.)
parc national de la Mauricie (Qc)

*L'Anse aux Meadows National Historic Site (Nfld.)
*lieu historique national de L'Anse aux Meadows (T.-N.)

Laurier House National Historic Site (Ont.)
lieu historique national de la Maison-Laurier (Ont.)

Linear Mounds National Historic Site (Man.)
lieu historique national des Monticules-Linéaires (Man.)

Louis-Joseph Papineau National Historic Site (Que.)
lieu historique national Louis-Joseph-Papineau (Qc)

*Louis S. St. Laurent National Historic Site (Que.)
*lieu historique national Louis-S.-St-Laurent (Qc)

*Lower Fort Garry National Historic Site (Man.)
*lieu historique national de Lower Fort Garry (Man.)

Maillou House National Historic Site (Que.)
lieu historique national de la Maison-Maillou (Qc)

Main River (Nfld.)
rivière Main (T.-N.)

Manoir Papineau National Historic Site (Que.)
lieu historique national du Manoir-Papineau (Qc)

Marconi National Historic Site (N.S.)
lieu historique national Marconi (N.-É.)

Margaree River (N.S.)
rivière Margaree (N.-É.)

Mattawa River (Ont.)
rivière Mattawa (Ont.)

Mingan Archipelago National Park Reserve (Que.)
réserve de parc national de l'Archipel-de-Mingan (Qc)

Missinaibi River (Ont.)
rivière Missinaibi (Ont.)

*Motherwell Homestead National Historic Site (Sask.)
*lieu historique national du Homestead-Motherwell (Sask.)

Mount Revelstoke National Park (B.C.)
parc national du Mont-Revelstoke (C.-B.)

Nahanni National Park Reserve (N.W.T.)
réserve de parc national Nahanni (T.N.-O.)

Navy Island National Historic Site (Ont.)
lieu historique national de l'île-Navy (Ont.)

Ninstints National Historic Site (B.C.)
lieu historique national de Ninstints (C.-B.)

Northern Baffin Island Proposed National Park (N.W.T.)
projet de parc national du Nord-de-l'île-de-Baffin (T.N.-O.)

North Saskatchewan River (Alta.)
rivière Saskatchewan Nord (Alb.)

Old Port of Québec Interpretation Centre (Que.)
centre d'interprétation du Vieux-Port-de-Québec (Qc)

Pacific Rim National Park Reserve (B.C.)
réserve de parc national Pacific Rim (C.-B.)

Point Clark Lighthouse National Historic Site (Ont.)
lieu historique national du Phare-de-la-Pointe-Clark (Ont.)

Pointe-au-Père Lighthouse National Historic Site (Que.)
lieu historique national du Phare-de-Pointe-au-Père (Qc)

Point Pelee National Park (Ont.)
parc national de la Pointe-Pelée (Ont.)

*Port au Choix National Historic Site (Nfld.)
*lieu historique national de Port au Choix (T.-N.)

*Port-Royal National Historic Site (N.S.)
 *lieu historique national de Port-Royal (N.-É.)

Prince Albert National Park (Sask.)
 parc national de Prince Albert (Sask.)

Prince Edward Island National Park (P.E.I.)
 parc national de l'île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.)

*Prince of Wales Fort National Historic Site (Man.)
 *lieu historique national du Fort-Prince-de-Galles (Man.)

*Prince of Wales Tower National Historic Site (N.S.)
 *lieu historique national de la Tour-Prince-de-Galles (N.-É.)

Province House National Historic Site (P.E.I.)
 lieu historique national Province House (Î.-P.-É.)

Pukaskwa National Park (Ont.)
 parc national Pukaskwa (Ont.)

Queenston Heights National Historic Site (Ont.)
 lieu historique national des Hauteurs-de-Queenston (Ont.)

Rideau Canal (Ont.)
 canal Rideau (Ont.)

Riding Mountain National Park (Man.)
 parc national du Mont-Riding (Man.)

Riding Mountain Park East Gate Registration Complex National
 Historic Site (Man.)
 lieu historique national
 du Centre-d'Inscription-de-l'Entrée-Est-du-Parc-du-Mont-Riding
 (Man.)

*Riel House National Historic Site (Man.)
 *lieu historique national de la Maison-Riel (Man.)

*Rocky Mountain House National Historic Site (Alta.)
 *lieu historique national Rocky Mountain House (Alb.)

Rogers Pass National Historic Site (B.C.)
 lieu historique national du Col-Rogers (C.-B.)

Ryan Premises National Historic Site (Nfld.)
 lieu historique national de l'Établissement-Ryan (T.-N.)

Saguenay-St. Lawrence Marine Park (Que.)
 parc marin du Saguenay - Saint-Laurent (Qc)

Sainte-Anne-de-Bellevue Canal (Que.)
canal de Sainte-Anne-de-Bellevue (Qc)

Saint-Louis Mission National Historic Site (Ont.)
lieu historique national de la Mission-Saint-Louis (Ont.)

Saint-Ours Canal (Que.)
canal de Saint-Ours (Qc)

Sault Ste. Marie Canal (Ont.)
canal de Sault Ste. Marie (Ont.)

Seal River (Man.)
rivière Seal (Man.)

Shelburne River (N.S.)
rivière Shelburne (N.-É.)

*Signal Hill National Historic Site (Nfld.)
*lieu historique national de Signal Hill (T.-N.)

*Sir George-Étienne Cartier National Historic Site (Que.)
*lieu historique national de Sir-George-Étienne-Cartier (Qc)

Sir John Johnson House National Historic Site (Ont.)
lieu historique national de la Maison-de-Sir-John-Johnson (Ont.)

*Sir Wilfrid Laurier National Historic Site (Que.)
*lieu historique national de Sir-Wilfrid-Laurier (Qc)

Skoki Ski Lodge National Historic Site (Alta.)
lieu historique national de l'Auberge-de-Ski-Skoki (Alb.)

Soper River (N.W.T.)
rivière Soper (T.N.-O.)

South Nahanni River (N.W.T.)
rivière Nahanni Sud (T.N.-O.)

Southwold Earthworks National Historic Site (Ont.)
lieu historique national des Remblais-de-Southwold (Ont.)

S.S. Keno National Historic Site (Y.T.)
lieu historique national S.S. Keno (Yn)

S.S. Klondike National Historic Site (Y.T.)
lieu historique national S.S. Klondike (Yn)

St. Andrews Blockhouse National Historic Site (N.B.)
lieu historique national du Blockhaus-de-St. Andrews (N.-B.)

*St. Andrew's Rectory National Historic Site (Man.)
 *lieu historique national du Presbytère-St. Andrew's (Man.)

Stanley Park National Historic Site (B.C.)
 lieu historique national du Parc-Stanley (C.-B.)

St. Croix River (N.B.)
 rivière Ste-Croix (N.-B.)

St. Lawrence Islands National Park (Ont.)
 parc national des îles-du-Saint-Laurent (Ont.)

St. Peters Canal (N.S.)
 canal de St. Peters (N.-É.)

St. Roch National Historic Site (B.C.)
 lieu historique national St. Roch (C.-B.)

Sulphur Mountain Cosmic Ray Station National Historic Site
 (Alta.)
 lieu historique national
 de la Station-d'Étude-des-Rayons-Cosmiques-du-Mont-Sulphur
 (Alb.)

Terra Nova National Park (Nfld.)
 parc national Terra-Nova (T.-N.)

The Acadian Odyssey Exhibit (N.B.)
 exposition L'Odyssée acadienne (N.-B.)

The Bank Fishery Exhibit - The Age of Sail (N.S.)
 exposition La Pêche sur les bancs à l'ère de la voile (N.-É.)

*The Forks National Historic Site (Man.)
 *lieu historique national de la Fourche (Man.)

*The Fur Trade at Lachine National Historic Site (Que.)
 *lieu historique national du Commerce-de-la-Fourrure-à-Lachine
 (Qc)

Thelon River (N.W.T.)
 rivière Thelon (T.N.-O.)

The United Empire Loyalists Exhibit (N.S.)
 exposition Les Loyalistes de l'Empire-Uni (N.-É.)

Torngat Mountains Proposed National Park (Nfld.)
 projet de parc national des Monts-Torngat (T.-N.)

Trent-Severn Waterway (Ont.)
 voie navigable Trent - Severn (Ont.)

Twin Falls Tea House National Historic Site (B.C.)
lieu historique national du Salon-de-Thé-des-Chutes-Twin (C.-B.)

Vuntut Proposed National Park (Y.T.)
projet de parc national Vuntut (Yn)
former name / ancien nom :
Old Crow Flats Proposed National Park (Y.T.)
projet de parc national de la Plaine-Old Crow (Yn)

Wager Bay Proposed National Park (N.W.T.)
projet de parc national de la Baie-Wager (T.N.-O.)

Waterloo Pioneers Memorial Tower (Ont.)
tour commémorative des Pionniers-de-Waterloo (Ont.)

Waterton Lakes National Park (Alta.)
parc national des Lacs-Waterton (Alb.)

West Isles Proposed National Marine Conservation Area (N.B.)
projet d'aire marine nationale de conservation de West Isles
(N.-B.)

Wood Buffalo National Park (N.W.T.)
parc national Wood Buffalo (T.N.-O.)

*Woodside National Historic Site (Ont.)
*lieu historique national Woodside (Ont.)

Yellowhead Pass National Historic Site (Alta.)
lieu historique national du Col-Yellowhead (Alb.)

Yoho National Park (B.C.)
parc national Yoho (C.-B.)

York Factory National Historic Site (Man.)
lieu historique national York Factory (Man.)

*York Redoubt National Historic Site (N.S.)
*lieu historique national de la Redoute-York (N.-É.)

Parcs nationaux, parcs marins nationaux,
réserves de parc national et de parc marin national,
rivières du patrimoine,
lieux historiques nationaux, canaux historiques,
places patrimoniales et expositions
et projets de parc national, de parc marin national,
de réserve de parc national
et d'aire marine nationale de conservation
du Canada
suivis
du nom de l'entité ayant servi à les désigner

Liste par catégorie, selon l'ordre alphabétique anglais

NOTA Les désignations données en complément dans cette liste ne valent que si l'on désigne les entités gérées par Parcs Canada sans fournir le générique; utilisées autrement, ces désignations peuvent s'avérer erronées, dans plusieurs cas.

Les rivières du patrimoine, dont les noms sont des noms géographiques et non des noms d'entités créées par Parcs Canada, ne peuvent être désignées sans leur générique.

Parcs nationaux, parcs marins nationaux,
réserves de parc national et de parc marin national,
rivières du patrimoine,
lieux historiques nationaux, canaux historiques,
places patrimoniales et expositions
et projets de parc national, de parc marin national,
de réserve de parc national
et d'aire marine nationale de conservation
du Canada
suivis
du nom de l'entité ayant servi à les désigner

Liste par catégorie, selon l'ordre alphabétique anglais

PARCS NATIONAUX / NATIONAL PARKS

Aulavik National Park (N.W.T.)
parc national Aulavik (T.N.-O.)
EN, FR Aulavik (nom donné au parc)
[VOIR Règle 1. a), p. 101]

Banff National Park (Alta.)
parc national Banff (Alb.)
EN, FR Banff (nom donné au parc)
[VOIR Règle 1. a), p. 101]

Bruce Peninsula National Park (Ont.)
parc national de la Péninsule-Bruce (Ont.)
EN Bruce Peninsula [GAONT, 1988, , 51]
FR péninsule Bruce [Règle 1. - CUENGO]
[VOIR Règle 3. a), p. 116]

Cape Breton Highlands National Park (N.S.)
parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton (N.-É.)
EN Cape Breton Highlands (*not in the Gazetteer*)
FR hautes terres du cap Breton (non répertorié)
[VOIR Règle 3. c), p. 123]

Elk Island National Park (Alta.)
parc national Elk Island (Alb.)
EN, FR Elk Island (nom donné au parc)
[VOIR Règle 1. b), p. 104]

Forillon National Park (Que.)
parc national Forillon (Qc)
EN, FR Forillon (nom donné au parc)
[VOIR Règle 1. a), p. 101]

Fundy National Park (N.B.)
parc national Fundy (N.-B.)
EN, FR Fundy (nom donné au parc)
[VOIR Règle 1. a), p. 101]

Georgian Bay Islands National Park (Ont.)

parc national des îles-de-la-Baie-Georgienne (Ont.)

EN Georgian Bay Islands (not in the Gazetteer)

FR îles de la baie Georgienne (non répertorié)

[VOIR Règle 3. c), p. 123; aussi, p. 118]

Glacier National Park (B.C.)

parc national des Glaciers (C.-B.)

EN Glacier; Glaciers (not in the Gazetteer)
a glacier; glaciers (a geographical feature,
unofficial designation)FR des Glaciers (À ÉVITER - AVOID)
un glacier; des glaciers (formation géographique,
désignation non officielle)

[VOIR Règle 3. d), p. 126]

NOTA En FR, il vaudrait mieux ne jamais citer le nom de ce
parc sans son générique.

Grasslands National Park (Sask.)

parc national des Prairies (Sask.)

EN Grasslands; Grassland (not in the Gazetteer)
a grassland; grasslands (a geographical feature,
unofficial designation)FR des Prairies (À ÉVITER - AVOID)
une prairie; des prairies (formation géographique,
désignation non officielle)

[VOIR Règle 3. d), p. 126]

NOTA En FR, il vaudrait mieux ne jamais citer le nom de ce
parc sans son générique.

Gros Morne National Park (Nfld.)

parc national du Gros-Morne (T.-N.)

EN Gros Morne (Hill-Colline) [GANEW, 1983, , 72]

FR Gros Morne (nom d'entité non habitée)

[VOIR Règle 3. b), p. 119]

Ivvavik National Park (Y.T.)

parc national Ivvavik (Yn)

EN, FR Ivvavik (nom donné au parc)

[VOIR Règle 1. a), p. 101]

Jasper National Park (Alta.)

parc national Jasper (Alb.)

EN, FR Jasper (nom donné au parc)

[VOIR Règle 1. a), p. 101]

Kejimikujik National Park (N.S.)

parc national Kejimikujik (N.-É.)

EN, FR Kejimikujik (nom donné au parc)

[VOIR Règle 1. a), p. 101]

Kootenay National Park (B.C.)

parc national Kootenay (C.-B.)

EN, FR Kootenay (nom donné au parc)
[VOIR Règle 1. a), p. 102]

Kouchibouguac National Park (N.B.)

parc national Kouchibouguac (N.-B.)

EN, FR Kouchibouguac (nom donné au parc)
[VOIR Règle 1. a), p. 102]

La Mauricie National Park (Que.)

parc national de la Mauricie (Qc)

EN La Mauricie
FR la Mauricie (région de la Mauricie ou
région de la rivière Saint-Maurice)
[VOIR Règle 3. b), p. 121]

Mount Revelstoke National Park (B.C.)

parc national du Mont-Revelstoke (C.-B.)

EN Mount Revelstoke [GACOL, 1985, , 207]
FR mont Revelstoke [Règle 1. - CUENGO]
[VOIR Règle 3. a), p. 116]

Point Pelee National Park (Ont.)

parc national de la Pointe-Pelée (Ont.)

EN Point Pelee (*alternate name - Ontario*)
FR pointe Pelée (nom alternatif - Ontario)
[VOIR Règle 3. b), p. 118]

Prince Albert National Park (Sask.)

parc national de Prince Albert (Sask.)

EN, FR Prince Albert (nom de lieu habité)
[VOIR Règle 2. b), p. 109]

Prince Edward Island National Park (P.E.I.)

parc national de l'île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.)

EN Prince Edward Island (PANCAN)
FR île-du-Prince-Édouard (PANCAN)
[VOIR Règle 3. b), p. 118]

Pukaskwa National Park (Ont.)

parc national Pukaskwa (Ont.)

EN, FR Pukaskwa (nom donné au parc)
[VOIR Règle 1. a), p. 102]

Riding Mountain National Park (Man.)

parc national du Mont-Riding (Man.)

EN Riding Mountain [GAMAI, 1994, , 81]
FR mont Riding [Règle 1. - CUENGO + usage]
[VOIR Règle 3. a), p. 116]

St. Lawrence Islands National Park (Ont.)

parc national des îles-du-Saint-Laurent (Ont.)

EN St. Lawrence (River) Islands (*not in the Gazetteer*)

FR îles du (fleuve) Saint-Laurent (non répertorié)

[VOIR Règles 3. c), p. 123 et
3. b), p. 120; aussi, p. 118]

Terra Nova National Park (Nfld.)

parc national Terra-Nova (T.-N.)

EN, FR Terra Nova (nom donné au parc)

[VOIR Règle 1. a) exception, p. 103]

Waterton Lakes National Park (Alta.)

parc national des Lacs-Waterton (Alb.)

EN Waterton Lakes [GAALB, 1988, , 61]

FR lacs Waterton [Règle 1. - CUENGO]

[VOIR Règle 3. a), p. 115]

Wood Buffalo National Park (N.W.T.)

parc national Wood Buffalo (T.N.-O.)

EN, FR Wood Buffalo (nom donné au parc)

[VOIR Règle 1. b), p. 105]

Yoho National Park (B.C.)

parc national Yoho (C.-B.)

EN, FR Yoho (nom donné au parc)

[VOIR Règle 1. a), p. 102]

RÉSERVES DE PARC NATIONAL / NATIONAL PARK RESERVES

Auyuittuq National Park Reserve (N.W.T.)

réserve de parc national Auyuittuq (T.N.-O.)

EN, FR Auyuittuq (nom donné à la réserve de parc)

[VOIR Règle 1. a), p. 101]

Ellesmere Island National Park Reserve (N.W.T.)

réserve de parc national de l'île-d'Ellesmere (T.N.-O.)

EN Ellesmere Island (PANCAN)

FR île d'Ellesmere (PANCAN)

[VOIR Règle 3. b), p. 118]

Gwaii Haanas National Park Reserve; Gwaii Haanas (B.C.)

réserve de parc national Gwaii Haanas; Gwaii Haanas (C.-B.)

EN, FR Gwaii Haanas (nom donné à la réserve de parc)

[VOIR Règle 1. a), p. 103]

Kluane National Park Reserve (Y.T.)

réserve de parc national Kluane (Yn)

EN, FR Kluane (nom donné à la réserve de parc)

[VOIR Règle 1. a), p. 102]

Mingan Archipelago National Park Reserve (Que.)

réserve de parc national de l'Archipel-de-Mingan (Qc)

EN Mingan Archipelago [Règle 1. + Règle 8. e)
inversées - CUENGO]

FR archipel de Mingan [CT-1,1987,,,1165]

[VOIR Règle 3. b), p. 121]

Nahanni National Park Reserve (N.W.T.)

réserve de parc national Nahanni (T.N.-O.)

EN, FR Nahanni (nom donné à la réserve de parc)

[VOIR Règle 1. a), p. 102]

Pacific Rim National Park Reserve (B.C.)

réserve de parc national Pacific Rim (C.-B.)

EN, FR Pacific Rim (nom donné à la réserve de parc)

[VOIR Règle 1. b), p. 104]

PROJETS DE PARC NATIONAL / PROPOSED NATIONAL PARKS

Bluenose Lake Proposed National Park (N.W.T.)

projet de parc national du Lac-Bluenose (T.N.-O.)

EN Bluenose Lake [GANOR, 1980, , , 24]
 FR lac Bluenose [Règle 1. - CUENGO]
 [VOIR Règle 3. a), p. 115]

Churchill Proposed National Park (Man.)

projet de parc national de Churchill (Man.)

EN, FR Churchill (nom de lieu habité)
 [VOIR Règle 2. a), p. 108]

East Arm of Great Slave Lake Proposed National Park (N.W.T.)

projet de parc national du Bras-Est-du-Grand-Lac-des-Esclaves (T.N.-O.)

EN East Arm of Great Slave Lake (*not in the Gazetteer*)
 FR bras Est du Grand lac des Esclaves (non répertorié)
 [VOIR Règle 3. c), p. 123; aussi, p. 118]

Northern Baffin Island Proposed National Park (N.W.T.)

projet de parc national du Nord-de-l'île-de-Baffin (T.N.-O.)

EN Northern Baffin Island (*not in the Gazetteer*)
 FR nord de l'île de Baffin (non répertorié)
 [VOIR Règle 3. c), p. 123; aussi, p. 118]

Torngat Mountains Proposed National Park (Nfld.)

projet de parc national des Monts-Torngat (T.-N.)

EN Torngat Mountains [GANEW, 1983, , , 180]
 FR monts Torngat [Règle 1. - CUENGO + usage]
 [VOIR Règle 3. a), p. 116]

Vuntut Proposed National Park (Y.T.)

projet de parc national Vuntut (Yn)

EN, FR Vuntut (nom donné au projet de parc)
 [VOIR Règle 1. a), p. 102]

Wager Bay Proposed National Park (N.W.T.)

projet de parc national de la Baie-Wager (T.N.-O.)

EN Wager Bay [GANOR, 1980, , , 175]
 FR baie Wager [Règle 1. - CUENGO]
 [VOIR Règle 3. a), p. 115]

PARCS MARINS NATIONAUX / NATIONAL MARINE PARKS

Fathom Five National Marine Park (Ont.)

parc marin national Fathom Five (Ont.)

EN, FR Fathom Five (nom donné au parc)

[VOIR Règle 1. b), p. 104]

Saguenay-St. Lawrence Marine Park (Que.)

parc marin du Saguenay - Saint-Laurent (Qc)

EN Saguenay (River)-St. Lawrence (River) (PANCAN)

FR (rivière) Saguenay - (fleuve) Saint-Laurent (PANCAN)

[VOIR Règle 3. b) p. 120; aussi, p. 118]

RÉSERVE DE PARC MARIN NATIONAL / NATIONAL MARINE PARK RESERVE

Gwaii Haanas National Marine Park Reserve; Gwaii Haanas (B.C.)

réserve de parc marin national Gwaii Haanas; Gwaii Haanas

(C.-B.)

EN, FR Gwaii Haanas (nom donné à la réserve de parc)

[VOIR Règle 1. a), p. 103]

PROJET D'AIRE MARINE NATIONALE DE CONSERVATION /**PROPOSED NATIONAL MARINE CONSERVATION AREA**

West Isles Proposed National Marine Conservation Area (N.B.)

projet d'aire marine nationale de conservation de West Isles

(N.-B.)

EN, FR West Isles (nom de paroisse, nom de lieu habité)

[VOIR Règle 2. b), p. 109]

RIVIÈRES DU PATRIMOINE CANADIEN / CANADIAN HERITAGE RIVERS

Alsek River (Y.T.)

rivière Alsek (Yn)

- EN Alsek River [GAYUK,1988,,,1]
(in Kluane National Park Reserve)
- FR rivière Alsek [Règle 1. - CUENGO]
(dans la réserve de parc national Kluane)

Arctic Red River (N.W.T.)

rivière Arctic Red (T.N.-O.)

- EN Arctic Red River [GANOR,1980,,,11]
- FR rivière Arctic Red [Règle 1. + Règle 5. - CUENGO]

Athabasca River (Alta.)

rivière Athabasca (Alb.)

- EN Athabasca River [GAALB,1988,,,2]
(in Jasper National Park)
- FR rivière Athabasca [GAALB,1988,,,2]
(dans le parc national Jasper)
- NOTA Athabasca River - rivière Athabasca (PANCAN)

Bay du Nord River (Nfld.)

rivière Bay du Nord (T.-N.)

- EN Bay du Nord River [GANEW,1983,,,8]
(in Bay du Nord Wilderness Reserve)
- FR rivière Bay du Nord [Règle 1. + Règle 5. - CUENGO]
(dans la réserve naturelle de la Bay du Nord)
- NOTA La réserve est nommée d'après la rivière :
réserve naturelle de la (rivière) Bay du Nord.

Bloodvein River (Man.) (Ont.)

rivière Bloodvein (Man.) (Ont.)

- EN Bloodvein River [GAMAI,1981,,,10] [GAONT,1988,,,39]
- Manitoba (in Atikaki Provincial Park)
- Ontario (in Woodland Caribou Provincial Park)
- FR rivière Bloodvein [Règle 1. - CUENGO]
- Manitoba (dans le parc provincial Atikaki)
- Ontario (dans le parc provincial Woodland Caribou)

Bonnet Plume River (Y.T.)

rivière Bonnet Plume (Yn)

- EN Bonnet Plume River [GAYUK,1988,,,3]
- FR rivière Bonnet Plume [Règle 1. + Règle 5. - CUENGO]

Boundary Waters Voyageur Waterway (Ont.)

route frontalière des Voyageurs (Ont.)

- EN Boundary Waters Voyageur Waterway
(in de La Vérendrye/Quetico Provincial Parks)
- FR route frontalière des Voyageurs
(dans les parcs provinciaux de La Vérendrye/Quetico)

Churchill River (Sask.) (Man.)

rivière Churchill (Sask.) (Man.)

EN Churchill River [GASAK,1985,,,18] [GAMAI,1981,,,17]

FR rivière Churchill [Règle 1. - CUENGO]

NOTA Churchill River - rivière Churchill (Man.) (PANCAN)

Clearwater River (Sask.)

rivière Clearwater (Sask.)

EN Clearwater River [GASAK,1985,,,18]
(in Clearwater Waterway Provincial Park)FR rivière Clearwater [Règle 1. - CUENGO]
(dans le parc provincial de la Rivière-Clearwater)

French River (Ont.)

rivière des Français (Ont.)

EN French River [GAONT,1988,,,135]
(in French River Provincial Park)FR rivière des Français
(dans le parc provincial de la Rivière-des-Français)

NOTA Noms alternatifs : Règles - CUENGO (Préambule).

Grand River (Ont.)

rivière Grand (Ont.)

EN Grand River [GAONT,1988,,,148]

FR rivière Grand [Règle 1. - CUENGO]

Hillsborough River (P.E.I.)

rivière Hillsborough (Î.-P.-É.)

EN Hillsborough River [GAPRI,1973,,,14]

FR rivière Hillsborough [Règle 1. - CUENGO]

Jacques-Cartier River (Que.)

rivière Jacques-Cartier (Qc)

FR rivière Jacques-Cartier [CT-1,1987,,,833]
(dans le parc de conservation de la Jacques-Cartier)EN Jacques-Cartier River [Règle 1. + Règle 5. - CUENGO]
(in the parc de conservation de la Jacques-Cartier)

Kazan River (N.W.T.)

rivière Kazan (T.N.-O.)

EN Kazan River [GANOR,1980,,,88]

FR rivière Kazan [Règle 1. - CUENGO]

Kicking Horse River (B.C.)

rivière Kicking Horse (C.-B.)

EN Kicking Horse River [GACOL,1985,,,129]
(in Yoho National Park)FR rivière Kicking Horse [Règle 1. + Règle 5. - CUENGO]
(dans le parc national Yoho)

Main River (Nfld.)

rivière Main (T.-N.)

- EN Main River [GANEW,1983,,,109]
 FR rivière Main [Règle 1. - CUENGO]

Margaree River (N.S.)

rivière Margaree (N.-É.)

- EN Margaree River [GANOV,1993,,,199]
 FR rivière Margaree [Règle 1. - CUENGO]

Mattawa River (Ont.)

rivière Mattawa (Ont.)

- EN Mattawa River [GAONT,1988,,,240]
 (in Mattawa River Provincial Park)
 FR rivière Mattawa [Règle 1. - CUENGO]
 (dans le parc provincial de la Rivière-Mattawa)

Missinaibi River (Ont.)

rivière Missinaibi (Ont.)

- EN Missinaibi River [GAONT,1988,,,257]
 (in Missinaibi Provincial Park)
 FR rivière Missinaibi [Règle 1. - CUENGO]
 (dans le parc provincial Missinaibi)

North Saskatchewan River (Alta.)

rivière Saskatchewan Nord (Alb.)

- EN North Saskatchewan River [GAALB,1988,,,42]
 (in Banff National Park)
 FR rivière Saskatchewan Nord [GAALB,1988,,,51]
 (dans le parc national Banff)
 NOTA North Saskatchewan River - rivière Saskatchewan Nord
 (PANCAN)

Seal River (Man.)

rivière Seal (Man.)

- EN Seal River [GAMAI,1981,,,90]
 FR rivière Seal [Règle 1. - CUENGO]

Shelburne River (N.S.)

rivière Shelburne (N.-É.)

- EN Shelburne River [GANOV,1993,,,293]
 FR rivière Shelburne [Règle 1. - CUENGO]

Soper River (N.W.T.)

rivière Soper (T.N.-O.)

- EN Soper River [GANOR,1980,,,155]
 (in Katannilik Territorial Park)
 FR rivière Soper [Règle 1. - CUENGO]
 (dans le parc territorial Katannilik)

South Nahanni River (N.W.T.)
 rivière Nahanni Sud (T.N.-O.)

EN South Nahanni River [GANOR,1980,,,156]
 (in Nahanni National Park Reserve)
 FR rivière Nahanni Sud [Règle 7. a) - CUENGO]
 (dans la réserve de parc national Nahanni)

St. Croix River (N.B.)
 rivière Ste-Croix (N.-B.)

EN St. Croix River [GANEB,1972,,,167-168]
 FR rivière Ste-Croix [GANEB,1972,,,167-168]

Thelon River (N.W.T.)
 rivière Thelon (T.N.-O.)

EN Thelon River [GANOR,1980,,,165]
 FR rivière Thelon [Règle 1. - CUENGO]

Yukon River (the Thirty Mile) (Y.T.)
 fleuve Yukon (le tronçon de trente milles) (Yn)
 OU

fleuve Yukon (le tronçon du trentième mille) (Yn)
 EN Yukon River [GAYUK,1988,,,28]
 FR fleuve Yukon
 NOTA Yukon River - fleuve Yukon (PANCAN)

LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX incluant les CANAUX /
NATIONAL HISTORIC SITES including CANALS

Abbot Pass Refuge Cabin National Historic Site (Alta.)

lieu historique national du Refuge-du-Col-Abbot (Alb.)

EN Abbot Pass Refuge Cabin

Abbot Pass refuge cabin (*unofficial designation*)

FR refuge du col Abbot (désignation non officielle)

[VOIR Règle 4. d) iii), p. 151]

*Alexander Graham Bell National Historic Site (N.S.)

*lieu historique national Alexander-Graham-Bell (N.-É.)

EN, FR Alexander Graham Bell (nom de personne)

[VOIR Règle 4. a) i), p. 129]

*Ardgowan National Historic Site (P.E.I.)

*lieu historique national Ardgowan (Î.-P.-É.)

EN, FR Ardgowan (nom de l'entité avant qu'elle
ne devienne lieu historique)

[VOIR Règle 4. a) ii), p. 131]

Artillery Park National Historic Site (Que.)

lieu historique national du Parc-de-l'Artillerie (Qc)

EN Artillery Park (not in the Gazetteer)

FR parc de l'Artillerie (non répertorié)

[VOIR Règle 3. d), p. 126]

Athabasca Pass National Historic Site (Alta.)

lieu historique national du Col-Athabasca (Alb.)

EN Athabasca Pass [GAALB,1988,,,2]

FR col Athabasca

[VOIR Règle 3. a), p. 116]

Banff Park Museum National Historic Site (Alta.)

lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff (Alb.)

EN Banff Park Museum (*official designation*)

FR musée du Parc-Banff (désignation officielle)

[VOIR Règle 4. d) iii), p. 152]

Bar U Ranch National Historic Site (Alta.)

lieu historique national du Ranch-Bar U (Alb.)

EN Bar U Ranch

FR ranch Bar U

[VOIR Règle 4. d) i), p. 141]

*Batoche National Historic Site (Sask.)

*lieu historique national de Batoche (Sask.)

EN, FR Batoche (nom de lieu habité)

[VOIR Règle 2. a), p. 108]

Battle of Fish Creek National Historic Site (Sask.)

lieu historique national de la Bataille-de-Fish Creek (Sask.)

EN Battle of Fish Creek

FR bataille de Fish Creek (nom de lieu
historiquement habité)

[VOIR Règle 5. a), p. 155]

*Battle of the Châteauguay National Historic Site (Que.)

*lieu historique national de la Bataille-de-la-Châteauguay (Qc)

EN Battle of the Châteauguay (River)

FR bataille de la (rivière) Châteauguay

[VOIR Règles 5. a), p. 155 et
3. b), p. 120]

*Battle of the Restigouche National Historic Site (Que.)

*lieu historique national de la Bataille-de-la-Ristigouche (Qc)

EN Battle of the Restigouche (River)

FR bataille de la (rivière) Ristigouche

[VOIR Règles 5. a), p. 155 et
3. b), p. 120; aussi, p. 118]

Battle of the Windmill National Historic Site (Ont.)

lieu historique national de la Bataille-du-Moulin-à-Vent (Ont.)

EN Battle of the Windmill

FR bataille du Moulin-à-Vent (désignation officielle)

[VOIR Règle 5. a), p. 155]

Bead Hill National Historic Site (Ont.)

lieu historique national de la Colline-Bead (Ont.)

EN Bead Hill (not in the Gazetteer)

FR colline Bead (non répertorié)

[VOIR Règle 3. a), p. 115]

*Beaubears Island National Historic Site (N.B.)

*lieu historique national de l'île-Beaubears (N.-B.)

EN Beaubears Island [GANEB, 1972, , 10]

FR île Beaubears [Règle 1. - CUENGO]

[VOIR Règle 3. a), p. 115]

*Bellevue House National Historic Site (Ont.)

*lieu historique national de la Villa-Bellevue (Ont.)

EN Bellevue House

FR villa Bellevue

[VOIR Règle 4. d) i), p. 141]

Bois Blanc Island Lighthouse National Historic Site (Ont.)

lieu historique national du Phare-de-l'île-Bois Blanc (Ont.)

EN Bois Blanc Island Lighthouse

Bois Blanc Island lighthouse (unofficial designation)

FR phare de l'île Bois Blanc (désignation non officielle)

[VOIR Règle 4. d) iii), p. 151]

Butler's Barracks National Historic Site (Ont.)

lieu historique national des Casernes-de-Butler (Ont.)

- EN Butler's Barracks
Butler's barracks (*unofficial designation*)
FR casernes de Butler (désignation non officielle)
[VOIR Règle 4. d) i) exceptions, p. 143]

*Cape Spear National Historic Site (Nfld.)

*lieu historique national du Cap-Spear (T.-N.)

- EN Cape Spear [GANEW, 1983, , , 169]
FR cap Spear [Règle 1. - CUENGO]
[VOIR Règle 3. a), p. 115]

Carillon Barracks National Historic Site (Que.)

lieu historique national de la Caserne-de-Carillon (Qc)

- EN Carillon Barracks
Carillon barracks (*unofficial designation*)
FR caserne de Carillon (désignation non officielle)
[VOIR Règle 4. d) ii), p. 146]

Carillon Canal (Que.)

canal de Carillon (Qc)

- EN, FR Carillon (nom de lieu habité)
[VOIR Règle 2 a), p. 108]

*Carleton Martello Tower National Historic Site (N.B.)

*lieu historique national de la Tour-Martello-de-Carleton (N.-B.)

- EN Carleton Martello Tower
Carleton Martello tower (*unofficial designation*)
Carleton martello Tower (*unofficial designation*)
FR tour Martello de Carleton (désignation non officielle)
[VOIR Règle 4. d) ii), p. 147]

*Cartier-Brébeuf National Historic Site (Que.)

*lieu historique national Cartier-Brébeuf (Qc)

- EN, FR Cartier-Brébeuf (noms de personnes)
[VOIR Règle 4. a) i), p. 129]

*Castle Hill National Historic Site (Nfld.)

*lieu historique national de Castle Hill (T.-N.)

- EN, FR Castle Hill (nom de lieu historiquement habité)
[VOIR Règle 2. b), p. 109]

Cave and Basin National Historic Site (Alta.)

lieu historique national Cave and Basin (Alb.)

- EN, FR Cave and Basin (nom donné au lieu historique)
[VOIR Règle 1. b), p. 105]

Chambly Canal (Que.)

canal de Chambly (Qc)

EN, FR Chambly (nom de lieu habité)
[VOIR Règle 2. a), p. 108]

Chilkoot Trail National Historic Site (B.C.)

lieu historique national de la Piste-Chilkoot (C.-B.)

EN Chilkoot Trail (*not in the Gazetteer*)
FR piste Chilkoot (non répertorié)
[VOIR Règle 3. d), p. 126]

*Coteau-du-Lac National Historic Site (Que.)

*lieu historique national de Coteau-du-Lac (Qc)

EN, FR Coteau-du-Lac (nom de lieu habité)
[VOIR Règle 2. c), p. 111]

Dalvay-by-the-Sea Hotel National Historic Site (P.E.I.)

lieu historique national de l'Hôtel-Dalvay-by-the-Sea (Î.-P.-É.)

EN Dalvay-by-the-Sea Hotel
FR hôtel Dalvay-by-the-Sea
[VOIR Règle 4. d) i), p. 140]

Dawson City Buildings National Historic Site (Y.T.)

lieu historique national des Édifices-de-Dawson City (Yn)

EN Dawson City Buildings
Dawson City buildings (*unofficial designation*)
FR édifices de Dawson City (désignation non officielle)
[VOIR Règle 4. d) ii), p. 148]

Dredge No. 4 National Historic Site (Y.T.)

lieu historique national de la Drague-Numéro-Quatre (Yn)

EN Dredge No. 4
dredge No. 4 (*unofficial designation*)
FR drague Numéro-Quatre (désignation officielle)
drague numéro quatre (désignation non officielle)
drague n° 4 (désignation non officielle)
[VOIR Règle 5. b), p. 156]

First Oil Well in Western Canada National Historic Site (Alta.)

lieu historique national

du Premier-Puits-de-Pétrole-de-l'Ouest-Canadien (Alb.)

EN First Oil Well in Western Canada
the first oil well in Western Canada
(*unofficial designation*)
FR le premier puits de pétrole de l'Ouest canadien
(désignation non officielle)
[VOIR Règle 5. b), p. 156]

EN Fiskard (Island) Lighthouse
Fiskard (Island) lighthouse (*unofficial designation*)
FR phare de (l'île) Fiskard (désignation non officielle)
[VOIR Règle 4. d) iii), p. 151]

EN	Forges du Saint-Maurice (trade name)
FR	Forges du Saint-Maurice (raison sociale)
	[VOIR Règles 4. c) iii), p. 135 et 3. b) , p. 120]

EN Fort Amherst-Port-la-Joye
FR fort Amherst - Port-la-Joye
[VOIR Règle 4. d) i), p. 140]

EN Fort Anne
FR fort Anne
[VOIR Règle 4. d) i), p. 138]

EN Fort Battleford
FR fort Battleford
[VOIR Règle 4. d) i), p. 138]

EN Fort Beauséjour
FR fort Beauséjour
[VOIR Règle 4. d) i), p. 138]

EN Fort Chambly
FR fort Chambly
[VOIR Règle 4. d) i), p. 138]

EN Fort Edward
FR fort Edward
[VOIR Règle 4. d) i), p. 138]

Fort Espérance National Historic Site (Sask.)
 lieu historique national du Fort-Espérance (Sask.)
 EN Fort Espérance
 FR fort Espérance
 [VOIR Règle 4. d) i), p. 138]

Fort Gaspereaux National Historic Site (N.B.)
 lieu historique national du Fort-Gaspereaux (N.-B.)
 EN Fort Gaspereaux
 FR fort Gaspereaux
 [VOIR Règle 4. d) i), p. 138]

*Fort George National Historic Site (Ont.)
 *lieu historique national du Fort-George (Ont.)
 EN Fort George
 FR fort George
 [VOIR Règle 4. d) i), p. 138]

Fortifications of Québec National Historic Site (Que.)
 lieu historique national des Fortifications-de-Québec (Qc)
 EN Fortifications of Québec
 FR fortifications de Québec
 Fortifications de Québec (entité fortifiée
 historiquement habitée)
 [VOIR Règle 4. d) ii), p. 147]

*Fort Langley National Historic Site (B.C.)
 *lieu historique national du Fort-Langley (C.-B.)
 EN Fort Langley
 FR fort Langley
 [VOIR Règle 4. d) i), p. 138]

*Fort Lennox National Historic Site (Que.)
 *lieu historique national du Fort-Lennox (Qc)
 EN Fort Lennox
 FR fort Lennox
 [VOIR Règle 4. d) i), p. 138]

Fort Livingstone National Historic Site (Sask.)
 lieu historique national du Fort-Livingstone (Sask.)
 EN Fort Livingstone
 FR fort Livingstone
 [VOIR Règle 4. d) i), p. 139]

*Fort Malden National Historic Site (Ont.)
 *lieu historique national du Fort-Malden (Ont.)
 EN Fort Malden
 FR fort Malden
 [VOIR Règle 4. d) i), p. 139]

Fort McNab National Historic Site (N.S.)

lieu historique national du Fort-McNab (N.-É.)

EN Fort McNab

FR fort McNab

[VOIR Règle 4. d) i), p. 139]

Fort Mississauga National Historic Site (Ont.)

lieu historique national du Fort-Mississauga (Ont.)

EN Fort Mississauga

FR fort Mississauga

[VOIR Règle 4. d) i), p. 139]

*Fort No. 1 at Pointe de Lévy National Historic Site (Que.)

*lieu historique national du Fort-Numéro-Un-de-la-Pointe-de-Lévy (Qc)

EN Fort No. 1 at Pointe de Lévy

FR fort Numéro-Un de la pointe de Lévy

[VOIR Règle 4. d) iii), p. 152]

Fort Pelly National Historic Site (Sask.)

lieu historique national du Fort-Pelly (Sask.)

EN Fort Pelly

FR fort Pelly

[VOIR Règle 4. d) i), p. 139]

*Fortress of Louisbourg National Historic Site (N.S.)

*lieu historique national de la Forteresse-de-Louisbourg (N.-É.)

EN Fortress of Louisbourg

FR forteresse de Louisbourg

Forteresse de Louisbourg (entité fortifiée
historiquement habitée)

[VOIR Règle 4. d) ii), p. 147]

*Fort Rodd Hill National Historic Site (B.C.)

*lieu historique national Fort Rodd Hill (C.-B.)

EN, FR Fort Rodd Hill (nom donné au lieu historique)

[VOIR Règle 1. b), p. 105]

Fort St. James National Historic Site (B.C.)

lieu historique national du Fort-St. James (C.-B.)

EN Fort St. James

FR fort St. James

[VOIR Règle 4. d) i), p. 139]

*Fort St. Joseph National Historic Site (Ont.)

*lieu historique national du Fort-St. Joseph (Ont.)

EN Fort St. Joseph

FR fort St. Joseph

[VOIR Règle 4. d) i), p. 139]

*Fort Témiscamingue National Historic Site (Que.)

*lieu historique national du Fort-Témiscamingue (Qc)

EN Fort Témiscamingue

FR fort Témiscamingue

[VOIR Règle 4. d) i), p. 139]

*Fort Walsh National Historic Site (Sask.)

*lieu historique national du Fort-Walsh (Sask.)

EN Fort Walsh

FR fort Walsh

[VOIR Règle 4. d) i), p. 139]

*Fort Wellington National Historic Site (Ont.)

*lieu historique national du Fort-Wellington (Ont.)

EN Fort Wellington

FR fort Wellington

[VOIR Règle 4. d) i), p. 140]

Frenchman Butte National Historic Site (Sask.)

lieu historique national de Frenchman Butte (Sask.)

EN, FR Frenchman Butte (nom de lieu habité)

[VOIR Règle 2. b), p. 109]

Georges Island National Historic Site (N.S.)

lieu historique national de l'île-Georges (N.-É.)

EN Georges Island [GANOV, 1993, , 114]

FR île Georges [Règle 1. - CUENGO]

[VOIR Règle 3. a), p. 115]

Glengarry Cairn National Historic Site (Ont.)

lieu historique national du Cairn-de-Glengarry (Ont.)

EN Glengarry Cairn (*not in the Gazetteer*)

FR cairn de Glengarry (non répertorié)

[VOIR Règle 4. d) ii), p. 146]

Gold Room at Bear Creek National Historic Site (Y.T.)

lieu historique national

de la Salle-d'Affinage-de-l'Or-de-Bear Creek (Yn)

EN Gold Room at Bear Creek

gold room at Bear Creek (*unofficial designation*)

FR salle d'affinage de l'or de Bear Creek (désignation

non officielle)

[VOIR Règle 5. b), p. 156]

Grande-Grave National Historic Site (Que.)

lieu historique national de Grande-Grave (Qc)

EN, FR Grande-Grave (nom de lieu historiquement habité)

[VOIR Règle 2. c), p. 111]

*Grand-Pré National Historic Site (N.S.)

*lieu historique national de Grand-Pré (N.-É.)

EN, FR Grand-Pré (nom de lieu historiquement habité)
[VOIR Règle 2. c), p. 111]

*Grassy Island National Historic Site (N.S.)

*lieu historique national de l'île-Grassy (N.-É.)

EN Grassy Island [GANOV, 1993, , , 122]
FR île Grassy [Règle 1. - CUENGO]
[VOIR Règle 3. a), p. 115]

Grosse île National Historic Site (Que.)

lieu historique national de la Grosse-île (Qc)

EN Grosse île [Règle 2. + Règle 3. inversées - CUENGO]
FR Grosse île [CT-1, 1987, , , 742] (nom d'entité non habitée)
[VOIR Règle 3. b), p. 119]

Gulf of Georgia Cannery National Historic Site (B.C.)

lieu historique national Gulf of Georgia Cannery (C.-B.)

EN Gulf of Georgia Cannery (trade name)
FR Gulf of Georgia Cannery (raison sociale)
[VOIR Règle 4. c) ii), p. 135]

*Halifax Citadel National Historic Site (N.S.)

*lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax (N.-É.)

EN Halifax Citadel
FR citadelle d'Halifax (nom de lieu habité)
Citadelle d'Halifax (entité fortifiée
historiquement habitée)
[VOIR Règle 4. d) ii), p. 146]

Hawthorne Cottage National Historic Site (Nfld.)

lieu historique national du Cottage-Hawthorne (T.-N.)

EN Hawthorne Cottage
FR cottage Hawthorne
[VOIR Règle 4. d) i), p. 138]

Hopedale Mission National Historic Site (Nfld.)

lieu historique national de la Mission-de-Hopedale (T.-N.)

EN Hopedale Mission
FR mission de Hopedale
[VOIR Règle 4. d) ii), p. 146]

Inverarden House National Historic Site (Ont.)

lieu historique national de la Maison-Inverarden (Ont.)

EN Inverarden House
FR maison Inverarden
[VOIR Règle 4. d) i), p. 141]

Jasper House National Historic Site (Alta.)
 lieu historique national Jasper House (Alb.)
 EN Jasper House (*official designation*)
 FR Jasper House (désignation officielle)
 [VOIR Règle 4. c) i), p. 135]

Jasper Park Information Centre National Historic Site (Alta.)
 lieu historique national du Centre-d'Accueil-du-Parc-Jasper
 (Alb.)
 EN Jasper (National) Park Information Centre
 Jasper (National) Park information centre
 (*unofficial designation*)
 FR centre d'accueil du parc (national) Jasper
 (désignation non officielle)
 [VOIR Règle 4. d) iii), p. 152]

Kicking Horse Pass National Historic Site (B.C.)
 lieu historique national du Col-Kicking Horse (C.-B.)
 EN Kicking Horse Pass [GACOL, 1985, , , 129]
 FR col Kicking Horse [Règle 1. + Règle 5. - CUENGO]
 [VOIR Règle 3. a), p. 116]

Kingston Martello Towers National Historic Site (Ont.)
 lieu historique national des Tours-Martello-de-Kingston (Ont.)
 EN Kingston Martello Tower
 Kingston Martello tower (*unofficial designation*)
 Kingston martello Tower (*unofficial designation*)
 FR tour Martello de Kingston (désignation non officielle)
 [VOIR Règle 4. d) ii), p. 147]

*Kitwanga Fort National Historic Site (B.C.)
 *lieu historique national du Fort-Kitwanga (C.-B.)
 EN Kitwanga Fort
 FR fort Kitwanga
 [VOIR Règle 4. d) i), p. 140]

Lachine Canal (Que.)
 canal de Lachine (Qc)
 EN, FR Lachine (nom de lieu habité)
 [VOIR Règle 2. a), p. 108]

*L'Anse aux Meadows National Historic Site (Nfld.)
 *lieu historique national de L'Anse aux Meadows (T.-N.)
 EN, FR L'Anse aux Meadows (nom de lieu habité)
 [VOIR Règle 2. b), p. 109]

Laurier House National Historic Site (Ont.)
 lieu historique national de la Maison-Laurier (Ont.)
 EN Laurier House
 FR maison Laurier
 [VOIR Règle 4. d) i), p. 141]

Linear Mounds National Historic Site (Man.)

lieu historique national des Monticules-Linéaires (Man.)

EN	Linear Mounds	(not in the Gazetteer)
	linear mound(s)	(a geographical feature, unofficial designation)

FR monticule(s) linéaire(s) (formation géographique,
 désignation non officielle)
[VOIR Règle 3. d), p. 126]

NOTA En FR, il vaudrait mieux ne jamais citer le nom de ce parc sans son générique.

Louis-Joseph Papineau National Historic Site (Que.)

lieu historique national Louis-Joseph-Papineau (Qc)

EN, FR Louis-Joseph Papineau (nom de personne)
[VOIR Règle 4. a) i), p. 129]

*Louis S. St. Laurent National Historic Site (Que.)

*lieu historique national Louis-S.-St-Laurent (Qc)

EN	Louis S. St. Laurent (nom de personne, graphie EN)
FR	Louis S. St-Laurent (nom de personne, graphie FR)
	[VOIR Règle 4. a) i), p. 129]

*Lower Fort Garry National Historic Site (Man.)

*lieu historique national de Lower Fort Garry (Man.)

EN, FR Lower Fort Garry (nom de lieu historiquement habité)
[VOIR Règle 2. b), p. 110]

Maillou House National Historic Site (Que.)

lieu historique national de la Maison-Maillou (Qc)

EN Maïllou House
FR maison Maïllou
 [VOIR Règle 4. d) i), p. 141]

Manoir Papineau National Historic Site (Que.)

lieu historique national du Manoir-Papineau (Qc)

EN Mañoir Papineau (official designation)
FR Manoir Papineau (désignation officielle)
[VOIR Règle 4. c) iii), p. 135]

Marconi National Historic Site (N.S.)

lieu historique national Marconi (N.-É.)

EN, FR Marconi (nom de personne)
[VOIR Règle 4. a) i), p. 129]

*Motherwell Homestead National Historic Site (Sask.)

*lieu historique national du Homestead-Motherwell (Sask.)

EN Motherwell Homestead
FR homestead Motherwell
[VOIR Règle 4. d) i), p. 140]

Navy Island National Historic Site (Ont.)

lieu historique national de l'île-Navy (Ont.)

EN Navy Island [GAONT, 1988, , , 272]

FR île Navy [Règle 1. - CUENGO]
[VOIR Règle 3. a), p. 115]

Ninstints National Historic Site (B.C.)

lieu historique national de Ninstints (C.-B.)

EN, FR Ninstints (nom de lieu historiquement habité)

[VOIR Règle 2. a), p. 108]

Pointe-au-Père Lighthouse National Historic Site (Que.)

lieu historique national du Phare-de-Pointe-au-Père (Qc)

EN Pointe-au-Père Lighthouse

Pointe-au-Père lighthouse (*unofficial designation*)

FR phare de Pointe-au-Père (désignation non officielle)

[VOIR Règle 4. d) ii), p. 148]

Point Clark Lighthouse National Historic Site (Ont.)

lieu historique national du Phare-de-la-Pointe-Clark (Ont.)

EN Point Clark Lighthouse

Point Clark lighthouse (*unofficial designation*)

FR phare de la pointe Clark (désignation non officielle)

[VOIR Règle 4. d) iii), p. 151]

*Port au Choix National Historic Site (Nfld.)

*lieu historique national de Port au Choix (T.-N.)

EN, FR Port au Choix (nom de lieu habité)

[VOIR Règle 2. b), p. 109]

*Port-Royal National Historic Site (N.S.)

*lieu historique national de Port-Royal (N.-É.)

EN, FR Port-Royal (nom de lieu historiquement habité)

[VOIR Règle 2. c), p. 111]

*Prince of Wales Fort National Historic Site (Man.)

*lieu historique national du Fort-Prince-de-Galles (Man.)

EN Prince of Wales Fort

FR fort Prince-de-Galles (désignation officielle)

[VOIR Règle 4. d) i) exceptions, p. 143]

*Prince of Wales Tower National Historic Site (N.S.)

*lieu historique national de la Tour-Prince-de-Galles (N.-É.)

EN Prince of Wales Tower

FR tour Prince-de-Galles (désignation officielle)

[VOIR Règle 4. d) i) exceptions, p. 143]

Province House National Historic Site (P.E.I.)

lieu historique national Province House (Î.-P.-É.)

EN Province House (*official designation*)

FR Province House (désignation officielle)

[VOIR Règle 4. c) i), p. 135]

Queenston Heights National Historic Site (Ont.)

lieu historique national des Hauteurs-de-Queenston (Ont.)

EN Queenston Heights (*not in the Gazetteer*)

FR hauteurs de Queenston (non répertorié)

[VOIR Règle 3. c), p. 124]

Rideau Canal (Ont.)

canal Rideau (Ont.)

EN, FR Rideau (nom donné au canal)

[VOIR Règle 1. a), p. 102]

Riding Mountain Park East Gate Registration Complex

National Historic Site (Man.)

lieu historique national du

Centre-d'Inscription-de-l'Entrée-Est-du-Parc-du-Mont-Riding

(Man.)

EN Riding Mountain (National) Park East Gate Registration Complex

Riding Mountain (National) Park East gate registration complex (*unofficial designation*)

FR centre d'inscription de l'entrée Est du parc (national) du Mont-Riding (désignation non officielle)

[VOIR Règle 4. d) iii), p. 152]

*Riel House National Historic Site (Man.)

*lieu historique national de la Maison-Riel (Man.)

EN Riel House

FR maison Riel

[VOIR Règle 4. d) i), p. 141]

*Rocky Mountain House National Historic Site (Alta.)

*lieu historique national Rocky Mountain House (Alb.)

EN Rocky Mountain House (*trade name*)

FR Rocky Mountain House (raison sociale)

[VOIR Règle 4. c) ii), p. 135]

Rogers Pass National Historic Site (B.C.)

lieu historique national du Col-Rogers (C.-B.)

EN Rogers Pass [GACOL, 1985, , 210]

FR col Rogers [Règle 1. - CUENGO]

[VOIR Règle 3. a), p. 116]

Ryan Premises National Historic Site (Nfld.)

lieu historique national de l'Établissement-Ryan (T.-N.)

EN Ryan Premises

FR établissement Ryan

[VOIR Règle 4. d) i), p. 141]

Sainte-Anne-de-Bellevue Canal (Que.)

canal de Sainte-Anne-de-Bellevue (Qc)

EN, FR Sainte-Anne-de-Bellevue (nom de lieu habité)

[VOIR Règle 2. c), p. 111]

Saint-Louis Mission National Historic Site (Ont.)
 lieu historique national de la Mission-Saint-Louis (Ont.)
 EN Saint-Louis Mission
 FR mission Saint-Louis
 [VOIR Règle 4. d) i), p. 141]

Saint-Ours Canal (Que.)
 canal de Saint-Ours (Qc)
 EN, FR Saint-Ours (nom de lieu habité)
 [VOIR Règle 2. c), p. 111]

Sault Ste. Marie Canal (Ont.)
 canal de Sault Ste. Marie (Ont.)
 EN, FR Sault Ste. Marie (graphie actuelle du
 nom de lieu habité)
 [VOIR Règle 2. b), p. 110]

*Signal Hill National Historic Site (Nfld.)
 *lieu historique national de Signal Hill (T.-N.)
 EN, FR Signal Hill (nom de lieu historiquement habité)
 [VOIR Règle 2. b), p. 109]

*Sir George-Étienne Cartier National Historic Site (Que.)
 *lieu historique national de Sir-George-Étienne-Cartier (Qc)
 EN, FR Sir George-Étienne Cartier (nom de personne)
 [VOIR Règle 4. a) i) exceptions, p. 130]

Sir John Johnson House National Historic Site (Ont.)
 lieu historique national de la Maison-de-Sir-John-Johnson (Ont.)
 EN Sir John Johnson House (*unofficial designation*)
 FR maison de Sir John Johnson (désignation non officielle)
 [VOIR Règles 4. d) i) exceptions, p. 143 et]
 4. a) i) exceptions, p. 130]

*Sir Wilfrid Laurier National Historic Site (Que.)
 *lieu historique national de Sir-Wilfrid-Laurier (Qc)
 EN, FR Sir Wilfrid Laurier (nom de personne)
 [VOIR Règle 4. a) i) exceptions, p. 130]

Skoki Ski Lodge National Historic Site (Alta.)
 lieu historique national de l'Auberge-de-Ski-Skoki (Alb.)
 EN Skoki Ski Lodge
 FR auberge de ski Skoki
 [VOIR Règle 4. d) i), p. 142]

Southwold Earthworks National Historic Site (Ont.)
 lieu historique national des Remblais-de-Southwold (Ont.)
 EN Southwold Earthworks (*not in the Gazetteer*)
 FR remblais de Southwold (non répertorié)
 [VOIR Règle 4. d) ii), p. 146]

S.S. Keno National Historic Site (Y.T.)

lieu historique national S.S. Keno (Yn)

EN, FR S.S. Keno (nom de navire)

[VOIR Règle 4. b), p. 133]

S.S. Klondike National Historic Site (Y.T.)

lieu historique national S.S. Klondike (Yn)

EN, FR S.S. Klondike (nom de navire)

[VOIR Règle 4. b), p. 133]

St. Andrews Blockhouse National Historic Site (N.B.)

lieu historique national du Blockhaus-de-St. Andrews (N.-B.)

EN St. Andrews Blockhouse

FR blockhaus de St. Andrews

[VOIR Règle 4. d) ii), p. 148]

*St. Andrew's Rectory National Historic Site (Man.)

*lieu historique national du Presbytère-St. Andrew's (Man.)

EN St. Andrew's Rectory

FR presbytère St. Andrew's

[VOIR Règle 4. d) i), p. 142]

Stanley Park National Historic Site (B.C.)

lieu historique national du Parc-Stanley (C.-B.)

EN Stanley Park (*not in the Gazetteer*)

FR parc Stanley (non répertorié)

[VOIR Règle 3. d), p. 126]

St. Peters Canal (N.S.)

canal de St. Peters (N.-É.)

EN, FR St. Peters (ancienne graphie du nom de lieu habité)

[VOIR Règle 2. b), p. 110]

St. Roch National Historic Site (B.C.)

lieu historique national St. Roch (C.-B.)

EN, FR St. Roch (nom de navire)

[VOIR Règle 4. b), p. 133]

Sulphur Mountain Cosmic Ray Station National Historic Site
(Alta.)

lieu historique national de la

Station-d'Étude-des-Rayons-Cosmiques-du-Mont-Sulphur (Alb.)

EN Sulphur Mountain Cosmic Ray Station

FR station d'étude des rayons cosmiques du Mont-Sulphur
(désignation officielle)

[VOIR Règle 4. d) iii), p. 151]

*The Forks National Historic Site (Man.)

*lieu historique national de la Fourche (Man.)

EN	The Forks	(not in the Gazetteer)
	the forks	(a geographical feature, unofficial designation)

FR la fourche (non répertorié)
une fourche (formation géographique,
désignation non officielle)

[VOIR Règle 3. d), p. 126]

NOTA En FR, il vaudrait mieux ne jamais citer le nom de ce parc sans son générique.

*The Fur Trade at Lachine National Historic Site (Que.)

*lieu historique national du Commerce-de-la-Fourrure-à-Lachine
(QC)

EN The Fur Trade at Lachine
the fur trade at Lachine
(unofficial designation)

FR le commerce de la fourrure à Lachine
(désignation non officielle)

[VOIR Règle 5. b), p. 156]

Trent-Severn Waterway (Ont.)

voie navigable Trent - Severn (Ont.)

EN, FR Trent - Severn (nom donné à la voie navigable)
[VOIR Règle 1. a), p. 103]

Twin Falls Tea House National Historic Site (B.C.)

lieu historique national du Salon-de-Thé-des-Chutes-Twin (C.-B.)

EN Twin Falls Tea House
Twin Falls tea house
(unofficial designation)

FR salon de thé des chutes Twin
 (désignation non officielle)

[VOIR Règle 4. d) iii), p. 151]

*Woodside National Historic Site (Ont.)

*lieu historique national Woodside (Ont.)

EN, FR Woodside (nom de l'entité avant qu'elle ne devienne lieu historique)
[VOIR Règle 4. a) ii), p. 131]

Yellowhead Pass National Historic Site (Alta.)

lieu historique national du Col-Yellowhead (Alb.)

EN Yellowhead Pass [GAALB,1988,,,64]

FR col Yellowhead [Règle 1. - CUENGO]
[VOIR Règle 3. a), p. 116]

York Factory National Historic Site (Man.)
lieu historique national York Factory (Man.)

EN York Factory (*trade name*)
FR York Factory (*raison sociale*)
[VOIR Règle 4. c) ii), p. 135]

*York Redoubt National Historic Site (N.S.)
*lieu historique national de la Redoute-York (N.-É.)

EN York Redoubt
FR redoute York
[VOIR Règle 4. d) i), p. 142]

**PLACES PATRIMONIALES et EXPOSITIONS /
HERITAGE PLACES and EXHIBITS**

Place patrimoniales / Heritage Places

Bethune Memorial House (Ont.)
maison commémorative Bethune (Ont.)
EN, FR Bethune (nom de personne)
[VOIR Règle 4. a) i), p. 129]

Old Port of Québec Interpretation Centre (Que.)
centre d'interprétation du Vieux-Port-de-Québec (Qc)
EN Old Port of Québec (a ward of the City)
the old port of Québec (the old port itself)
FR le Vieux-Port de Québec (quartier de la Ville)
le vieux port de Québec (le vieux port même)
[VOIR Règle 4. d) ii), p. 147]

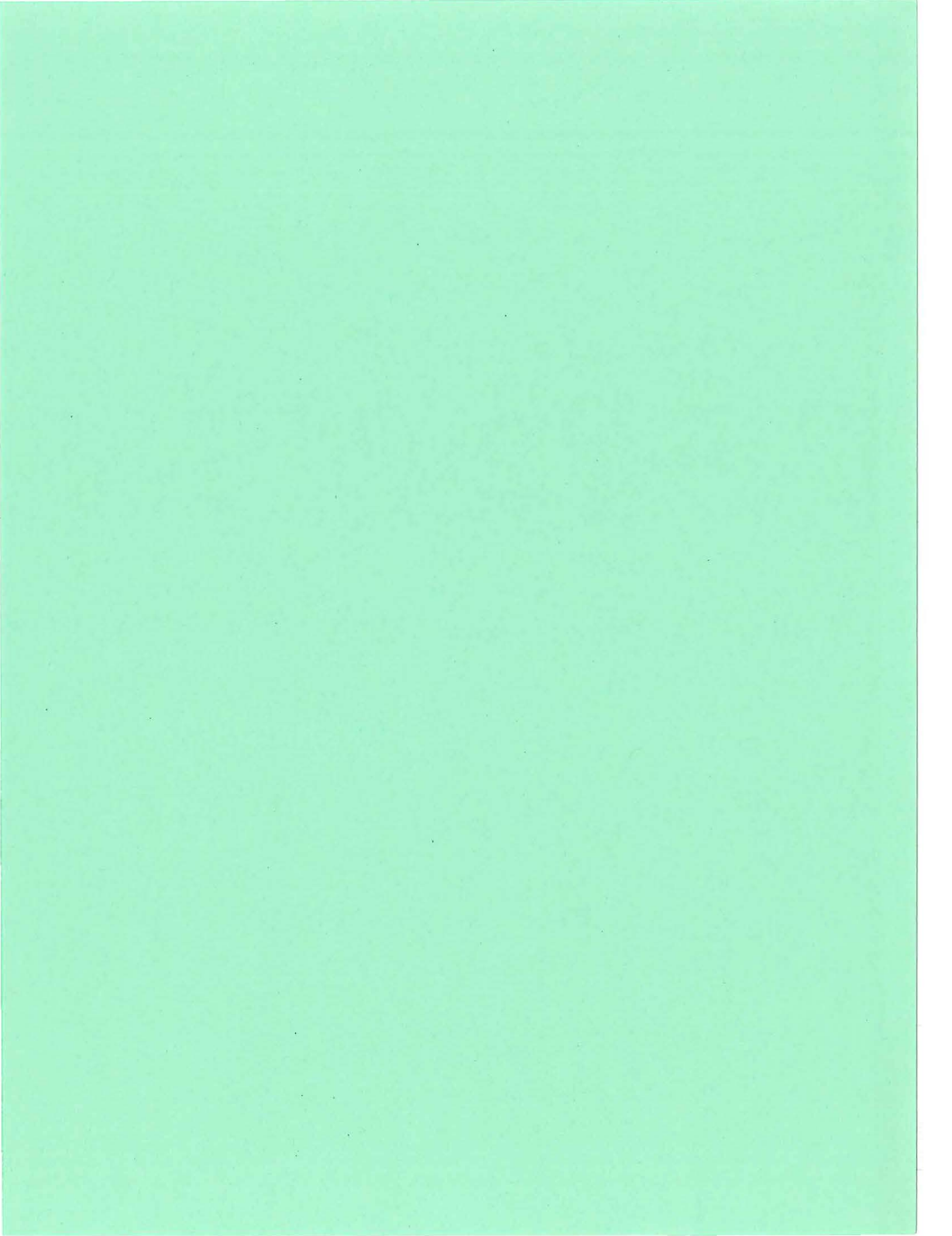
Waterloo Pioneers Memorial Tower (Ont.)
tour commémorative des Pionniers-de-Waterloo (Ont.)
EN Waterloo Pioneers
Waterloo pioneers (unofficial designation)
FR pionniers de Waterloo (désignation non officielle)
[VOIR Règle 5. b), p. 156]

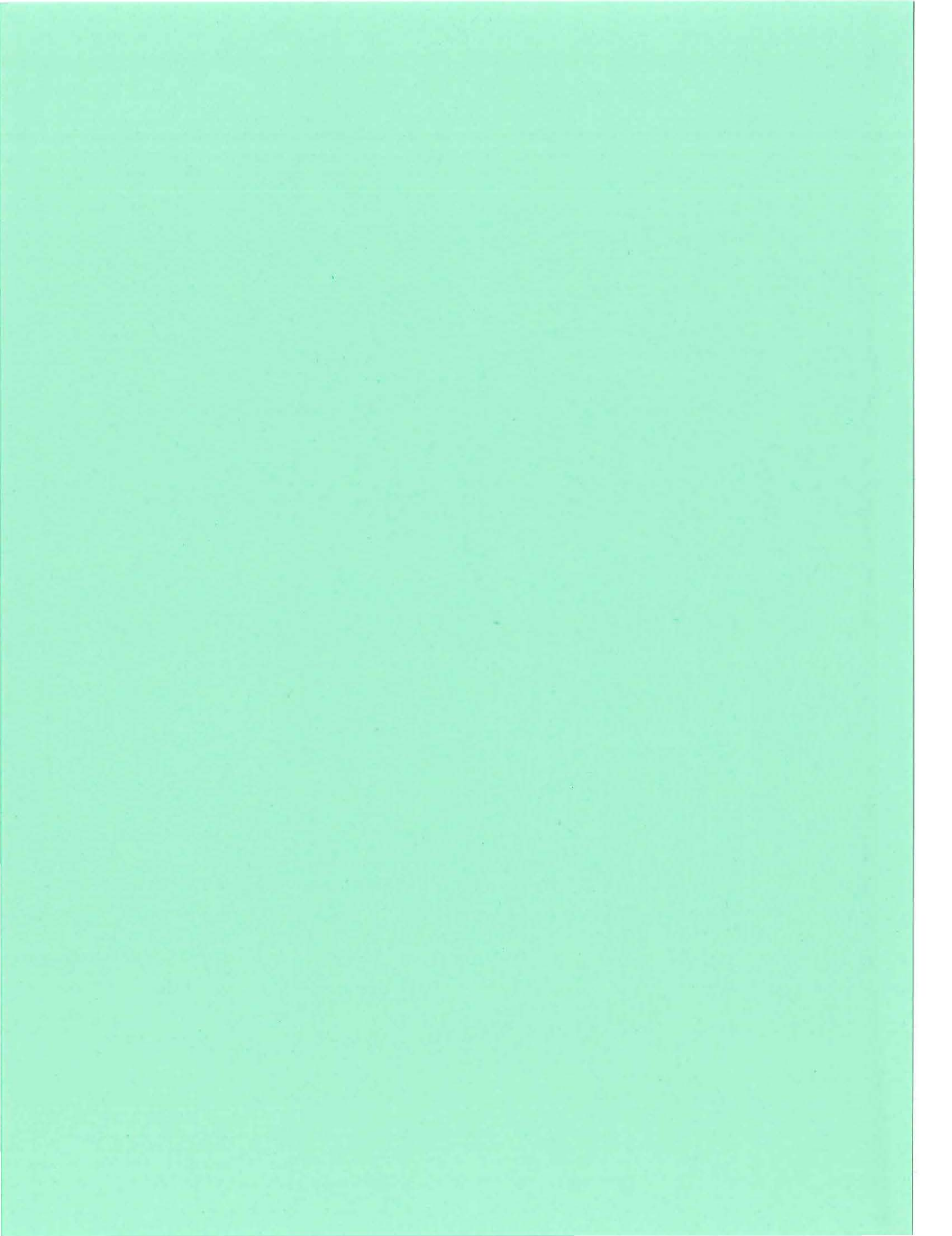
Expositions / Exhibits

The Acadian Odyssey Exhibit (N.B.)
exposition L'Odyssée acadienne (N.-B.)
EN The Acadian Odyssey
FR «l'Odyssée acadienne» : dans un texte
«L'Odyssée acadienne» : sur une enseigne
[VOIR Règle 5. c), p. 157]

The Bank Fishery Exhibit - The Age of Sail (N.S.)
exposition La Pêche sur les bancs à l'ère de la voile (N.-É.)
EN The Bank Fishery at The Age of Sail
The Bank Fishery - The Age of Sail
FR la Pêche sur les bancs à l'ère de la voile : dans un
texte
La Pêche sur les bancs à l'ère de la voile : sur une
enseigne
[VOIR Règle 5. c), p. 157]

The United Empire Loyalists Exhibit (N.S.)
exposition Les Loyalistes de l'Empire-Uni (N.-É.)
EN The United Empire Loyalists
FR les Loyalistes de l'Empire-Uni : dans un texte
Les Loyalistes de l'Empire-Uni : sur une enseigne
[VOIR Règle 5. c), p. 157]





RÈGLES D'ÉCRITURE DES TOPONYMES DE PARCS CANADA

RÈGLES D'ÉCRITURE DES TOPONYMES DE PARCS CANADA

Règles relatives à l'écriture, dans les langues officielles,
du nom des parcs nationaux, parcs marins nationaux,
réserves de parc national et de parc marin national,
lieux historiques nationaux incluant les canaux,
places patrimoniales et expositions, et des projets
de parc national, de parc marin national, de réserve
de parc national et d'aire marine nationale de conservation
du Canada

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

En 1992, Parcs Canada a reçu l'autorisation de vérifier l'exactitude du nom des parcs nationaux, parcs marins nationaux, réserves de parc national et de parc marin national, lieux historiques nationaux incluant les canaux, places patrimoniales et expositions sous sa gouverne. Pour ce faire, le Comité de toponymie et de terminologie de l'organisme a cru bon, à la suite du travail du Comité d'uniformisation de l'écriture des noms géographiques officiels du Canada (CUENGO) en 1989, d'édicter les règles d'écriture suivies pour l'établissement de ces désignations.

Les présentes règles régissent la désignation des entités actuellement propriété de l'organisme ou gérées par elle et déterminent le cadre lui permettant de désigner correctement toute entité éventuellement créée.

Pour le public, ces règles constituent une explication des noms retenus par Parcs Canada pour désigner les entités composant le patrimoine canadien. Toute désignation d'une nouvelle entité gérée par Parcs Canada de même que tout changement de désignation doivent être soumis au Comité de toponymie et de terminologie de Parcs Canada pour approbation.

Parcs Canada

TABLE DES MATIÈRES

A - <u>Règles générales</u>	79
-----------------------------------	----

Règles générales pour le passage de l'EN vers le FR (EN-FR) .	81
EN-FR 1. Nom de personne dans un toponyme FR	81
- Traits d'union	81
- Majuscules	82
- Particularités	82
EN-FR 2. Nom d'intérêt pancanadien (PANCAN) et règles du CUENGO	83
EN-FR 3. Noms de lieux répertoriés, habités ou non habités .	84
EN-FR 4. Raison sociale EN dans un toponyme FR	85

Règles générales pour le passage du FR vers l'EN (FR-EN)	87
FR-EN 1. Nom de personne dans un toponyme EN	87
FR-EN 2. Nom d'intérêt pancanadien (PANCAN) et règles du CUENGO	88
FR-EN 3. Noms de lieux répertoriés, habités ou non habités .	89
FR-EN 4. Raison sociale FR dans un toponyme EN	90
FR Raison sociale FR dans un toponyme FR	90

Traits d'union VS tirets	91
Traits d'union - EN	92
Traits d'union - FR	92
Majuscules	93
Majuscules - EN	93
Majuscules - FR	94

B - Règles spécifiques 97

Règles spécifiques pour le passage de l'EN vers le FR et du FR vers l'EN 99

Les toponymes de parcs nationaux, parcs marins nationaux, réserves de parc national et de parc marin national, lieux historiques nationaux incluant les canaux, places patrimoniales et expositions, et des projets de parc national, de parc marin national, de réserve de parc national et d'aire marine nationale de conservation peuvent se classer dans cinq catégories :

1. dont le spécifique est un nom donné, mis en apposition,
2. dont le spécifique est le nom d'un lieu habité,
3. dont le spécifique est le nom d'un lieu non habité,
4. dont le spécifique est le nom d'une personne illustre, d'une raison sociale, d'un immeuble, d'une construction, d'une installation ou d'un établissement fait de main d'homme, ou
5. dont le spécifique est le nom d'un événement historique ou la commémoration d'une bataille, d'un lieu ou d'une activité lié(e) à l'histoire (nom bilingue donné par Parcs Canada).

Catégories de toponymes pour les désignations de l'EN vers le FR et du FR vers l'EN

PREMIÈRE CATÉGORIE 99

Spécifique = nom donné, mis en apposition

1. a) Spécifique = nom (anglais, français, latin ou en langue autochtone) donné par Parcs Canada, mis en apposition, et constitué d'un élément ou plus habituellement sans trait d'union, ou d'un élément complexe
 - spécifique constitué d'un seul élément
 - spécifique constitué de plus d'un élément
 - spécifique constitué d'un élément complexe
 Exception à 1. a) (pour ce qui est du FR) :
 - spécifique constitué d'un nom latin
1. b) Spécifique = nom anglais donné par Parcs Canada, mis en apposition, constitué de deux éléments ou plus non reliés entre eux par un ou des traits d'union, et conservant en français en raison de l'usage, la forme anglaise, et ce, en exception à toute règle

DEUXIÈME CATÉGORIE 107
Spécifique = nom de lieu habité

- 2. a) Spécifique = nom de lieu habité à un seul élément
 - 2. b) Spécifique = nom de lieu habité à deux éléments ou plus,
sans trait d'union
 - 2. c) Spécifique = nom de lieu habité à deux éléments ou plus,
avec trait d'union
-

TROISIÈME CATÉGORIE 113
Spécifique = nom de lieu non habité

- 3. a) Spécifique = nom de lieu non habité – nom d'une
entité géographique répertoriée
répondant à la Règle 1. du CUENGO.
 - 3. b) Spécifique = nom de lieu non habité – nom d'une
entité géographique répertoriée
répondant aux Règles du CUENGO
autres que 1. et 8. b)
 - 3. c) Spécifique = nom de lieu non habité formé de deux entités
géographiques, l'une, non répertoriée, étant
nommée d'après l'autre, répertoriée, et
répondant à la Règle 8. b) du CUENGO
 - 3. d) Spécifique = nom de lieu non habité – nom d'une
particularité géographique non répertoriée
-

QUATRIÈME CATÉGORIE 127
**Spécifique = nom de personne illustre,
de raison sociale, ou
d'immeuble, de construction,
d'installation ou d'établissement
fait de main d'homme**

- 4. a) Spécifique = nom d'une personne illustre donné à l'entité
pour l'honorer ou parce qu'elle y a habité ou
en a été propriétaire
 - i) Spécifique = nom d'une personne illustre
Exception à 4. a) i) :
Spécifique = nom d'une personne illustre
précédé d'un titre
 - ii) Spécifique = nom donné à un lieu
par une personne illustre
- 4. b) Spécifique = nom d'un navire

4. c) Spécifique = nom de raison sociale ou désignation officielle d'une construction n'ayant pas de forme FR ou EN équivalente
- i) établissement EN
 - ii) raison sociale EN
 - iii) établissement FR
 - iv) raison sociale FR
4. d) Spécifique = nom de raison sociale ou de construction ayant une forme FR équivalente
- i) nom donné à la construction (apposition)
Exceptions à 4. d) i) :
 nom donné à la construction = nom de personne précédé d'un titre
 nom donné à la construction = nom de militaire
 nom donné à la construction = titre ayant un équivalent français
 - ii) nom donné à la construction d'après un nom de lieu habité
 - nom de lieu habité à un seul élément et précédant le générique
 - nom de lieu habité à un seul élément et suivant le générique ou joint par la particule «of»
 - nom de lieu habité à deux éléments ou plus et précédant le générique
 - iii) nom donné à la construction d'après un nom de lieu non habité

CINQUIÈME CATÉGORIE 153

Spécifique = nom d'événement historique ou commémoration d'une bataille, d'un lieu ou d'une activité lié(e) à l'histoire
(Nom bilingue donné par Parcs Canada)

- 5. a) Spécifique = nom de bataille
- 5. b) Spécifique = nom de lieu ou d'activité lié(e) à l'histoire
- 5. c) Spécifique = nom d'exposition

A — RÈGLES GÉNÉRALES

Règles générales pour le passage de l'EN vers le FR (EN-FR)

EN-FR 1. Nom de personne dans un toponyme FR

- Traits d'union

1. Dans un toponyme FR, les titre, prénom(s), initiale(s) de prénom(s) et nom de famille sont reliés par des traits d'union.

Exemple :

EN Sir John Johnson House National Historic Site (Ont.)
 nom : Sir John Johnson
 titre : Sir
 prénom : John
 patronyme : Johnson
 FR lieu historique national de la Maison-de-Sir-John-Johnson
 (Ont.)

2. De même, dans un toponyme FR, les éléments d'un double patronyme, soit un nom de famille constitué des noms de famille de la mère et du père, sont joints par un trait d'union même si en EN ils ne le sont pas.

Exemple :

EN *Alexander Graham Bell National Historic Site (N.S.)
 nom : Alexander Graham Bell
 prénom : Alexander
 matronyme : Graham
 patronyme : Bell
 FR *lieu historique national Alexander-Graham-Bell (N.-É.)

3. Par contre, dans un toponyme FR, un patronyme (nom de famille) dont les éléments ne sont pas reliés par un ou des traits d'union doit demeurer tel.

Exemples :

EN J.C. Van Horne National Historic Site (*hypothetical*)
 FR lieu historique national J.-C.-Van Horne (hypothétique)

EN Pierre de La Vérendrye National Park (*hypothetical*)
 FR parc national Pierre-de La Vérendrye (hypothétique)
 nom : Pierre de La Vérendrye
 prénom : Pierre
 patronyme : de La Vérendrye

EN De La Vérendrye National Park (*hypothetical*)
 FR parc national de La Vérendrye (hypothétique)

NOTA En EN, la majuscule à «De» tient de ce que la préposition soit le premier mot sur une inscription. En FR, le patronyme «de La Vérendrye» demeure intact; le «de» n'est pas ici une particule de liaison mais une partie du patronyme, le nom d'une personne donné à un parc étant placé en apposition.

MAIS

EN Marcel De La Sablonnière National Park (*hypothetical*)
 FR parc national Marcel-De La Sablonnière (hypothétique)
nom : Marcel De La Sablonnière
prénom : Marcel
patronyme : De La Sablonnière

EN De La Sablonnière National Park (*hypothetical*)
 FR parc national De La Sablonnière (hypothétique)
 NOTA En EN, la majuscule à «De» tient à la fois de ce que la préposition s'écrive ainsi dans le patronyme et qu'elle soit le premier mot sur une inscription. En FR, le patronyme «De La Sablonnière» demeure intact; le «De» n'est pas une particule de liaison mais une partie du patronyme, le nom d'une personne donné à un parc étant placé en apposition.

- Majuscules

Dans un toponyme FR, la graphie de tous les éléments d'un patronyme (nom de famille) doit être respectée.

Ainsi, on reproduira la présence ou l'absence de majuscule(s) ou de trait(s) d'union dans la graphie de patronymes qui ne doivent prendre ni majuscule, ni trait d'union supplémentaires.

Exemples : Voir ci-dessus.

EN Charles Le Moyne d'Iberville National Park (*hypothetical*)
 FR parc national Charles-Le Moyne-d'Iberville (hypothétique)
 NOTA Nom + titre : Charles Le Moyne, Sieur d'Iberville, d'où le trait d'union en FR entre «Le Moyne» et «d'Iberville».

- Particularités

Il peut arriver que l'histoire nous amène à contourner les règles existantes.

Exemple :

EN *Louis S. St. Laurent National Historic Site (Que.)
 FR *lieu historique national Louis-S.-St-Laurent (Qc)
nom signé en EN : Louis S. St. Laurent
nom signé en FR : Louis S. St-Laurent
prénoms : Louis S. (premier prénom et initiale pour Stephen)
patronyme EN : St. Laurent (utilisé par le Premier ministre dans sa correspondance EN)
patronyme FR : St-Laurent (utilisé par le Premier ministre dans sa correspondance FR)
 NOTA Voir l'explication de la particularité concernant ce patronyme sous les exemples de la catégorie 4. a) i), p. 129.

EN-FR 2. Nom d'intérêt pancanadien (PANCAN) et règles du CUENGO

Dans un toponyme FR, les noms d'intérêt pancanadien (PANCAN) et les règles du Comité d'uniformisation de l'écriture des noms géographiques officiels du Canada (CUENGO) concernant l'écriture des toponymes doivent être respectés.

Exemples :

a) PANCAN

- EN **Prince Edward Island National Park (P.E.I.)**
 FR **parc national de l'île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.)**
 EN Prince Edward Island (PANCAN)
 FR île-du-Prince-Édouard (PANCAN)
- EN **Northern Baffin Island Proposed National Park (N.W.T.)**
 FR **projet de parc national du Nord-de-l'île-de-Baffin (T.N.-O.)**
 EN Baffin Island (PANCAN)
 FR île de Baffin (PANCAN)
 NOTA PANCAN + Règle 8. b) - CUENGO.

b) Règles du CUENGO

- EN **Yellowhead Pass National Historic Site (Alta.)**
 FR **lieu historique national du Col-Yellowhead (Alb.)**
 EN Yellowhead Pass [GAALB,1988,,,64]
 FR col Yellowhead
 NOTA Règle 1. - CUENGO (et non : col de la Tête-Jaune)
- EN **Old Crow Flats Proposed National Park (Y.T.)**
 FR **projet de parc national de la Plaine-Old Crow (Yn)**
 EN Old Crow Flats [GAYUK,1988,,,19]
 FR plaine Old Crow
 NOTA Règle 1. + Règle 5. - CUENGO.
- EN **Bois Blanc Island Lighthouse National Historic Site (Ont.)**
 FR **lieu historique national du Phare-de-l'île-Bois Blanc (Ont.)**
 EN Bois Blanc Island [GAONT,1988,,,41]
 FR île Bois Blanc
 NOTA Règle 1. + Règle 5. - CUENGO.
- EN **Cape Breton Highlands National Park (N.S.)**
 FR **parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton (N.-É.)**
 EN Cape Breton [GANOV,1993,,,40] + Highlands
 FR hautes terres + cap Breton
 NOTA Règle 8. b) + Règle 1. - CUENGO.

EN-FR 3. Noms de lieux répertoriés, habités ou non habités

Le nom d'un lieu habité et le spécifique d'un nom de lieu non habité de forme EN faisant partie d'un nom de parc, lieu ou canal historique FR conservent la même graphie qu'au répertoire, c'est-à-dire qu'ils demeurent les mêmes, avec ou sans trait d'union entre les éléments, et avec toutes leurs caractéristiques, marques du possessif, accents, signes diacritiques ou majuscules.

Cette règle vaut également pour un nom de lieu historiquement habité et le nom donné à une construction.

Exemples : Fish Creek, Frenchman Butte, St. Peters, St. Andrew's
L'Anse aux Meadows, Sault Ste. Marie, West Isles,
Bois Blanc, McNab, Espérance, Kicking Horse, Bar U

a) lieu habité actuellement répertorié

- EN **Prince Albert National Park** (Sask.)
FR parc national de **Prince Albert** (Sask.)
- EN Gold Room at **Bear Creek National Historic Site** (Y.T.)
FR lieu historique national
de la Salle-d'Affinage-de-l'Or-de-Bear Creek (Yn)
- EN ***Port au Choix National Historic Site** (Nfld.)
FR ***lieu historique national de Port au Choix** (T.-N.)

b) lieu historiquement habité

- EN ***Lower Fort Garry National Historic Site** (Man.)
FR ***lieu historique national de Lower Fort Garry** (Man.)
- EN **Dawson City Buildings National Historic Site** (Y.T.)
FR lieu historique national des Édifices-de-Dawson City (Yn)

c) nom donné à une construction

- EN **Bar U Ranch National Historic Site** (Alta.)
FR lieu historique national du Ranch-Bar U (Alb.)
- EN ***Fort St. Joseph National Historic Site** (Ont.)
FR ***lieu historique national du Fort-St. Joseph** (Ont.)
- EN **Dalvay-by-the-Sea Hotel National Historic Site** (P.E.I.)
FR lieu historique national de l'Hôtel-Dalvay-by-the-Sea
(Î.-P.-É.)

EN-FR 4. Raison sociale EN dans un toponyme FR

Dans un toponyme FR, une raison sociale EN, le nom EN d'une entreprise ou le nom officiel EN donné à un établissement conserve la même graphie qu'en EN sans ajout de trait d'union.

Exemples :

a) raison sociale

EN	Gulf of Georgia Cannery National Historic Site (B.C.)
FR	lieu historique national Gulf of Georgia Cannery (C.-B.)
EN	*Rocky Mountain House National Historic Site (Alta.)
FR	*lieu historique national Rocky Mountain House (Alb.)
EN	York Factory National Historic Site (Man.)
FR	lieu historique national York Factory (Man.)

b) désignation officielle

EN	Jasper House National Historic Site (Alta.)
FR	lieu historique national Jasper House (Alb.)
EN	Province House National Historic Site (P.E.I.)
FR	lieu historique national Province House (Î.-P.-É.)

Règles générales pour le passage du FR vers l'EN (FR-EN)

FR-EN 1. Nom de personne dans un toponyme EN

Dans un toponyme EN, le nom d'une personne doit avoir la même graphie que de son vivant; ainsi, un prénom ou un patronyme composé conserve le trait d'union en EN et il n'y a pas de trait d'union entre les titre, prénom(s), initiale(s) de prénom(s) et le patronyme (nom de famille).

Exemples :

a) prénom composé

FR lieu historique national Louis-Joseph-Papineau (Qc)
 EN **Louis-Joseph** Papineau National Historic Site (Que.)

FR *lieu historique national de Sir-George-Étienne-Cartier (Qc)
 nom : Sir George-Étienne Cartier
 titre : Sir
 prénom : George-Étienne
 patronyme : Cartier
 EN *Sir **George-Étienne** Cartier National Historic Site (Que.)

b) patronyme composé

FR lieu historique national Paul-Gérin-Lajoie (hypothétique)
 EN Paul **Gérin-Lajoie** National Historic Site (*hypothetical*)

c) composé nom et titre

FR parc national Charles-Le Moyne-d'Iberville (hypothétique)
 nom : Charles Le Moyne
 titre : Sieur d'Iberville
 nom + titre : Charles Le Moyne, Sieur d'Iberville
 désignation habituelle : Charles Le Moyne d'Iberville
 EN **Charles Le Moyne d'Iberville** National Park (*hypothetical*)

FR-EN 2. **Nom d'intérêt pancanadien (PANCAN) et règles du CUENGO**

Dans un toponyme EN, les noms d'intérêt pancanadien (PANCAN) et les règles du Comité d'uniformisation de l'écriture des noms géographiques officiels du Canada (CUENGO) concernant l'écriture des toponymes doivent être respectés.

Exemples :a) PANCAN

FR *lieu historique national de la Bataille-de-la-Ristigouche (Qc)

EN *Battle of the Restigouche National Historic Site (Que.)

FR rivière Ristigouche (PANCAN) ou la Ristigouche

EN Restigouche River (PANCAN) or the Restigouche

NOTA PANCAN + Règle 4. - CUENGO.

FR parc national des îles-du-Saint-Laurent (Ont.)

EN St. Lawrence Islands National Park (Ont.)

FR fleuve Saint-Laurent (PANCAN) ou le Saint-Laurent

EN St. Lawrence River (PANCAN) or the St. Lawrence

NOTA PANCAN + Règle 4. + Règle 8. b) - CUENGO.

FR parc national des îles-de-la-Baie-Georgienne (Ont.)

EN Georgian Bay Islands National Park (Ont.)

FR baie Georgienne (PANCAN)

EN Georgian Bay (PANCAN)

NOTA PANCAN + Règle 8. b) - CUENGO.

b) Règles du CUENGO

FR réserve de parc national de l'Archipel-de-Mingan (Qc)

EN Mingan Archipelago National Park Reserve (Que.)

FR archipel de Mingan [CT-1,1987,,,1165]

EN Mingan Archipelago

NOTA Règle 1. + Règle 8. e) inversées - CUENGO.

FR parc marin du Saguenay - Saint-Laurent (Qc)

EN Saguenay-St. Lawrence Marine Park (Que.)

FR rivière Saguenay (PANCAN) ou le Saguenay (masc.)

EN Saguenay River (PANCAN) or the Saguenay

FR fleuve Saint-Laurent (PANCAN) ou le Saint-Laurent

EN St. Lawrence River (PANCAN) or the St. Lawrence

NOTA PANCAN + Règle 4. - CUENGO.

FR lieu historique national de la Grosse-île (Qc)

EN Grosse île National Historic Site (Que.)

FR Grosse île [CT-1,1987,,,742]

EN Grosse île

NOTA Règle 2. + Règle 3. inversées - CUENGO.

FR-EN 3. Noms de lieux répertoriés, habités ou non habités

Le nom d'un lieu habité et le spécifique d'un nom de lieu non habité de forme FR faisant partie d'un nom de parc, lieu ou canal historique EN conservent la même graphie qu'au répertoire, c'est-à-dire qu'ils demeurent les mêmes, avec ou sans trait d'union entre les éléments, et avec toutes leurs caractéristiques, accents, signes diacritiques ou majuscules.

Cette règle vaut également pour un nom de lieu historiquement habité et le nom donné à une construction.

Exemples : **Pointe-au-Père**, **Coteau-du-Lac**, **Saint-Ours**, **Grand-Pré**, **Québec** (la ville), **Louisbourg**, **Lévy**, **Témiscamingue**, **Saint-Maurice**

a) lieu habité actuellement répertorié

FR *lieu historique national de **Grand-Pré** (N.-É.)
 EN ***Grand-Pré** National Historic Site (N.S.)
 NOTA Graphie du lieu historiquement habité que les habitants du «Grand Pré» d'aujourd'hui voudraient voir rétablie.

FR **Sainte-Anne-de-Bellevue** Canal (Que.)
 EN canal de **Sainte-Anne-de-Bellevue** (Qc)

b) lieu historiquement habité

FR *lieu historique national du Fort-Amherst – **Port-la-Joye** (Î.-P.-É.)
 EN *Fort Amherst-**Port-la-Joye** National Historic Site (P.E.I.)
 FR *lieu historique national de **Port-Royal** (N.-É.)
 EN ***Port-Royal** National Historic Site (N.S.)

c) nom donné à une construction ou à un événement

FR *lieu historique national du Fort-**Beauséjour** (N.-B.)
 EN *Fort **Beauséjour** National Historic Site (N.B.)
 FR lieu historique national de la Mission-**Saint-Louis** (Ont.)
 EN **Saint-Louis** Mission National Historic Site (Ont.)
 FR *lieu historique national de la Bataille-de-la-**Châteauguay** (Qc)
 FR rivière Châteauguay ou la Châteauguay
 EN Châteauguay River or the Châteauguay
 EN *Battle of the **Châteauguay** National Historic Site (Que.)

FR-EN 4. **Raison sociale FR dans un toponyme EN**

Dans un toponyme EN, une raison sociale FR, le nom FR d'une entreprise ou le nom officiel FR donné à un établissement doit avoir la même graphie que lorsque cette installation est désignée isolément, c'est-à-dire lorsque sa désignation n'est pas le spécifique du nom d'un parc ou d'un lieu historique; elle s'écrit donc sans les traits d'union autres que ceux réclamés par le spécifique du nom de la construction ou du toponyme inscrit au répertoire.

Exemples :

FR lieu historique national des Forges-du-Saint-Maurice (Qc)
 NOTA «Forges du Saint-Maurice» est la raison sociale de l'entreprise historique.

EN **Forges du Saint-Maurice** National Historic Site (Que.)

FR lieu historique national du Manoir-Papineau (Qc)
 NOTA «Manoir Papineau» est le nom donné à la résidence par son propriétaire.

EN **Manoir Papineau** National Historic Site (Que.)

FR **Raison sociale FR dans un toponyme FR**

Dans un toponyme FR, une raison sociale FR, le nom FR d'une entreprise ou le nom officiel FR donné à un établissement ou à une bataille prend les traits d'union.

FR lieu historique national des **Forges-du-Saint-Maurice** (Qc)
 Raison sociale : Forges du Saint-Maurice

FR lieu historique national du **Manoir-Papineau** (Qc)
 Désignation officielle : Manoir Papineau

FR *lieu historique national
 du **Fort-Numéro-Un-de-la-Pointe-de-Lévy** (Qc)
 Désignation officielle : fort Numéro-Un
 NOTA Le spécifique du nom d'un fort est toujours une désignation officielle.

FR lieu historique national de la **Bataille-du-Moulin-à-Vent** (Ont.)
 Désignation officielle : bataille du Moulin-à-Vent
 NOTA Le spécifique du nom d'une bataille est toujours une désignation officielle.

Traits d'union VS tirets

1. En FR et en EN, certains spécifiques représentant une association de faits, d'idées ou de noms de lieux, commandent l'utilisation du tiret (-) qu'il ne faut pas confondre avec le trait d'union (-). En FR, le tiret est précédé et suivi d'un espace, ce qui n'est pas le cas d'un trait d'union; en EN, tirets et traits d'union ne sont ni précédés ni suivis d'un espace.

Les toponymes demandant des tirets sont les suivants :

EN Trent-Severn Waterway (Ont.)
 FR voie navigable Trent - Severn (Ont.)

EN Saguenay-St. Lawrence Marine Park (Que.)
 FR parc marin du Saguenay - Saint-Laurent (Qc)

EN *Fort Amherst-Port-la-Joye National Historic Site (P.E.I.)
 FR *lieu historique national du Fort-Amherst - Port-la-Joye (Î.-P.-É.)

2. De même, on utilise un tiret pour réunir une association de toponymes dont l'un au moins comporte déjà un trait d'union.

Exemple :

FR parc marin du Saguenay - Lac-Saint-Jean (hypothétique)
 NOTA Les régions du Saguenay et du Lac-Saint-Jean. Il s'agit ici des régions et non de la rivière et du lac.

EN Saguenay - Lac-Saint-Jean National Park (hypothetical)

3. Par contre, il est d'usage de lier par un trait d'union et non par un tiret les noms de deux personnes associées sur le plan historique, même si le nom de l'une d'elle comporte déjà un trait d'union.

Le toponyme répondant à cette règle est le suivant :

EN *Cartier-Brébeuf National Historic Site (Que.)
 FR *lieu historique national Cartier-Brébeuf (Qc)

Autres exemples :

EN Macdonald-Cartier Bridge (between Ottawa, Ont. & Hull, Que.)
 FR pont Macdonald-Cartier (entre Ottawa (Ont.) et Hull (Qc))
 NOTA Nommé d'après les pères de la Confédération,
 Sir John A. Macdonald et Sir George-Étienne Cartier.

EN King-St. Laurent National Historic Site (hypothetical)
 FR lieu historique national King-St-Laurent (hypothétique)
 NOTA Il s'agit des anciens Premiers ministres libéraux
 William Lyon Mackenzie King et Louis S. St-Laurent.

Traits d'union - EN

Dans un toponyme EN, une installation ou un fait historique FR ayant un équivalent EN ne prend de traits d'union que ceux demandés par le spécifique d'un toponyme répertorié ou le respect de la graphie d'un nom donné.

Exemples :a) sans trait d'union

EN *Fort No. 1 at Pointe de Lévy National Historic Site (Que.)
FR *lieu historique national
du Fort-Numéro-Un-de-la-Pointe-de-Lévy (Qc)

EN *The Fur Trade at Lachine National Historic Site (Que.)
FR *lieu historique national
du Commerce-de-la-Fourrure-à-Lachine (Qc)

b) avec traits d'union

EN Pointe-au-Père Lighthouse National Historic Site (Que.)
FR lieu historique national du Phare-de-Pointe-au-Père (Qc)

EN Saint-Louis Mission National Historic Site (Ont.)
FR lieu historique national de la Mission-Saint-Louis (Ont.)

Traits d'union - FR

L'inverse ne s'applique pas puisque, dans un toponyme FR, une installation ou un fait historique EN ayant un équivalent FR conserve les traits d'union demandés par le spécifique d'un toponyme répertorié ou le respect de la graphie d'un nom donné et prend ceux requis par la règle de l'établissement du spécifique d'un toponyme de Parcs Canada.

Exemples :a) sans trait d'union

EN Bar U Ranch National Historic Site (Alta.)
FR lieu historique national du Ranch-Bar U (Alb.)

b) avec traits d'union

EN Dalvay-by-the-Sea Hotel National Historic Site (P.E.I.)
FR lieu historique national de l'Hôtel-Dalvay-by-the-Sea
(f.-P.-É.)

Majuscules

Majuscules - EN

1. Dans le spécifique d'un toponyme EN, tous les mots autres que les articles (*a, the*) et les prépositions (*of, in, into, on, at, by, etc.*) prennent la majuscule; ainsi en est-il des noms, adjectifs, verbes et adverbes devenus éléments de spécifique.

Exemples : (en GRAS : articles et prépositions;
soulignés : éléments du spécifique EN avec majuscule)

EN Battle of the Windmill National Historic Site (Ont.)
FR lieu historique national de la Bataille-du-Moulin-à-Vent
(Ont.)

EN Old Port of Québec Interpretation Centre (Que.)
FR centre d'interprétation du Vieux-Port-de-Québec (Qc)

EN *The Fur Trade at Lachine National Historic Site (Que.)
NOTA La majuscule à «The» tient du fait que l'article soit
le premier mot du toponyme EN.
FR *lieu historique national
du Commerce-de-la-Fourrure-à-Lachine (Qc)

EN Jasper Park Information Centre National Historic Site
(Alta.)
NOTA *The information centre of Jasper National Park.*
FR lieu historique national
du Centre-d'Accueil-du-Parc-Jasper (Alb.)
NOTA Le centre d'accueil du parc national Jasper.

EN Twin Falls Tea House National Historic Site (B.C.)
NOTA *The tea house named after the nearby Twin Falls.*
FR lieu historique national du Salon-de-Thé-des-Chutes-Twin
(C.-B.)

2. Cependant, cette règle ne s'applique pas pour les articles ou prépositions qui portent déjà la majuscule pour être parties d'un spécifique.

Exemple :

EN Head-Smashed-In Buffalo Jump National Historic Site (Alta.)
FR lieu historique national
de l'Escarpement-Head-Smashed-In (Alb.)
du Précipice-à-Bisons-Head-Smashed-In (Alb.)

EN Head-Smashed-In Buffalo Jump (Alta.) [GAALB, 1988, , , 26]
FR escarpement Head-Smashed-In (Alb.)
OU [Règle 1. + Rule 5. - CUENGO]
précipice à bisons Head-Smashed-In (Alb.)

Majuscules - FR

1. Dans le spécifique d'un toponyme FR, tous les mots autres que les articles (le, la, l', les, un, une, des) et les prépositions (à, de, d', vers, sans, pour, etc.) prennent la majuscule; ainsi en est-il des noms, adjectifs, verbes et adverbess devenus éléments de spécifique.

Exemples : (en GRAS : articles et prépositions;
soulignés : éléments du spécifique FR avec majuscule)

EN Sulphur Mountain Cosmic Ray Station National Historic Site
(Alta.)
FR lieu historique national de la
Station-d'Étude-des-Rayons-Cosmiques-du-Mont-Sulphur (Alb.)

EN Sulphur Mountain Cosmic Ray Station
FR station d'étude des rayons cosmiques du Mont-Sulphur

EN Sulphur Mountain [GAALB,1988,,,56]
FR mont Sulphur [Règle 1. - CUENGO + usage]

EN Riding Mountain Park East Gate Registration Complex
National Historic Site (Man.)
FR lieu historique national du
Centre-d'Inscription-de-l'Entrée-Est-du-Parc-du-Mont-Riding
(Man.)

EN Riding Mountain Park East Gate Registration Complex
FR centre d'inscription de l'entrée Est du
parc du Mont-Riding

EN Riding Mountain (National) Park
FR parc (national) du Mont-Riding (cat. 3. a), p. 116)

EN Riding Mountain [GAMAI,1994,,,81]
FR mont Riding [Règle 1. - CUENGO + usage]

EN First Oil Well in Western Canada National Historic Site
(Alta.)
FR lieu historique national du
Premier-Puits-de-Pétrole-de-l'Ouest-Canadien (Alb.)

EN First Oil Well in Western Canada
FR premier puits de pétrole de l'Ouest canadien

EN Western Canada
FR Ouest canadien

EN Dredge No. 4 National Historic Site (Y.T.)
FR lieu historique national de la Drague-Numéro-Quatre (Yn)

2. Cependant, cette règle ne s'applique pas pour les articles ou prépositions qui portent déjà la majuscule pour être parties d'un spécifique.

EN *L'Anse aux Meadows National Historic Site (Nfld.)
FR *lieu historique national de L'Anse aux Meadows (T.-N.)

EN The Acadian Odyssey Exhibit (N.B.)
FR exposition L'Odyssée acadienne (N.-B.)

3. Un point cardinal porte toujours la majuscule lorsqu'il fait partie d'un toponyme FR.

Exemples :

EN Riding Mountain Park East Gate Registration Complex National
Historic Site (Man.)
FR lieu historique national du
Centre-d'Inscription-de-l'Entrée-Est-du-Parc-du-Mont-Riding
(Man.)

EN Northern Baffin Island Proposed National Park (N.W.T.)
FR projet de parc national du Nord-de-l'île-de-Baffin
(T.N.-O.)

B - RÈGLES SPÉCIFIQUES

AVIS

Les présentes règles ne s'appliquent pas aux noms
des rivières du patrimoine qui, noms géographiques,
relèvent des règles du
Comité d'uniformisation de l'écriture des noms
géographiques officiels du Canada (CUENGO)

Règles spécifiques pour le passage de l'EN vers le FR
Règles spécifiques pour le passage du FR vers l'EN

Catégories de toponymes pour les désignations
de l'EN vers le FR et du FR vers l'EN

PREMIÈRE CATÉGORIE

Spécifique = nom donné, mis en apposition

EN

1. a) - spécifique constitué d'un seul élément
Banff National Park (Alta.)
- spécifique constitué de plus d'un élément
Gwaii Haanas National Park Reserve (B.C.)
- spécifique constitué d'un élément complexe
Trent-Severn Waterway (Ont.)

Exception à 1. a) (pour ce qui est du FR) :

- spécifique constitué d'un nom latin
Terra Nova National Park (Nfld.)

Le spécifique

- est un nom (anglais, français, latin ou en langue autochtone) donné par Parcs Canada, ou
 - est le même que celui d'une ou de plusieurs entités géographiques à l'intérieur du parc/lieu ou dans la région;
- il
- précède le générique, sans particule de liaison, et
 - est composé d'un seul ou de plusieurs éléments, habituellement sans trait d'union s'il est un nom anglais, français ou en langue autochtone, et sans trait d'union s'il est un nom latin.

NOTA En anglais, un terme latin, utilisé ou non comme nom propre, ne prend pas de trait d'union.

(*The Canadian Style*, 1985, page 44, paragraphe 2.04 j))

FR

1. a) - spécifique constitué d'un seul élément
parc national Banff (Alb.)
- spécifique constitué de plus d'un élément
réserve de parc national Gwaii Haanas (C.-B.)
- spécifique constitué d'un élément complexe
voie navigable Trent - Severn (Ont.)

Le spécifique

- demeure le même,
- conserve la même graphie, avec ou sans trait(s) d'union, et
- se place en apposition au générique, sans particule de liaison.

Exception à 1. a) :

- spécifique constitué d'un nom latin
parc national **Terra-Nova** (T.-N.)

Le spécifique

- demeure le même,
- conserve la même graphie mais prend le trait d'union comme s'il eut été un spécifique français, et
- se place en apposition au générique, sans particule de liaison.

NOTA En français, un nom latin suit la règle des noms français.

EN

1. b) **Elk Island National Park** (Alta.)

Le spécifique

- est un nom anglais donné par Parcs Canada et
 - qui représente une entité non habitée, une réalité du milieu ou un fait d'histoire qui, normalement, a un équivalent français;
- il
- précède le générique, sans particule de liaison, et
 - est composé de deux éléments ou plus non reliés entre eux par un ou des traits d'union.

FR

1. b) parc national **Elk Island** (Alb.)

Le spécifique

- demeure le même, en raison de l'usage,
 - conserve la même graphie, sans trait d'union, et
 - se place en apposition au générique, sans particule de liaison et ce, en exception à toute règle.
-

Toponymes de la catégorie 1. a)

Spécifique = nom (anglais, français ou en langue autochtone)
donné par Parcs Canada, mis en apposition, et
constitué d'un élément ou plus, habituellement
sans trait d'union, ou d'un élément complexe

- spécifique constitué d'un seul élément

Aulavik National Park (N.W.T.)

parc national Aulavik (T.N.-O.)

former name / ancien nom (cat. 3. a), p. 115) :

Banks Island Proposed National Park (N.W.T.)

projet de parc national de l'île-Banks (T.N.-O.)

Auyuittuq National Park Reserve (N.W.T.)

réserve de parc national Auyuittuq (T.N.-O.)

Banff National Park (Alta.)

parc national Banff (Alb.)

NOTA La création du parc en 1885, le premier du réseau des parcs au Canada, se confond avec celle du hameau habité du même nom (point d'attache des constructeurs du chemin de fer transcontinental durant l'installation de la portion de la route ferroviaire traversant les Rocheuses), de sorte que l'on ne sait lequel du parc ou du hameau a reçu le nom de «Banff» en premier.

Forillon National Park (Que.)

parc national Forillon (Qc)

NOTA Ce nom a été donné au parc et à d'autres entités de la région, même si on ne peut en déterminer exactement les origines et que le Répertoire du Québec donne «parc national de Forillon» [CT-1,1987,,633].

Fundy National Park (N.B.)

parc national Fundy (N.-B.)

Ivvavik National Park (Y.T.)

parc national Ivvavik (Yn)

former name / ancien nom (cat. 3. c), p. 123) :

Northern Yukon National Park (Y.T.)

parc national du Nord-du-Yukon (Yn)

Jasper National Park (Alta.)

parc national Jasper (Alb.)

Kejimikujik National Park (N.S.)

parc national Kejimikujik (N.-É.)

NOTA Nommé d'après le lac du même nom dans la région.

Kluane National Park Reserve (Y.T.)

réserve de parc national Kluane (Yn)

NOTA Nom autochtone donné d'après des entités du même nom dans la région et non d'après la localité habitée de ce nom, dans lequel cas, on eut dit «parc national de Kluane».

Kootenay National Park (B.C.)

parc national Kootenay (C.-B.)

NOTA Nommé d'après des entités du même nom dans la région.

Kouchibouguac National Park (N.B.)

parc national Kouchibouguac (N.-B.)

NOTA Nom autochtone donné d'après des entités du même nom dans la région et non d'après l'agglomération habitée de ce nom, dans lequel cas, on eut dit «parc national de Kouchibouguac».

Nahanni National Park Reserve (N.W.T.)

réserve de parc national Nahanni (T.N.-O.)

NOTA Nom autochtone donné d'après des entités du même nom dans la région et non d'après la rivière de ce nom, dans lequel cas, on eut dit «réserve de parc national de la Nahanni».

C'est par erreur que le Répertoire donne le nom comme celui d'un parc et non celui d'une réserve de parc, et que le nom français comporte la particule de liaison «de» :

«Nahanni National Park – parc national de Nahanni»;

ce dernier nom eut été correct si le parc eut été nommé d'après un nom de lieu habité.

Pukaskwa National Park (Ont.)

parc national Pukaskwa (Ont.)

NOTA Nommé d'après des entités du même nom dans la région.

Rideau Canal (Ont.)

canal Rideau (Ont.)

NOTA Nommé d'après des entités du même nom dans la région.

Vuntut Proposed National Park (Y.T.)

projet de parc national Vuntut (Yn)

former name / ancien nom (cat. 3. a), p. 115) :

Old Crow Flats Proposed National Park (Y.T.)

projet de parc national de la Plaine-Old Crow (Yn)

Yoho National Park (B.C.)

parc national Yoho (C.-B.)

NOTA Ce parc est nommé d'après la vallée du même nom (Yoho Valley). Il ne pourrait être nommé d'après le point ferroviaire de ce nom; «parc national de Yoho» [GACOL, 1985, , , 280] au Répertoire est donc à corriger.

- spécifique constitué de plus d'un élément

Gwaii Haanas National Park Reserve; Gwaii Haanas (B.C.)
réserve de parc national Gwaii Haanas; Gwaii Haanas (C.-B.)
et

Gwaii Haanas National Marine Park Reserve; Gwaii Haanas (B.C.)
réserve de parc marin national Gwaii Haanas; Gwaii Haanas
(C.-B.)

NOTA Noms sur lesquels les parties se sont entendues; les
autochtones ne les désignent que par «Gwaii Haanas».

former names / anciens noms :

1. Gwaii Haanas National Park Reserve and National Marine
Park Reserve (B.C.)
réserve de parc national et réserve de parc marin
national Gwaii Haanas (C.-B.)
2. South Moresby/Gwaii Haanas National Park Reserve and
National Marine Park Reserve (B.C.)
réserve de parc national et réserve de parc marin
national Moresby-Sud/Gwaii Haanas (C.-B.)

- spécifique constitué d'un élément complexe

Trent-Severn Waterway (Ont.)
voie navigable Trent - Severn (Ont.)

NOTA Jonction des noms des deux entités réunies par la voie
navigable; le trait est un tiret de jonction qu'il faut
faire précéder et suivre d'un espace en FR mais non en EN.

Toponyme exception de la catégorie 1. a)

Spécifique = nom latin

Terra Nova National Park (Nfld.)
parc national Terra-Nova (T.-N.)

NOTA En anglais, un terme latin, utilisé comme nom propre ne
prend pas de trait d'union; par contre, en français, un nom
latin suit la règle des noms français et adopte le trait
d'union quand il est utilisé comme spécifique.
Si le parc eut été nommé d'après l'agglomération habitée, on
eut dit «parc national de Terra Nova». C'est par erreur que
le Répertoire donne ce nom comme officiel [GANEW, 1983, , 176]
vu que le parc n'est pas nommé d'après l'agglomération mais
d'après d'autres entités du même nom dans la région.

Toponymes de la catégorie 1. b)

Spécifique = nom anglais donné par Parcs Canada, mis en apposition, constitué de deux éléments ou plus non reliés entre eux par un ou des traits d'union, et conservant en français, en raison de l'usage, la forme anglaise, et ce, en exception à toute règle

Elk Island National Park (Alta.)

parc national Elk Island (Alb.)

NOTA Créé en 1906, ce parc, le seul à être clôturé, conserve, en français, le nom anglais en apposition, en raison du temps depuis lequel l'erreur est répétée et du coût qu'entraînerait un changement. Le nom exact du parc en français aurait dû être :

– parc national de l'îlot-Elk

OU

– parc national de l'îlot-de-Végétation-Elk, ce parc tirant son nom du fait qu'il constitue un îlot de végétation naturelle différente de celle qui l'environne, l'«îlot de végétation Elk».

S'il eut été nommé d'après la localité habitée, le nom eut été «parc national d'Elk Island», et si nommé d'après l'île Elk, «parc national de l'île-Elk».

Fathom Five National Marine Park (Ont.)

parc marin national Fathom Five (Ont.)

NOTA Le parc provincial de ce nom est devenu parc national.

Pourtant, seul le parc provincial est répertorié.

On trouve, dans ce parc, des épaves de bateaux. L'expression «Fathom Five» est tirée de *The Tempest* de William Shakespeare : «*Full fathom five thy father lies, Of his bones are corals made.*»

Un «*fathom*» est une unité de mesure égale à six pieds utilisée principalement pour mesurer la profondeur de l'eau et la longueur des bateaux, cordes, câbles, etc.

(5 *fathoms* = 30 pieds)

Il faut conserver «Fathom Five» : une saveur dans ce spécifique se perdrait à la traduction.

[Extension de la Règle 2. – CUENGO]

Pacific Rim National Park Reserve (B.C.)

réserve de parc national Pacific Rim (C.-B.)

NOTA On répète, à tort, que ce nom est donné et ne se traduit pas; pourtant, règle courante, «Pacific Rim» (*not in the Gazetteer*) se rend par «littoral du Pacifique» (non répertorié). Cependant, l'usage a consacré l'utilisation du spécifique EN dans le nom FR du parc.

Le nom du parc aurait dû être :

– réserve de parc national du Littoral-du-Pacifique.

Wood Buffalo National Park (N.W.T.)
 parc national Wood Buffalo (T.N.-O.)

NOTA Aucune autre entité de ce nom n'est répertoriée.

Ce parc comptait d'importantes hardes de «*wood buffalo*» ou «bisons des bois» qu'on a importés des États-Unis car la race était en voie d'extinction; il est actuellement surtout peuplé de bisons des plaines et de bisons hybrides.

Même si le nom de ce parc a été donné par Parcs Canada, l'utilisation de la désignation anglaise en français est consacrée par l'usage. Le nom du parc aurait dû être :

– parc national du Bison-des-Bois

OU

– parc national des Bisons-des-Bois.

Cave and Basin National Historic Site (Alta.)

lieu historique national Cave and Basin (Alb.)

NOTA On considère «Cave and Basin» comme le nom donné au lieu historique. Aucune autre entité de ce nom n'est répertoriée. Le nom a été donné par Parcs Canada pour rappeler la caverne ou grotte des sources thermales (*cave*) à l'origine de la création du premier parc national au Canada; cette eau coulait dans un bassin naturel circulaire (*basin*). En 1887, une «maison de bain» ou piscine y a été construite et les installations ont été rénovées en 1985.

Ce lieu historique aurait pu se dire :

–lieu historique national des Sources-Thermales OU

–lieu historique national de la Grotte-des-Sources-Thermales de préférence aux formules traduites :

–lieu historique national de la Caverne-et-du-Bassin OU

–lieu historique national de la Grotte-et-du-Bassin.

«Cave and Basin» est une désignation figée utilisée dans la région tant par les francophones que par les anglophones.

Seul un usage de longue date de la désignation anglaise en français nous permet de considérer le nom de ce lieu

historique comme une exception à la règle.

*Fort Rodd Hill National Historic Site (B.C.)

*lieu historique national Fort Rodd Hill (C.-B.)

NOTA On considère «Fort Rodd Hill» comme le nom donné au lieu historique. Cependant, le lieu est nommé d'après le fort installé sur la colline où jadis était bâtie une maison occupée par la famille Rodd. Le patronyme a été donné à la colline et le fort, nommé d'après la colline; au Répertoire, les coordonnées du lieu et ceux de la colline sont les mêmes. L'entité répertoriée, «Rodd Hill» [GACOL, 1985, , 209] se rend en FR par «colline Rodd». Le fort aurait dû être nommé selon l'entité non habitée répertoriée :

hill = colline [BT-176, 1987, , 134]

Rodd Hill = colline Rodd [Règle 1. – CUENGO]

Fort Rodd Hill = fort de la Colline-Rodd

Le nom du lieu historique aurait donc dû être :

lieu historique national du Fort-de-la-Colline-Rodd (C.-B.)

DEUXIÈME CATÉGORIE

Spécifique = nom de lieu habité

EN

2. a) - nom de lieu habité à un seul élément
Carillon Canal (Que.)
Ninstints National Historic Site (B.C.)
2. b) - nom de lieu habité à deux éléments ou plus,
sans trait d'union
Frenchman Butte National Historic Site (Sask.)
***L'Anse aux Meadows** National Historic Site (Nfld.)
2. c) - nom de lieu habité à deux éléments ou plus,
avec trait d'union
Saint-Ours Canal (Que.)
***Coteau-du-Lac** National Historic Site (Que.)

Le spécifique

- est le nom d'un lieu habité consigné au répertoire de la province ou du territoire;
- il
- précède le générique, sans particule de liaison, et
- est composé d'un seul ou de plusieurs éléments, liés ou non par un ou des traits d'union.

FR

2. a) - nom de lieu habité à un seul élément
canal de **Carillon** (Qc)
lieu historique national de **Ninstints** (C.-B.)
2. b) - nom de lieu habité à deux éléments ou plus,
sans trait d'union
lieu historique national de **Frenchman Butte** (Sask.)
***lieu historique national de L'Anse aux Meadows**
(T.-N.)
2. c) - nom de lieu habité à deux éléments ou plus,
avec trait d'union
canal de **Saint-Ours** (Qc)
***lieu historique national de Coteau-du-Lac** (Qc)

Le spécifique

- demeure le même, tel que consigné au répertoire,
- conserve la même graphie, avec ou sans trait(s) d'union, et
- se joint au générique par la particule de liaison «de» ou «d'».

Toponymes de la catégorie 2. a)

Spécifique = nom de lieu habité à un seul élément

*Batoche National Historic Site (Sask.)

*lieu historique national de Batoche (Sask.)

NOTA Nommé d'après l'ancien village de ce nom qui désigne également une localité actuellement habitée.

Carillon Canal (Que.)

canal de Carillon (Qc)

NOTA FR tel dans le Répertoire; «Carillon» = lieu habité.

Chambly Canal (Que.)

canal de Chambly (Qc)

NOTA FR tel dans le Répertoire; «Chambly» = lieu habité.

Churchill Proposed National Park (Man.)

projet de parc national de Churchill (Man.)

NOTA Projet de parc nommé du nom du lieu habité.

Lachine Canal (Que.)

canal de Lachine (Qc)

NOTA FR tel dans le Répertoire; «Lachine» = lieu habité.

Ninstints National Historic Site (B.C.)

lieu historique national de Ninstints (C.-B.)

NOTA Ninstints : lieu historiquement habité, reconnu pour la culture Haïda qui y est préservée.

Toponymes de la catégorie 2. b)

Spécifique = nom de lieu habité à deux éléments ou plus,
sans trait d'union

*Castle Hill National Historic Site (Nfld.)

*lieu historique national de Castle Hill (T.-N.)

NOTA Jusqu'à sa désignation comme lieu historique national, la colline était habitée et l'agglomération portait le nom de «Castle Hill».

*Signal Hill National Historic Site (Nfld.)

*lieu historique national de Signal Hill (T.-N.)

NOTA Jusqu'à sa désignation comme lieu historique national, la colline était habitée et l'agglomération portait le nom de «Signal Hill».

Frenchman Butte National Historic Site (Sask.)

lieu historique national de Frenchman Butte (Sask.)

NOTA Nommé selon le hameau de ce nom et non selon l'entité géographique du même nom, dans lequel cas le nom eut été «lieu historique national de la Butte-Frenchman».

West Isles Proposed National Marine Conservation Area (N.B.)

projet d'aire marine nationale de conservation de West Isles

(N.-B.)

NOTA Ce projet d'aire marine nationale de conservation est nommé d'après la paroisse de ce nom.

Prince Albert National Park (Sask.)

parc national de Prince Albert (Sask.)

NOTA Le parc est nommé d'après la cité de ce nom inscrite au Répertoire [GASAK,1985,,,80]; d'autres entités du même nom y figurent également. Si le parc avait été nommé d'après le prince Albert, le nom eut été «parc national Prince-Albert», car «parc national du Prince-Albert» aurait signifié que le parc eut déjà appartenu au prince ou qu'il y ait vécu. S'il avait été nommé d'après d'autres entités du même nom dans la région, le nom eut été «parc national Prince Albert», sans trait d'union, vu que les entités de la région sont nommées en anglais et non en français, et consignées «Prince Albert» au Répertoire; l'entrée «parc national de Prince-Albert» [GASAK,1985,,,80] est donc à corriger.

*L'Anse aux Meadows National Historic Site (Nfld.)

*lieu historique national de L'Anse aux Meadows (T.-N.)

*Port au Choix National Historic Site (Nfld.)

*lieu historique national de Port au Choix (T.-N.)

*Lower Fort Garry National Historic Site (Man.)

*lieu historique national de Lower Fort Garry (Man.)

NOTA «Lower Fort Garry» est le nom d'une ancienne communauté qui était aussi un fort. L'emplacement a été nommé ainsi car le «Fort Garry» (Winnipeg) était inondé au printemps et le nouveau fort-installation, 30 km plus bas le long de la rivière Rouge, avait l'avantage d'être situé sur des terres plus élevées.

St. Peters Canal (N.S.)

canal de St. Peters (N.-É.)

NOTA Ce canal est nommé d'après l'ancienne graphie du lieu habité inscrit «St. Peter's» au Répertoire [GANOV,1993,,,280]; on y relève, avec exactitude, «St. Peters Canal (Canal 2-Chenal)» [GANOV,1993,,,280].

Sault Ste. Marie Canal (Ont.)

canal de Sault Ste. Marie (Ont.)

NOTA Sault Ste. Marie : graphie contemporaine de l'entité habitée, tel qu'actuellement inscrite au Répertoire. Les graphies historiques, «Sault-Sainte-Marie» et «Sault-Ste-Marie», n'ont pas été retenues.

Toponymes de la catégorie 2. c)

Spécifique = nom de lieu habité à deux éléments ou plus,
avec trait(s) d'union

Grande-Grave National Historic Site (Que.)

lieu historique national de Grande-Grave (Qc)

NOTA Grande-Grave : graphie du nom de lieu historiquement habité; nom du premier village, écrit par la suite «Grande-Grève», mais redevenu «Grande-Grave» le 21 octobre 1993 par une décision de la Commission de toponymie du Québec.

*Grand-Pré National Historic Site (N.S.)

*lieu historique national de Grand-Pré (N.-É.)

NOTA Nommé d'après le «Grand-Pré» historiquement habité, graphie que les habitants du «Grand Pré» [GANOV,1993,,,121] d'aujourd'hui voudraient voir rétablie. Selon la tournure acadienne, il y avait «grand de pré» à cet endroit.

*Port-Royal National Historic Site (N.S.)

*lieu historique national de Port-Royal (N.-É.)

NOTA Le Répertoire donne «Port Royal» [GANOV,1993,,,258], graphie actuelle du nom du lieu habité. Cependant, le lieu historique est nommé selon l'histoire : Champlain avait construit l'Habitation à Port-Royal en 1608-1609. Les manuels d'histoire parlent de l'«Habitation de Port-Royal», précisant que c'est Champlain qui avait donné le nom de Port-Royal à l'emplacement.

En français, «port Royal» désigne le port, et «Port-Royal», le lieu habité nommé d'après le port.

Il est préférable qu'un lieu historique soit nommé selon la graphie historique et non selon la graphie contemporaine; c'est pourquoi le toponyme anglais adopte «Port-Royal», la graphie du nom sous le Régime français.

Saint-Ours Canal (Que.)

canal de Saint-Ours (Qc)

NOTA Saint-Ours = lieu habité.

*Coteau-du-Lac National Historic Site (Que.)

*lieu historique national de Coteau-du-Lac (Qc)

NOTA Coteau-du-Lac = lieu habité.

Sainte-Anne-de-Bellevue Canal (Que.)

canal de Sainte-Anne-de-Bellevue (Qc)

NOTA Sainte-Anne-de-Bellevue = lieu habité.

TROISIÈME CATÉGORIE

Spécifique = nom de lieu non habité

EN

Le spécifique

- est le nom d'un lieu non habité (entité géographique ou région administrative) consigné au répertoire de la province ou du territoire;

il

- précède le générique, sans particule de liaison, et
- est composé d'un générique et d'un spécifique, ce dernier pouvant être formé d'un seul ou de plusieurs éléments, liés ou non par un ou des traits d'union.

FR

Le spécifique

- est d'abord traité comme toponyme d'un lieu non habité : habituellement, le générique se traduit et le spécifique demeure le même ou se modifie conformément aux règles du CUENGO; le générique du toponyme prend la majuscule et est joint au spécifique par un trait d'union, ce dernier devant conserver la graphie de son inscription au répertoire.

Ainsi modifiée, la forme française de ce toponyme de lieu non habité

- devient le spécifique du nom du parc/lieu/canal et
- se joint au générique par l'une des particules de liaison «du», «de la», «de l'», «des».

3. a) Spécifique = nom de lieu non habité – nom d'une entité géographique répertoriée répondant à la Règle 1. du CUENGO.

Règle 1. Traduction du générique. En règle générale, il faut traduire le générique d'un nom d'entité géographique. (On utilisera de préférence l'équivalent français indiqué dans le glossaire des *Génériques en usage dans les noms géographiques du Canada*, BT-176, à moins que l'usage (représenté par *Atlas et toponymie du Canada* et par la carte à 1/2 000 000 en six feuilles publiée en 1971) n'en ait consacré un autre.)

EN **Bead Hill National Historic Site (Ont.)**
 Kicking Horse Pass National Historic Site (B.C.)

Le spécifique

- est le nom d'un lieu non habité (entité géographique ou région administrative) consigné au répertoire de la province ou du territoire;

il

- précède le générique, sans particule de liaison, et
- est composé d'un générique et d'un spécifique, ce dernier pouvant être formé d'un seul ou de plusieurs éléments, liés ou non par un ou des traits d'union.

Ce spécifique est un toponyme dont l'équivalent FR s'établit selon la Règle 1. du CUENGO.

FR lieu historique national de la **Colline-Bead** (Ont.)
 lieu historique national du **Col-Kicking Horse** (C.-B.)

Le générique du toponyme de lieu non habité

- se traduit et
- prend la majuscule.

Le spécifique du toponyme de lieu non habité

- demeure le même, sans ajout de trait d'union entre les éléments et avec toutes ses marques caractéristiques, absence ou présence de trait(s) d'union, marque du possessif, accents, signes diacritiques et majuscules,
- se place en apposition au générique, sans particule de liaison, et
- se joint à lui par un trait d'union.

L'ensemble générique et spécifique formant le toponyme de lieu non habité

- devient alors le spécifique du nom du parc/lieu/canal et
- se joint au générique par l'une des particules de liaison «du», «de la», «de l'», «des».

Toponymes de la catégorie 3. a)

bay = baie [BT-176,1987,,,19]

Wager Bay Proposed National Park (N.W.T.)

projet de parc national de la Baie-Wager (T.N.-O.)

cape = cap [BT-176,1987,,,45]

*Cape Spear National Historic Site (Nfld.)

*lieu historique national du Cap-Spear (T.-N.)

flat(s) = plaine [BT-176,1987,,,100]

Old Crow Flats Proposed National Park (Y.T.)

projet de parc national de la Plaine-Old Crow (Yn)

NOTA «Flats» se rend par «plaine» dans le toponyme :

EN Old Crow Flats [GAYUK,1988,,,19]

FR plaine Old Crow [Règle 1. + Règle 5. - CUENGO]

Cette entité se nommait déjà «Old Crow Plain» en EN et a été renommée «Old Crow Flats». Il n'en demeure pas moins que géographiquement, il s'agit d'une plaine.

current name / nom actuel (cat. 1. a), p. 102) :

Vuntut Proposed National Park (Y.T.)

projet de parc national Vuntut (Yn)

hill = colline [BT-176,1987,,,134]

Bead Hill National Historic Site (Ont.)

lieu historique national de la Colline-Bead (Ont.)

island = île [BT-176,1987,,,145]

Banks Island Proposed National Park (N.W.T.)

projet de parc national de l'île-Banks (T.N.-O.)

current name / nom actuel (cat. 1. a), p. 101) :

Aulavik National Park (N.W.T.)

parc national Aulavik (T.N.-O.)

*Beaubears Island National Historic Site (N.B.)

*lieu historique national de l'île-Beaubears (N.-B.)

Georges Island National Historic Site (N.S.)

lieu historique national de l'île-Georges (N.-É.)

*Grassy Island National Historic Site (N.S.)

*lieu historique national de l'île-Grassy (N.-É.)

Navy Island National Historic Site (Ont.)

lieu historique national de l'île-Navy (Ont.)

lake(s) = lac(s) [BT-176,1987,,,154]

Bluenose Lake Proposed National Park (N.W.T.)

projet de parc national du Lac-Bluenose (T.N.-O.)

Waterton Lakes National Park (Alta.)

parc national des Lacs-Waterton (Alb.)

mount = mont [BT-176,1987,,,174]
 Mount Revelstoke National Park (B.C.)
 parc national du Mont-Revelstoke (C.-B.)

mountain(s) = montagne(s) [BT-176,1987,,,174]
 mont(s) [usage]
 Riding Mountain National Park (Man.)
 parc national du Mont-Riding (Man.)
 NOTA EN Riding Mountain [GAMAI,1994,,,81]
 FR mont Riding [Règle 1. - CUENGO + usage]
 Il est établi que le parc est nommé d'après le mont et non
 d'après le village du même nom; dans ce cas, le nom eut été
 «parc national de Riding Mountain».

Torngat Mountains Proposed National Park (Nfld.)
 projet de parc national des Monts-Torngat (T.-N.)

pass = col [BT-176,1987,,,190]
 Athabasca Pass National Historic Site (Alta.)
 lieu historique national du Col-Athabasca (Alb.)

Rogers Pass National Historic Site (B.C.)
 lieu historique national du Col-Rogers (C.-B.)
 NOTA Il est établi que le lieu est nommé d'après le col et non
 d'après la localité habitée du même nom, dans lequel cas le
 nom eut été «lieu historique national de Rogers Pass».

Yellowhead Pass National Historic Site (Alta.)
 lieu historique national du Col-Yellowhead (Alb.)

Kicking Horse Pass National Historic Site (B.C.)
 lieu historique national du Col-Kicking Horse (C.-B.)
 NOTA Le lieu est situé dans le parc national Yoho.

peninsula = péninsule [BT-176,1987,,,197]
 Bruce Peninsula National Park (Ont.)
 parc national de la Péninsule-Bruce (Ont.)

3. b) Spécifique = nom de lieu non habité – nom d'une entité géographique répertoriée répondant aux Règles du CUENGO autres que 1. et 8. b)
-

EN **Ellesmere Island National Park Reserve (N.W.T.)**
Saguenay-St. Lawrence Marine Park (Que.)
(Saguenay River-St. Lawrence River Marine Park)
Mingan Archipelago National Park Reserve (Que.)

Le spécifique

- est le nom d'un lieu non habité (entité géographique ou région administrative) consigné au répertoire de la province ou du territoire;

il

- précède le générique, sans particule de liaison, et
- est composé d'un générique et d'un spécifique, ce dernier pouvant être formé d'un seul ou de plusieurs éléments, liés ou non par un ou des traits d'union.

Ce spécifique est un toponyme dont l'équivalent FR s'établit selon les Règles du CUENGO autres que 1. et 8. b).

FR réserve de parc national de l'**île-d'Ellesmere** (T.N.-O.)
 parc marin du **Saguenay – Saint-Laurent** (Qc)
 (parc marin de la **rivière Saguenay**
 et du **fleuve Saint-Laurent**)
 réserve de parc national de l'**Archipel-de-Mingan** (Qc)

Le générique du toponyme de lieu non habité

- se traduit et
- prend la majuscule.

Le spécifique du toponyme de lieu non habité

- répond à la particularité de la règle dont il relève et, s'il y a lieu,
- se joint au générique par un ou des traits d'union.

L'ensemble générique et spécifique formant le toponyme de lieu non habité

- devient alors le spécifique du nom du parc/lieu/canal et
- se joint au générique par l'une des particules de liaison «du», «de la», «de l'», «des».

Toponymes de la catégorie 3. b)

Particularité : Spécifique comprenant un nom d'intérêt pancanadien.

Règles du CUENGO : II - Application :**Noms d'intérêt pancanadien (PANCAN).**

Les 81 noms d'intérêt pancanadien ont une forme bien connue en anglais et en français. Aux fins des publications de l'administration fédérale, les deux formes sont également officielles.

Ellesmere Island National Park Reserve (N.W.T.)

réserve de parc national de l'île-d'Ellesmere (T.N.-O.)

NOTA EN Ellesmere Island = FR île d'Ellesmere (PANCAN)

Prince Edward Island National Park (P.E.I.)

parc national de l'île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.)

NOTA EN Prince Edward Island = FR île-du-Prince-Édouard (PANCAN)

Autres toponymes PANCAN figurant dans les noms de parcs ou lieux et classés dans une autre catégorie :

		<u>PARCS-CUENGO</u>	
EN	Saguenay River	FR	rivière Saguenay - 3.b) - 4.
EN	St. Lawrence River	FR	fleuve Saint-Laurent - 3.b) - 4.
EN	Baffin Island	FR	île de Baffin - 3.c) - 8.b)
EN	Georgian Bay	FR	baie Georgienne - 3.c) - 8.b)
EN	Great Slave Lake	FR	Grand lac des Esclaves - 3.c) - 8.b)
EN	St. Lawrence River	FR	fleuve Saint-Laurent - 3.c) - 8.b)
EN	Yukon Territory	FR	Territoire du Yukon - 3.c) - 8.b)
EN	Restigouche River	FR	rivière Ristigouche - 5.a) - 4.

Particularité : Spécifique comprenant un nom alternatif.

Règles du CUENGO : II - Application :**Noms alternatifs (Alternate Names) et traductions provinciales.**

Dans certaines circonstances, les autorités toponymiques provinciales et territoriales admettent l'emploi de noms géographiques qui ne sont pas officiels. Lorsqu'il existe une variante française pour un nom officiel anglais, cet autre nom sera préféré à toute autre forme française non officielle du toponyme.

Point Pelee National Park (Ont.)

parc national de la Pointe-Pelée (Ont.)

NOTA L'Ontario admet le nom alternatif (traduction du spécifique)

Point Pelee = pointe Pelée, selon que l'on considère :

en EN, «Pelee» = nom d'une personne

en FR, «Pelée» = pointe sans végétation, «pointe pelée».

Particularité : Spécifique EN d'origine FR.

Règle 3. Minuscule au générique (majuscule s'il y a inversion).
 Dans les textes suivis, le générique d'un nom d'entité géographique s'écrit avec la minuscule en français.
 Cependant, lorsque le générique est placé après le spécifique, il prend la majuscule.
 Exemple : le lac Grand MAIS les Grands Lacs.

Gros Morne National Park (Nfld.)

parc national du Gros-Morne (T.-N.)

NOTA En FR, le générique «Morne» placé après le spécifique «Gros» porte la majuscule parce qu'il y a inversion.

Le toponyme du lieu non habité se rend ainsi :

EN Gros Morne (Hill-Colline) [GANEW, 1983, , 72]

FR la colline Gros Morne (sens : gros mont).

Règle 2. a) – CUENGO : Non traduction du générique.

Le générique ne doit pas être traduit s'il n'indique pas la véritable nature de l'entité désignée (laquelle l'est entre parenthèses à la suite du toponyme dans le répertoire). Il est également déconseillé de traduire les génériques rares ou empruntés à des langues étrangères (ici, «morne»), lorsqu'ils ajoutent à la spécificité du nom géographique.

Le parc aurait donc dû être nommé :

– parc national de la Colline-Gros-Morne.

Mais c'est ici l'usage de la simple désignation «Gros Morne» (le mont/morne nommé «Gros») pour désigner la colline qui a consacré le nom adopté pour le parc. Devenu spécifique du nom du parc, le toponyme prend le trait d'union en FR.

Grosse île National Historic Site (Que.)

lieu historique national de la Grosse-île (Qc)

NOTA En FR, le générique «île» placé après le spécifique «Grosse» porte la majuscule parce qu'il y a inversion.

Le toponyme du lieu non habité se rend ainsi :

FR Grosse île [CT-1, 1987, , 742]

EN Grosse île (l'île nommée «Grosse»).

C'est l'inversion («Grosse île» et non «île Grosse») qui fait que l'on ne dit pas «Grosse Island» en EN.

Règle 2. a) – CUENGO, adaptée du FR vers l'EN :

«Grosse île» en EN ne porte pas de trait d'union car il s'agit ici d'une île et non d'un lieu habité. Le toponyme devenu spécifique du nom du lieu historique national prend le trait d'union en FR.

Particularité : Omission du générique. (fleuves et rivières)

Règle 4. **Omission du générique.** Le générique peut être omis en français dans les noms de fleuve et de rivière. Le genre de l'article est alors masculin dans le cas des fleuves et féminin dans le cas des rivières, exception faite des cas particuliers reconnus par l'usage.
Exceptions : le Richelieu (Qc), le Saint-François (Qc), le Saint-Maurice (Qc), le Saguenay (Qc).

Saguenay-St. Lawrence Marine Park (Que.)
parc marin du Saguenay-Saint-Laurent (Qc)
NOTA EN Saguenay River FR rivière Saguenay (PANCAN)
FR rivière Saguenay ou le Saguenay (masc.)
EN Saguenay River or the Saguenay
EN St. Lawrence River FR fleuve Saint-Laurent (PANCAN)
FR fleuve Saint-Laurent ou le Saint-Laurent (masc.)
EN St. Lawrence River or the St. Lawrence
Le parc est situé au confluent du Saguenay (la rivière) et du Saint-Laurent. Le parc terrestre est un projet provincial et le parc marin, un projet conjoint fédéral-provincial.

St. Lawrence Islands National Park (Ont.)
parc national des îles-du-Saint-Laurent (Ont.)
NOTA St. Lawrence / Saint-Laurent : voir ci-dessus.
Ce parc est cité ici pour l'élément relevant de la Règle 4. du CUENGO; sa réelle appartenance : catégorie 3. c), p. 123.

*Battle of the Restigouche National Historic Site (Que.)
*lieu historique national de la Bataille-de-la-Ristigouche (Qc)
NOTA EN Restigouche River FR rivière Ristigouche (PANCAN)
FR rivière Ristigouche ou la Ristigouche (fém.)
EN Restigouche River or the Restigouche
Ce lieu est cité ici pour l'élément relevant de la Règle 4. du CUENGO; sa réelle appartenance : catégorie 5. a), p. 155.

*Battle of the Châteauguay National Historic Site (Que.)
*lieu historique national de la Bataille-de-la-Châteauguay (Qc)
NOTA EN Châteauguay River FR rivière Châteauguay
FR rivière Châteauguay ou la Châteauguay (fém.)
EN Châteauguay River or the Châteauguay
Ce lieu est cité ici pour l'élément relevant de la Règle 4. du CUENGO; sa réelle appartenance : catégorie 5. a), p. 155.

Forges du Saint-Maurice National Historic Site (Que.)
lieu historique national des Forges-du-Saint-Maurice (Qc)
NOTA FR rivière Saint-Maurice ou le Saint-Maurice (masc.)
EN Saint-Maurice River or the Saint-Maurice
Ce lieu est cité ici pour l'élément relevant de la Règle 4. du CUENGO; sa réelle appartenance : cat. 4. c) iv), p. 135.

Particularité : Spécifique comprenant un nom de région

Règle 4. (application) : Région.

La Mauricie National Park (Que.)

parc national de la Mauricie (Qc)

NOTA Nommé du nom d'une région, «la Mauricie» (région de la Mauricie, ou région de la rivière Saint-Maurice). Seul «Mauricie» figure au Répertoire [CT-1,1987,,,1126], d'où la minuscule à l'article «la» dans le toponyme FR; le même article en tête de toponyme commande la majuscule en EN. De même, en début de ligne ou dans une liste en FR, on écrira : «La Mauricie».

Au Québec, l'usage fait précéder la désignation d'un nom de région d'un article même si l'article ne fait pas partie de l'inscription officielle du nom au Répertoire.

Particularité : Particule de liaison liée à l'usage

Règle 8. e) **Liaison du générique et du spécifique.** Le générique traduit est généralement apposé directement au spécifique non traduit, sauf dans les cas suivants : (...)

e) Dans tous les autres cas où l'usage consacre l'emploi d'une préposition.

Mingan Archipelago National Park Reserve (Que.)

réserve de parc national de l'Archipel-de-Mingan (Qc)

NOTA Le toponyme du lieu non habité se rend ainsi :

FR archipel de Mingan [CT-1,1987,,,1165]

EN Mingan Archipelago [Règle 1. + Règle 8. e)
inversées - CUENGO]

3. c) Spécifique = nom de lieu non habité formé de deux entités géographiques, l'une, non répertoriée, étant nommée d'après l'autre, répertoriée, et répondant à la Règle 8. b) du CUENGO

Règle 8. b) **Liaison du générique et du spécifique.** Le générique traduit est généralement apposé directement au spécifique non traduit, sauf dans les cas suivants : (...) b) Certains génériques sont souvent séparés du spécifique par une particule de liaison lorsqu'il y a lieu d'exprimer un rapport d'appartenance entre deux entités.

EN **Cape Breton Highlands National Park (N.S.)**

Le spécifique

- est constitué d'entités géographiques non habitées (entités géographiques ou régions administratives), l'une consignée au répertoire de la province ou du territoire et l'autre pas;

il

- précède le générique, sans particule de liaison, et
- constitue un complexe de deux entités, avec ou sans particule(s) de liaison et dont les éléments ne sont pas liés par un trait d'union, sauf là où la graphie le commande (nom de personne ou spécifique de toponyme répertorié).

Ce spécifique est un toponyme dont l'équivalent FR s'établit selon la Règle 8. b) du CUENGO.

FR **parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton (N.-É.)**

Le générique de l'ensemble (entité géographique non répertoriée)

- se traduit

et chaque élément

- prend la majuscule (sauf les prépositions et les articles).

Le spécifique de l'ensemble (entité géographique répertoriée)

- est traité comme s'il était un toponyme seul, selon sa nature et conformément à la règle du CUENGO appropriée, et
- son générique, s'il en est un, prend la majuscule;

il

- est joint au générique de l'ensemble par l'une des particules de liaison «du», «de la», «de l'», «des»,

et

- générique et éléments de spécifique sont reliés par des traits d'union.

L'ensemble générique et spécifique d'entités géographiques non habitées

- devient alors le spécifique du nom du parc/lieu/canal et
- se joint au générique par l'une des particules de liaison «du», «de la», «de l'», «des».

Toponymes de la catégorie 3. c)

highlands = hautes terres

Cape Breton Highlands National Park (N.S.)

parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton (N.-É.)

NOTA EN Cape Breton [GANOV,1993,,,40]

FR cap Breton [Règle 1. - CUENGO]

EN Cape Breton Highlands (*not in the Gazetteer*)

FR hautes terres du cap Breton (non répertorié)

islands = îles [BT-176,1987,,,145]

Georgian Bay Islands National Park (Ont.)

parc national des îles-de-la-Baie-Georgienne (Ont.)

NOTA EN Georgian Bay FR baie Georgienne (PANCAN)

EN Georgian Bay Islands (*not in the Gazetteer*)

FR îles de la baie Georgienne (non répertorié)

St. Lawrence Islands National Park (Ont.)

parc national des îles-du-Saint-Laurent (Ont.)

NOTA EN St. Lawrence River FR fleuve Saint-Laurent (PANCAN)

EN St. Lawrence (River) Islands (*not in the Gazetteer*)

FR îles du (fleuve) Saint-Laurent (non répertorié)

[Règle 4. - CUENGO]

arm = bras (d'un cours d'eau) [BT-176,1987,,,4]

East Arm of Great Slave Lake Proposed National Park (N.W.T.)

projet de parc national

du Bras-Est-du-Grand-Lac-des-Esclaves (T.N.-O.)

NOTA EN Great Slave Lake FR Grand lac des Esclaves (PANCAN)

EN East Arm of Great Slave Lake (*not in the Gazetteer*)

FR bras Est du Grand lac des Esclaves (non répertorié)

Northern = nord, du nord

Northern Baffin Island Proposed National Park (N.W.T.)

projet de parc national du Nord-de-l'île-de-Baffin (T.N.-O.)

NOTA EN Baffin Island FR île de Baffin (PANCAN)

EN Northern Baffin Island (*not in the Gazetteer*)

FR nord de l'île de Baffin (non répertorié)

Northern Yukon National Park (Y.T.)

parc national du Nord-du-Yukon (Yn)

NOTA EN Yukon Territory FR Territoire du Yukon (PANCAN)

EN Yukon Territory or the Yukon

FR Territoire du Yukon ou le Yukon (masc.)

EN Northern Yukon (Territory) (*not in the Gazetteer*)

FR nord du (Territoire du) Yukon (non répertorié)

current name / nom actuel (cat. 1. a), p. 101) :

Ivvavik National Park (Y.T.)

parc national Ivvavik (Yn)

heights = hauteurs [BT-176,1987,,,133]
 Queenston Heights National Historic Site (Ont.)
 lieu historique national des Hauteurs-de-Queenston (Ont.)
 NOTA Queenston = lieu habité (répertorié)
 EN Queenston Heights (*not in the Gazetteer*)
 FR hauteurs de Queenston (non répertorié)
 Le lieu historique est nommé d'après l'agglomération
 «Queenston» figurant au Répertoire, et le lieu où s'est
 déroulé le fait militaire.
 Si «Queenston Heights» était un lieu habité, le nom serait
 «lieu historique national de Queenston Heights»;
 Si le lieu avait été nommé d'après l'entité répertoriée
 «Queenston Heights (*Bluff*-Falaise) [GAONT,1988,,,316] »,
 soit :
 Queenston Heights (*Bluff*) = la falaise Queenston Heights,
 le nom du lieu historique eut été
 «lieu historique national de la Falaise-Queenston Heights».
 «*Heights* = hauteurs» tient de la configuration naturelle du
 terrain, comparativement à «*earthworks* = remblais», des
 travaux de main d'homme (catégorie 4. d) ii), p. 146).

3. d) Spécifique = nom de lieu non habité – nom d'une particularité géographique non répertoriée
-

EN **Grasslands** National Park (Sask.)
Linear Mounds National Historic Site (Man.)
Chilkoot Trail National Historic Site (B.C.)
Artillery Park National Historic Site (Que.)

Le spécifique

- évoque une particularité ou un phénomène géographique qui n'est pas un toponyme répertorié;

il

- précède le générique, sans particule de liaison, et
- est composé – d'un seul élément ou
 - d'un ensemble générique et spécifique non liés par un trait d'union.

FR parc national des **Prairies** (Sask.)
 lieu historique national des **Monticules-Linéaires** (Man.)
 lieu historique national de la **Piste-Chilkoot** (C.-B.)
 lieu historique national du **Parc-de-l'Artillerie** (Qc)

Le spécifique, élément seul non répertorié ou ensemble générique et spécifique non répertorié,

- se traduit entièrement sauf s'il y a un élément nom propre.

Selon la nature de l'entité, le spécifique de l'ensemble générique et spécifique

- se place en apposition au générique de l'ensemble, sans particule de liaison,

ou

- est joint au générique de l'ensemble par l'une des particules de liaison «du», «de la», «de l'», «des».

Le spécifique élément seul ou l'ensemble générique et spécifique

- devient alors le spécifique du nom du parc/lieu/canal;

ses éléments

- prennent la majuscule (sauf les prépositions et les articles),
- sont reliés par un ou des traits d'union

et

- sont joints au générique du nom du parc/lieu/canal par l'une des particules de liaison «du», «de la», «de l'», «des».

Toponymes de la catégorie 3. d)

Glacier National Park (B.C.)

parc national des Glaciers (C.-B.)

NOTA Nom donné d'après la formation géographique non répertoriée.
À corriger au Répertoire : «parc national de Glacier».

Grasslands National Park (Sask.)

parc national des Prairies (Sask.)

NOTA Nom donné d'après la formation géographique non répertoriée.

*The Forks National Historic Site (Man.)

*lieu historique national de la Fourche (Man.)

NOTA Nom donné d'après l'emplacement du lieu historique, au confluent (à la fourche) des rivières Rouge et Assiniboine. Il n'y a pas de lien avec le toponyme «Forks, The» (à lire «The Forks») figurant au Répertoire [GAMAI, 1994, , 29], mais sans l'inscription du générique approprié à ce toponyme.

Linear Mounds National Historic Site (Man.)

lieu historique national des Monticules-Linéaires (Man.)

NOTA EN *linear mounds* = FR monticules linéaires
Nom donné d'après la formation géographique non répertoriée qui, utilisée comme spécifique, suit les règles des majuscules et des traits d'union de l'EN et du FR.

park = parc (conservation d'une étendue à valeur historique)

Artillery Park National Historic Site (Que.)

lieu historique national du Parc-de-l'Artillerie (Qc)

NOTA FR artillerie = EN artillery
FR parc de l'Artillerie = EN Artillery Park

Nom de parc non répertorié formé d'éléments qui, également non répertoriés, se traduisent tous en EN.

park = parc (conservation d'une étendue à l'état naturel)

Stanley Park National Historic Site (B.C.)

lieu historique national du Parc-Stanley (C.-B.)

NOTA EN Stanley Park = FR parc Stanley
Nom de parc non répertorié (d'où classement en 3. d)) car il relève de la ville de Vancouver et qui se rend en FR conformément à la Règle 1. du CUENGO; le spécifique du nom du parc étant le nom d'une personne, il se place en apposition. (Même démarche qu'en 3. a))

trail = piste

Chilkoot Trail National Historic Site (B.C.)

lieu historique national de la Piste-Chilkoot (C.-B.)

NOTA EN Chilkoot Trail = FR piste Chilkoot
Nom de piste non répertorié (d'où classement en 3. d)) qui se rend en français conformément à la Règle 1. du CUENGO; le spécifique du nom de la piste est celui d'une autre entité répertoriée dans cette région. (Même démarche qu'en 3. a))

QUATRIÈME CATÉGORIE

**Spécifique = nom de personne illustre,
de raison sociale, ou
d'immeuble, de construction,
d'installation ou d'établissement
fait de main d'homme**

EN

Le spécifique

- est le nom d'une personne illustre,
d'une raison sociale, ou
d'un immeuble, d'une construction, d'une installation ou
d'un établissement fait de main d'homme;
- il
- précède le générique, sans particule de liaison, et
- est composé d'un seul ou de plusieurs éléments, liés ou non par
un ou des traits d'union.

4. a) Spécifique = nom d'une personne illustre donné à l'entité pour l'honorer ou parce qu'elle y a habité ou en a été propriétaire
-

EN

4. a) i) Nom d'une personne illustre
Louis-Joseph Papineau National Historic Site (Que.)

Exception à 4. a) i)
Nom d'une personne illustre précédé d'un titre
***Sir Wilfrid Laurier** National Historic Site (Que.)

4. a) ii) Nom donné à un lieu par une personne illustre
***Woodside** National Historic Site (Ont.)

Le spécifique

- est le nom d'une personne illustre donné à l'entité pour la notoriété qu'il ou elle a connue, habituellement dans la région immédiate, ou pour souligner le fait qu'il ou elle y ait habité ou en ait été propriétaire, et
 - est parfois précédé d'un titre, ou
 - est le nom donné à l'entité par une personne illustre;
- il
- précède le générique, sans particule de liaison, et
 - est composé d'un seul ou de plusieurs éléments, liés ou non par un ou des traits d'union.

FR

4. a) i) Nom d'une personne illustre
 lieu historique national **Louis-Joseph-Papineau** (Qc)

Exception à 4. a) i)
Nom de personne illustre précédé d'un titre
 *lieu historique national de **Sir-Wilfrid-Laurier** (Qc)

4. a) ii) Nom donné à un lieu par une personne illustre
 *lieu historique national **Woodside** (Ont.)

Le spécifique

- demeure le même,
- conserve la même graphie mais avec trait(s) d'union entre les éléments s'il y en a plus d'un, et
- se place en apposition au générique, sans particule de liaison;
- précédé d'un titre, il demande la particule de liaison «de».

Toponymes de la catégorie 4. a) i)

Spécifique = Nom d'une personne illustre

NOTA Il n'y a pas lieu de distinguer entre donner le nom d'une personne illustre à un lieu parce qu'elle y a habité (nom mis en apposition en FR) et le faire parce qu'elle en a été propriétaire (situation qui demanderait de joindre le nom par la particule «de» en FR). En d'autres termes, la règle voulant honorer une personne (apposition) prévaut sur la règle de la propriété (particule de liaison «de»).

Bethune Memorial House (Ont.)

maison commémorative Bethune (Ont.)

NOTA Les génériques sont : «*memorial house*» en EN et
«*maison commémorative*» en FR.

Marconi National Historic Site (N.S.)

lieu historique national Marconi (N.-É.)

NOTA Nom donné pour honorer l'inventeur. (historienne)

*Alexander Graham Bell National Historic Site (N.S.)

*lieu historique national Alexander-Graham-Bell (N.-É.)

NOTA Les descendants de Graham Bell occupent encore les terres où ses essais (téléphonie et pilotage) ont été faits; c'est un terrain adjacent qui tient lieu de lieu historique national.

*Cartier-Brébeuf National Historic Site (Que.)

*lieu historique national Cartier-Brébeuf (Qc)

NOTA Liaison des noms des deux martyrs pour les honorer.

Louis-Joseph Papineau National Historic Site (Que.)

lieu historique national Louis-Joseph-Papineau (Qc)

NOTA Louis-Joseph Papineau a été propriétaire de cette maison située à Montréal; aussi son nom est-il associé à la construction tant pour honorer l'homme que pour rappeler la mémoire du propriétaire des lieux.

*Louis S. St. Laurent National Historic Site (Que.)

*lieu historique national Louis-S.-St-Laurent (Qc)

NOTA Louis St-Laurent est né et a passé son enfance à cet endroit; aussi son nom est-il associé à l'ensemble comprenant le magasin général du grand-père, la maison et les jardins. Le nom donné veut à la fois l'honorer et souligner le fait qu'il ait été propriétaire des lieux.
Particularité : La famille de M. Louis S. St-Laurent a demandé que l'on respecte la coutume que le premier ministre avait adopté, soit de signer sa correspondance anglaise «St. Laurent», et ses lettres en langue française, «St-Laurent», soulignant ainsi sa double origine, française par son père, et anglaise par sa mère. Le «S.» est l'abrégié de «Stephen», le nom de son parrain, frère de sa mère.

Exceptions à la catégorie 4. a) i)

Spécifique = Nom d'une personne illustre précédé d'un titre

NOTA Si le nom de la personne est précédé d'un titre, le générique est suivi de la particule de liaison «de» en FR.

*Sir Wilfrid Laurier National Historic Site (Que.)

*lieu historique national ~~de~~ Sir-Wilfrid-Laurier (Qc)

NOTA On a cru, par erreur, que cette maison de briques rouges au coeur du village de Saint-Lin était la maison natale de Sir Wilfrid Laurier. Une fois l'erreur corrigée, on a quand même conservé l'emplacement pour honorer Laurier (propos d'une historienne de Parcs Canada). Le nom donné veut à la fois honorer l'homme et souligner le fait qu'il ait été propriétaire des lieux.

*Sir George-Étienne Cartier National Historic Site (Que.)

*lieu historique national ~~de~~ Sir-George-Étienne-Cartier (Qc)

NOTA Le lieu a effectivement appartenu à Sir George-Étienne Cartier (historienne). Le nom donné veut à la fois honorer l'homme et souligner le fait qu'il ait été propriétaire des lieux.

Sir John Johnson House National Historic Site (Ont.)

lieu historique national de la Maison-~~de~~-Sir-John-Johnson (Ont.)

NOTA La maison a appartenu à Sir John Johnson. Le nom donné veut à la fois honorer l'homme et souligner le fait qu'il ait été propriétaire des lieux.

Toponymes de la catégorie 4. a) ii)

Spécifique = Nom donné à un lieu par une personne illustre

*Ardgowan National Historic Site (P.E.I.)

*lieu historique national Ardgowan (Î.-P.-É.)

NOTA Ce lieu honore les Pères de la Confédération. Selon une historienne de Parcs Canada, «Ardgowan» est le nom donné à la maison et à la propriété par William Pope. Aucune autre entité n'est répertoriée sous ce nom.

*Woodside National Historic Site (Ont.)

*lieu historique national Woodside (Ont.)

NOTA «Woodside» [GAONT,1988,,,424] est le nom d'un lieu habité. Cependant, une historienne de Parcs Canada nous a confirmé que ce nom est d'abord celui donné par William Lyon Mackenzie King à la maison où il a passé son adolescence, d'où l'apposition en FR. Si le lieu eut été nommé d'après le lieu habité, le nom eut été «lieu historique national de Woodside».

4. b) Spécifique = nom d'un navire

EN

S.S. Keno National Historic Site (Y.T.)

Le spécifique est

– un nom de navire;

il

– précède le générique, sans particule de liaison, et

– est composé d'un seul ou de plusieurs éléments, liés ou non par un ou des traits d'union, et soulignés dans les textes où l'on ne peut les reproduire en italique¹.

FR

lieu historique national S.S. Keno (Yn)

Le spécifique

– demeure le même,

– conserve la même graphie, avec ou sans traits) d'union entre les éléments, et

– se place en apposition au générique, sans particule de liaison, et est souligné dans les textes où l'on ne peut le reproduire en italique¹.

¹ NOTA En FR comme en EN, seuls les noms donnés aux bateaux sont en italique, les abréviations telles que «S.S.» et «HMCS» les précédant ne le sont pas.

Toponymes de la catégorie 4. b)

Spécifique = nom d'un navire

S.S. Keno National Historic Site (Y.T.)
lieu historique national S.S. Keno (Yn)

S.S. Klondike National Historic Site (Y.T.)
lieu historique national S.S. Klondike (Yn)

St. Roch National Historic Site (B.C.)
lieu historique national St. Roch (C.-B.)

4. c) Spécifique = Nom de raison sociale ou désignation officielle d'une construction n'ayant pas de forme EN ou FR équivalente
-

EN

4. c) i) établissement EN
Province House National Historic Site (P.E.I.)
4. c) ii) raison sociale EN
Gulf of Georgia Cannery National Historic Site (B.C.)
4. c) iii) établissement FR
Manoir Papineau National Historic Site (Que.)
4. c) iv) raison sociale FR
Forges du Saint-Maurice National Historic Site (Que.)

Le spécifique

- est une raison sociale ou
 - la désignation officielle d'un immeuble, d'une construction, d'une installation ou d'un établissement fait de main d'homme, nom de construction n'ayant pas de forme FR ou EN équivalente;
- il
- précède le générique, sans particule de liaison, et
 - est composé d'un seul ou de plusieurs éléments sans traits d'union autres que ceux commandés par la graphie d'un spécifique répertorié.

FR

4. c) i) établissement EN
 lieu historique national **Province House** (Î.-P.-É.)
4. c) ii) raison sociale EN
 lieu historique national **Gulf of Georgia Cannery** (C.-B.)

Le spécifique, nom de raison sociale EN

- demeure le même,
- conserve la même graphie, sans trait d'union entre les éléments, et
- se place en apposition au générique, sans particule de liaison.

4. c) iii) établissement FR
 lieu historique national du **Manoir-Papineau** (Qc)
4. c) iii) raison sociale FR
 lieu historique national des **Forges-du-Saint-Maurice** (Qc)

Le spécifique, nom de raison sociale FR

- demeure le même,
- conserve la même graphie mais avec traits d'union entre les éléments, et
- se joint au générique par l'une des particules de liaison «du», «de la», «de l'», «des».

Toponymes de la catégorie 4. c)

Spécifique = Nom de raison sociale ou désignation officielle
d'une construction n'ayant pas de forme EN ou FR
équivalente

i) établissement EN

Province House National Historic Site (P.E.I.)
lieu historique national Province House (Î.-P.-É.)

Jasper House National Historic Site (Alta.)
lieu historique national Jasper House (Alb.)

ii) raison sociale EN

York Factory National Historic Site (Man.)
lieu historique national York Factory (Man.)

Gulf of Georgia Cannery National Historic Site (B.C.)
lieu historique national Gulf of Georgia Cannery (C.-B.)

*Rocky Mountain House National Historic Site (Alta.)
*lieu historique national Rocky Mountain House (Alb.)
NOTA Le lieu est nommé d'après l'établissement de ce nom servant
au commerce des fourrures. Cependant, si le lieu eut été
nommé d'après la ville actuelle portant ce nom, le nom eut
été «lieu historique national de Rocky Mountain House».

iii) établissement FR

Manoir Papineau National Historic Site (Que.)
lieu historique national du Manoir-Papineau (Qc)
NOTA Ce lieu historique national comprend le domaine Papineau,
désignation non officielle de la propriété de Louis-Joseph
Papineau à Montebello sur laquelle est bâti le
«Manoir Papineau», nom donné à la résidence par son
propriétaire. L'importance nationale est accordée au Manoir
datant de 1850, d'où le fait que le lieu porte ce nom même
si le territoire couvert équivaut au domaine, lui-même
faisant historiquement partie de la Seigneurie Papineau.

iv) raison sociale FR

Forges du Saint-Maurice National Historic Site (Que.)
lieu historique national des Forges-du-Saint-Maurice (Qc)
NOTA Le lieu honore le travail des forgerons (*ironworks*) à cet
endroit en lui donnant le nom de l'entreprise qui s'y était
installée.
FR rivière Saint-Maurice ou le Saint-Maurice [Règle 4. -
EN Saint-Maurice River or the Saint-Maurice CUENGO]

4. d) Spécifique = Nom de raison sociale ou désignation d'une construction ayant une forme FR équivalente
-

EN

Le spécifique

- est une raison sociale ou
- la désignation d'un immeuble, d'une construction, d'une installation ou d'un établissement fait de main d'homme, le nom de la construction ayant une forme FR équivalente;

il

- précède le générique, sans particule de liaison, et
- est composé d'un seul ou de plusieurs éléments, sans trait d'union, sauf là où il y a lieu de respecter la graphie d'un prénom, d'un nom ou d'un spécifique répertorié ou non.

FR

Le spécifique est d'abord traité distinctement, en tant que désignation de la construction faite de main d'homme : habituellement, le générique de l'ensemble se traduit, le spécifique pas, conformément aux règles usuelles. Puis, l'ensemble générique et spécifique devient le spécifique du nom de parc/lieu/canal, selon les règles particulières qui suivent.

4. d)

i) nom donné à la construction (apposition)

EN **Fort McNab** National Historic Site (N.S.)
***St. Andrew's Rectory** National Historic Site (Man.)
Dalvay-by-the-Sea Hotel National Historic Site (P.E.I.)

Le spécifique

- est une raison sociale ou
- la désignation d'un immeuble, d'une construction, d'une installation ou d'un établissement fait de main d'homme, le nom de la construction ayant une forme FR équivalente;

il

- précède le générique, sans particule de liaison, et
- est composé d'un ensemble générique et spécifique, sans trait d'union, sauf là où il y a lieu de respecter la graphie d'un prénom, d'un nom ou d'un spécifique répertorié ou non.

Le spécifique de l'ensemble

- est le nom donné à l'établissement;

il

- précède le générique de l'ensemble ou le suit, sans particule de liaison, et
- se compose d'un seul ou de plusieurs éléments, liés ou non par un ou des traits d'union.

FR lieu historique national du **Fort-McNab** (N.-É.)
 *lieu historique national du **Presbytère-St. Andrew's** (Man.)
 lieu historique national de l'**Hôtel-Dalvay-by-the-Sea**
 (Î.-P.-É.)

Le générique de l'ensemble

- se traduit et
- prend la majuscule.

Le spécifique de l'ensemble

- demeure le même, avec ou sans trait d'union entre les éléments et avec toutes ses marques caractéristiques, marque du possessif, accents, signes diacritiques et majuscules,
- se place en apposition au générique, sans particule de liaison, et
- se joint à lui par un trait d'union.

L'ensemble générique et spécifique

- devient alors le spécifique du nom du parc/lieu/canal et
- se joint au générique par l'une des particules de liaison «du», «de la», «de l'», «des».

Toponymes de la catégorie 4. d) i)

cottage = cottage

Hawthorne Cottage National Historic Site (Nfld.)

lieu historique national du Cottage-Hawthorne (T.-N.)

NOTA Hawthorne Cottage = cottage Hawthorne

«Hawthorne» est le nom donné au cottage.

fort = fort

*Fort Anne National Historic Site (N.S.)

*lieu historique national du Fort-Anne (N.-É.)

NOTA Fort Anne = fort Anne

*Fort Battleford National Historic Site (Sask.)

*lieu historique national du Fort-Battleford (Sask.)

NOTA Fort Battleford = fort Battleford

*Fort Beauséjour National Historic Site (N.B.)

*lieu historique national du Fort-Beauséjour (N.-B.)

NOTA Fort Beauséjour = fort Beauséjour

*Fort Chambly National Historic Site (Que.)

*lieu historique national du Fort-Chambly (Qc)

NOTA Fort Chambly = fort Chambly

Fort Edward National Historic Site (N.S.)

lieu historique national du Fort-Edward (N.-É.)

NOTA Fort Edward = fort Edward

Fort Espérance National Historic Site (Sask.)

lieu historique national du Fort-Espérance (Sask.)

NOTA Fort Espérance = fort Espérance

Fort Gaspereaux National Historic Site (N.B.)

lieu historique national du Fort-Gaspereaux (N.-B.)

NOTA Fort Gaspereaux = fort Gaspereaux

*Fort George National Historic Site (Ont.)

*lieu historique national du Fort-George (Ont.)

NOTA Fort George = fort George

*Fort Langley National Historic Site (B.C.)

*lieu historique national du Fort-Langley (C.-B.)

NOTA Fort Langley = fort Langley

Lieu nommé d'après le fort. S'il eut été nommé d'après l'agglomération habitée du même nom [GACOL,1985,,,85], le nom eut été «lieu historique national de Fort Langley».

*Fort Lennox National Historic Site (Que.)

*lieu historique national du Fort-Lennox (Qc)

NOTA Fort Lennox = fort Lennox

Fort Livingstone National Historic Site (Sask.)
 lieu historique national du Fort-Livingstone (Sask.)
 NOTA Fort Livingstone = fort Livingstone

*Fort Malden National Historic Site (Ont.)
 *lieu historique national du Fort-Malden (Ont.)
 NOTA Fort Malden = fort Malden

Fort McNab National Historic Site (N.S.)
 lieu historique national du Fort-McNab (N.-É.)
 NOTA Fort McNab = fort McNab

Fort Mississauga National Historic Site (Ont.)
 lieu historique national du Fort-Mississauga (Ont.)
 NOTA Fort Mississauga = fort Mississauga

Fort Pelly National Historic Site (Sask.)
 lieu historique national du Fort-Pelly (Sask.)
 NOTA Fort Pelly = fort Pelly
 Lieu nommé d'après le fort servant au commerce des
 fourrures. S'il eut été nommé d'après la localité habitée du
 même nom [GASAK,1985,,,33], le nom eut été
 «lieu historique national de Fort Pelly».

Fort St. James National Historic Site (B.C.)
 lieu historique national du Fort-St. James (C.-B.)
 NOTA Fort St. James = fort St. James
 Nom donné au lieu d'après le nom du fort; s'il eut été nommé
 d'après le village du même nom [GACOL,1985,,,85], le nom du
 lieu eut été «lieu historique national de Fort St. James».

*Fort St. Joseph National Historic Site (Ont.)
 *lieu historique national du Fort-St. Joseph (Ont.)
 NOTA Fort St. Joseph = fort St. Joseph
 Dans son Répertoire, l'Ontario traite le spécifique comme un
 de ses toponymes et reconnaît une variante à la graphie de
 «St. Joseph» en y inscrivant
 «parc historique national du Fort-Saint-Joseph»
 [GAONT,1988,,,13].

*Fort Témiscamingue National Historic Site (Que.)
 *lieu historique national du Fort-Témiscamingue (Qc)
 NOTA Fort Témiscamingue = fort Témiscamingue

*Fort Walsh National Historic Site (Sask.)
 *lieu historique national du Fort-Walsh (Sask.)
 NOTA Fort Walsh = fort Walsh
 Lieu nommé d'après le fort. S'il eut été nommé d'après la
 localité habitée du même nom [GASAK,1985,,,33], le nom eut
 été «lieu historique national de Fort Walsh».

*Fort Wellington National Historic Site (Ont.)
 *lieu historique national du Fort-Wellington (Ont.)
 NOTA Fort Wellington = fort Wellington

*Kitwanga Fort National Historic Site (B.C.)
 *lieu historique national du Fort-Kitwanga (C.-B.)
 NOTA Kitwanga Fort = fort Kitwanga
 Retenu pour la culture Haïda, ce fort n'est pas un fort en
 bonne et due forme mais un village fortifié, d'où
 «Kitwanga Fort». Actuellement, une agglomération habitée
 répertoriée porte le nom de «Kitwanga» [GACOL,1985,,,132].

*Fort Amherst-Port-la-Joye National Historic Site (P.E.I.)
 *lieu historique national du Fort-Amherst - Port-la-Joye
 (Î.-P.-É.)
 NOTA Lire un tiret entre les deux noms de l'entité et non un
 trait d'union.
 Port-la-Joye : nom sous le Régime français
 Fort Amherst : nom sous le Régime anglais
 combinaison Régime EN - Régime FR réunie par un tiret.
 Il semble que, sous le Régime anglais, on ait fait un fort
 du lieu habité sous le Régime français.

homestead = homestead

*Motherwell Homestead National Historic Site (Sask.)
 *lieu historique national du Homestead-Motherwell (Sask.)
 NOTA Motherwell Homestead = homestead Motherwell
 Monsieur Motherwell a été propriétaire du homestead, d'où le
 fait qu'on ait donné son nom à l'installation.

hotel = hôtel

Dalvay-by-the-Sea Hotel National Historic Site (P.E.I.)
 lieu historique national de l'Hôtel-Dalvay-by-the-Sea (Î.-P.-É.)
 NOTA Dalvay-by-the-Sea Hotel = hôtel Dalvay-by-the-Sea
 Lieu historique national situé dans le parc national de
 l'Île-du-Prince-Édouard. «Dalvay-by-the-Sea» est le nom
 donné à la maison d'été par Sir John A. MacDonald, du nom de
 son lieu de naissance en Écosse. On a fait un hôtel de cette
 construction.

house = maison

Inverarden House National Historic Site (Ont.)

lieu historique national de la Maison-Inverarden (Ont.)

NOTA Inverarden House = maison Inverarden

«Inverarden» est le nom donné à la maison, en réalité un cottage, retenue pour son architecture début XIX^e siècle.

Maillou House National Historic Site (Que.)

lieu historique national de la Maison-Maillou (Qc)

NOTA maison Maillou = Maillou House

Selon une historienne de Parcs Canada, la maison est nommée du nom de celui qui en a été l'architecte. Il est coutume, dans ce cas, que le spécifique soit en apposition.

Laurier House National Historic Site (Ont.)

lieu historique national de la Maison-Laurier (Ont.)

NOTA maison Laurier = Laurier House

Laurier a été propriétaire de cette maison qui a été donnée par Mackenzie King aux premiers ministres du Canada.

*Riel House National Historic Site (Man.)

*lieu historique national de la Maison-Riel (Man.)

NOTA maison Riel = Riel House

La maison a appartenu à Louis Riel puis, à sa famille.

house = villa

*Bellevue House National Historic Site (Ont.)

*lieu historique national de la Villa-Bellevue (Ont.)

NOTA Bellevue House = villa Bellevue

«Bellevue» est le nom donné à la maison par William Lyon Mackenzie King. «House = villa» tient d'une convention.

mission = mission

Saint-Louis Mission National Historic Site (Ont.)

lieu historique national de la Mission-Saint-Louis (Ont.)

NOTA mission Saint-Louis = Saint-Louis Mission

Le village palissadé à l'origine de la mission ayant été désigné «Saint-Louis» par les Jésuites, le spécifique doit conserver la même graphie en anglais.

premises = établissement

Ryan Premises National Historic Site (Nfld.)

lieu historique national de l'Établissement-Ryan (T.-N.)

NOTA Ryan Premises = établissement Ryan

ranch = ranch

Bar U Ranch National Historic Site (Alta.)

lieu historique national du Ranch-Bar U (Alb.)

NOTA Bar U Ranch = ranch Bar U

Sur ce ranch, on marquait les têtes du bétail d'un U surmonté d'une barre (Ü).

rectory = presbytère

*St. Andrew's Rectory National Historic Site (Man.)

*lieu historique national du Presbytère-St. Andrew's (Man.)

NOTA St. Andrew's Rectory = presbytère St. Andrew's

Ce presbytère est nommé d'après le nom du saint donné à la paroisse, «Parish of Saint Andrew», et non d'après l'un des lieux habités possibles, tous écrits «St. Andrews» au Répertoire du Manitoba [GAMAI,1994,,,84].

redoubt = redoute

*York Redoubt National Historic Site (N.S.)

*lieu historique national de la Redoute-York (N.-É.)

NOTA York Redoubt = redoute York

ski lodge = auberge de ski

Skoki Ski Lodge National Historic Site (Alta.)

lieu historique national de l'Auberge-de-Ski-Skoki (Alb.)

NOTA Skoki Ski Lodge = auberge de ski Skoki

Le nom «Skoki» a été donné à l'auberge d'après le spécifique des autres entités répertoriées du même nom dans la région :

- Skoki Lakes
- Skoki Mountain
- Skoki Valley [GAALB,1988,,,53].

Exceptions à 4. d) i)Nom donné à la construction = nom de personne précédé d'un titre

NOTA Si le nom donné est un nom de personne précédé d'un titre, le spécifique est joint au générique par la particule de liaison «de» en FR.

house = maison

Sir John Johnson House National Historic Site (Ont.)

lieu historique national de la Maison-de-Sir-John-Johnson (Ont.)

NOTA Sir John Johnson House = maison de Sir-John-Johnson

Le nom donné veut à la fois honorer l'homme et souligner le fait qu'il ait été propriétaire des lieux. C'est le titre précédant le nom de la personne qui demande la particule de liaison. - Voir : exceptions à la cat. 4. a) i), p. 130.

Nom donné à la construction = nom de militaire

NOTA Il est d'usage militaire de nommer une caserne du nom de celui qui la dirige, comme s'il en était propriétaire.

barracks = caserne(s)

Butler's Barracks National Historic Site (Ont.)

lieu historique national des Casernes-de-Butler (Ont.)

NOTA Ce lieu est nommé d'après le Colonel Butler, héros de la Révolution américaine dans cette localité. Le fait que l'on insiste davantage sur la «propriété militaire» explique la particule «de» (casernes de Butler), contrairement aux personnes illustres non militaires dont on donne le nom aux constructions en le plaçant en apposition. «Barracks» est toujours au pluriel en EN; en FR, on le rend ici par le pluriel «casernes», plusieurs bâtiments s'y retrouvant.

Nom donné à la construction = titre ayant un équivalent français

NOTA Un nom donné, non d'après une personne, mais d'après un titre porté et ayant un équivalent français, voit se traduire et le générique, et le spécifique.

titre : Prince of Wales = prince de Galles

*Prince of Wales Tower National Historic Site (N.S.)

*lieu historique national de la Tour-Prince-de-Galles (N.-É.)

NOTA Nom de la construction :

EN Prince of Wales Tower FR tour Prince-de-Galles

*Prince of Wales Fort National Historic Site (Man.)

*lieu historique national du Fort-Prince-de-Galles (Man.)

NOTA «Prince of Wales Fort» est le nom donné au fort par la compagnie de la Baie-d'Hudson au XVIII^e siècle.

Nom de la construction :

EN Prince of Wales Fort FR fort Prince-de-Galles

4. d)

- ii) nom donné à la construction
d'après un nom de lieu habité

-
- EN - nom de lieu habité à un seul élément
et précédant le générique
*Halifax Citadel National Historic Site (N.S.)
Southwold Earthworks National Historic Site (Ont.)
- nom de lieu habité à un seul élément
et suivant le générique ou joint par la particule «of»
*Fortress of Louisbourg National Historic Site (N.S.)
Old Port of Québec Interpretation Centre (Que.)
- nom de lieu habité à deux éléments ou plus
et précédant le générique
Dawson City Buildings National Historic Site (Y.T.)
Pointe-au-Père Lighthouse National Historic Site (Que.)

Le spécifique

- est la désignation d'un immeuble, d'une construction, d'une installation ou d'un établissement fait de main d'homme et nommé d'après un nom de lieu habité, le nom de la construction ayant une forme FR équivalente;

il

- précède le générique, sans particule de liaison, et
- est composé d'un ensemble générique et spécifique, sans trait d'union, sauf là où la graphie d'un nom ou d'un toponyme répertorié doit être respectée.

Le spécifique de l'ensemble

- est le nom d'un lieu habité;

il

- précède le générique de l'ensemble, sans particule de liaison, ou
- le suit, joint par la particule de liaison «of», et
- se compose d'un seul ou de plusieurs éléments, liés ou non par un ou des traits d'union.

- FR - nom de lieu habité à un seul élément
et précédant le générique
 *lieu historique national de la Citadelle-d'**Halifax** (N.-É.)
 lieu historique national des Remblais-de-**Southwold** (Ont.)
- nom de lieu habité à un seul élément
et suivant le générique ou joint par la particule «of»
 *lieu historique national de la Forteresse-de-**Louisbourg**
 (N.-É.)
 centre d'interprétation du Vieux-Port-de-**Québec** (Qc)
- nom de lieu habité à deux éléments ou plus
et précédant le générique
 lieu historique national des Édifices-de-**Dawson City** (Yn)
 lieu historique national du Phare-de-**Pointe-au-Père** (Qc)

Le générique de l'ensemble

- se traduit et
- prend la majuscule.

Le spécifique de l'ensemble

- demeure le même, tel que répertorié, avec ou sans trait d'union entre les éléments et avec toutes ses marques caractéristiques, marque du possessif, accents, signes diacritiques et majuscules,
- est joint au générique par la particule de liaison «de» ou «d'»,

et

- générique et éléments de spécifique sont joints par un ou des trait(s) d'union.

L'ensemble générique et spécifique

- devient alors le spécifique du nom du parc/lieu/canal et
- se joint au générique par l'une des particules de liaison «du», «de la», «de l'», «des».

Toponymes de la catégorie 4. d) ii)- nom de lieu habité à un seul élément et précédant le générique

barracks = caserne(s)

Carillon Barracks National Historic Site (Que.)

lieu historique national de la Caserne-de-Carillon (Qc)

NOTA Carillon = lieu habité

Carillon Barracks = caserne de Carillon

«Barracks» est toujours au pluriel en EN; en FR, on le rend par le singulier «caserne» parce qu'il n'y a qu'un édifice.

citadel = citadelle

*Halifax Citadel National Historic Site (N.S.)

*lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax (N.-É.)

NOTA Halifax = nom de lieu historiquement et actuellement habité

Halifax Citadel = citadelle d'Halifax

Considérée comme une entité fortifiée historiquement habitée s'écrit : «Citadelle d'Halifax». Les mêmes raisons motivent les graphies «citadelle de Québec» et «Citadelle de Québec».

mission = mission

Hopedale Mission National Historic Site (Nfld.)

lieu historique national de la Mission-de-Hopedale (T.-N.)

NOTA Hopedale = lieu habité

Hopedale Mission = mission de Hopedale

earthworks = remblais

Southwold Earthworks National Historic Site (Ont.)

lieu historique national des Remblais-de-Southwold (Ont.)

NOTA Southwold = lieu habité

Southwold Earthworks = remblais de Southwold

(non répertorié)

«Earthworks = remblais» : travaux de main d'homme, comparativement à «heights = hauteurs» qui tiennent de la configuration naturelle du terrain (cat. 3. c), p. 124).

cairn = cairn

Glengarry Cairn National Historic Site (Ont.)

lieu historique national du Cairn-de-Glengarry (Ont.)

NOTA Glengarry = comté de Glengarry (lieu habité)

Glengarry Cairn = cairn de Glengarry (non répertorié)

La désignation «Glengarry Cairn» est donnée au lieu d'après un cairn construit sur une île en l'honneur des militaires du comté de Glengarry.

Ici, le cairn est fait de main d'homme; le cairn à l'état naturel [BT-176,1987,,,41] est nommé par similitude avec pareil monticule.

Martello/martello tower(s) = tour(s) Martello

*Carleton Martello Tower National Historic Site (N.B.)

*lieu historique national de la Tour-Martello-de-Carleton
(N.-B.)

NOTA Carleton = lieu habité

Carleton Martello Tower = tour Martello de Carleton
(la tour Martello située à Carleton)

Les génériques EN sont «*Martello tower*»/«*martello tower*»;
le générique FR est «tour Martello».

Kingston Martello Towers National Historic Site (Ont.)

lieu historique national des Tours-Martello-de-Kingston (Ont.)

NOTA Kingston = lieu habité

Martello Towers = tours Martello

Kingston Martello Towers = tours Martello de Kingston
(les tours Martello situées à Kingston)

Les génériques EN sont «*Martello towers*»/«*martello towers*»;
le générique FR est «tours Martello».

- nom de lieu habité à un seul élément et suivant le générique ou joint par la particule «of»

Fortifications of Québec National Historic Site (Que.)

lieu historique national des Fortifications-de-Québec (Qc)

NOTA fortifications de Québec = Fortifications of Québec

Considérée comme une entité fortifiée historiquement habitée
s'écrit : «Fortifications de Québec».

«Québec» désignant le lieu historiquement et actuellement
habité doit demeurer tel en anglais. S'il eut été question
de la province, le nom devenait d'intérêt pancanadien et
s'écrivait «Quebec» en EN.

*Fortress of Louisbourg National Historic Site (N.S.)

*lieu historique national de la Forteresse-de-Louisbourg (N.-É.)

NOTA forteresse de Louisbourg = Fortress of Louisbourg

Considérée comme une entité fortifiée historiquement habitée
s'écrit : «Forteresse de Louisbourg».

«Louisbourg» est le nom d'une entité historiquement habitée.
Le «Louisbourg» répertorié et actuellement habité est situé
en dehors du complexe historique, au sortir de la péninsule
sur laquelle est érigée la forteresse.

Old Port of Québec Interpretation Centre (Que.)

centre d'interprétation du Vieux-Port-de-Québec (Qc)

NOTA Québec = nom de lieu historiquement et actuellement habité

le Vieux-Port de Québec = the Old Port of Québec (quartier)

le vieux port de Québec = the old port of Québec (port)

La désignation réfère au quartier plutôt qu'au port.

Les génériques sont : «*interpretation centre*» en EN
et «centre d'interprétation» en FR.

- nom de lieu habité à deux éléments ou plus et précédant le générique

Dawson City Buildings National Historic Site (Y.T.)

lieu historique national des Édifices-de-Dawson City (Yn)

NOTA Dawson City = nom de lieu historiquement habité

Dawson City Buildings = édifices de Dawson City

Les édifices sont nommés d'après le nom historique de l'actuelle ville de Dawson qui figure au Répertoire [GAYUK,1988,,6]; d'où le fait que «Dawson City» doit demeurer tel en FR.

St. Andrews Blockhouse National Historic Site (N.B.)

lieu historique national du Blockhaus-de-St. Andrews (N.-B.)

NOTA St. Andrews = lieu habité

St. Andrews Blockhouse = blockhaus de St. Andrews

Pointe-au-Père Lighthouse National Historic Site (Que.)

lieu historique national du Phare-de-Pointe-au-Père (Qc)

NOTA Pointe-au-Père = lieu habité

Pointe-au-Père Lighthouse = phare de Pointe-au-Père

4. d)
 iii) nom donné à la construction
 d'après un nom de lieu non habité
-

EN **Bois Blanc Island** Lighthouse National Historic Site (Ont.)
 *Fort No. 1 at **Pointe de Lévy** National Historic Site (Que.)
 Jasper Park Information Centre National Historic Site
 (Alta.)

Le spécifique

- est la désignation d'un immeuble, d'une construction, d'une installation ou d'un établissement fait de main d'homme et nommé d'après un nom de lieu non habité, le nom de la construction ayant une forme FR équivalente;

il

- précède le générique, sans particule de liaison et
- est composé d'un ensemble générique et spécifique, sans trait d'union, sauf là où la graphie d'un nom ou d'un toponyme répertorié doit être respectée.

Le spécifique de l'ensemble

- est le nom d'un lieu non habité également composé d'un générique et d'un spécifique;

il

- précède le générique de l'ensemble, sans particule de liaison, ou
- le suit, joint par la particule de liaison «of» ou «at», et
- se compose de deux éléments ou plus, liés ou non par un ou des traits d'union.

FR lieu historique national du Phare-de-l'île-Bois Blanc (Ont.)
 *lieu historique national
 du Fort-Numéro-Un-de-la-Pointe-de-Lévy (Qc)
 lieu historique national du Centre-d'Accueil-du-Parc-Jasper
 (Alb.)

Le générique de l'ensemble

- se traduit et
- chacun de ses éléments autres que les articles et les prépositions
- prend la majuscule.

Le spécifique de l'ensemble, lui-même formé d'un générique et d'un spécifique représentant un nom de lieu non habité,

- donne d'abord une forme française au toponyme, le générique traduit prenant la majuscule, le spécifique demeurant le même, tel que répertorié, avec ou sans trait d'union entre les éléments et conservant toutes ses marques caractéristiques, marque du possessif, accents, signes diacritiques et majuscules, et les deux étant joint par un trait d'union,
- puis est joint au générique par l'une des particules de liaison «du», «de la», «de l'», «des»,

et

- générique et éléments de spécifique sont joints par un ou des trait(s) d'union.

L'ensemble générique et spécifique

- devient alors le spécifique du nom du parc/lieu/canal et
- se joint au générique par l'une des particules de liaison «du», «de la», «de l'», «des».

Toponymes de la catégorie 4. d) iii)

refuge cabin = refuge

Abbot Pass Refuge Cabin National Historic Site (Alta.)

lieu historique national du Refuge-du-Col-Abbot (Alb.)

NOTA *pass* (1) = col [BT-176,1987,,,190]

Abbot Pass = col Abbot [Règle 1. - CUENGO]

Abbot Pass Refuge Cabin = refuge du Col-Abbot

tea house = salon de thé

Twin Falls Tea House National Historic Site (B.C.)

lieu historique national du Salon-de-Thé-des-Chutes-Twin (C.-B.)

NOTA *fall(s)* = chute(s) [BT-176,1987,,,96]

Twin Falls = chutes Twin [Règle 1. - CUENGO]

Twin Falls Tea House = salon de thé des Chutes-Twin

Il s'agit d'une halte pour randonneurs. Le salon de thé est nommé d'après les chutes à proximité.

lighthouse = phare

Point Clark Lighthouse National Historic Site (Ont.)

lieu historique national du Phare-de-la-Pointe-Clark (Ont.)

NOTA *point* (1) = pointe [BT-176,1987,,,207]

Point Clark = pointe Clark [Règle 1. - CUENGO]

Point Clark Lighthouse = phare de la Pointe-Clark

Bois Blanc Island Lighthouse National Historic Site (Ont.)

lieu historique national du Phare-de-l'île-Bois Blanc (Ont.)

NOTA *island* = île [BT-176,1987,,,145]

Bois Blanc Island = île Bois Blanc [Règles 1. + 5. - CUENGO]

Bois Blanc Island Lighthouse = phare de l'île-Bois Blanc

Fisgard Lighthouse National Historic Site (B.C.)

lieu historique national du Phare-de-Fisgard (C.-B.)

NOTA Ce lieu est nommé d'après l'île Fisgard sur laquelle est situé le phare. Les données sont :

Fisgard Island = île Fisgard [Règle 1. - CUENGO]

Fisgard Island Lighthouse = phare de l'île-Fisgard

Le sens des noms est donc :

EN Fisgard Island Lighthouse National Historic Site

FR lieu historique national du Phare-de-l'île-Fisgard, ou «lieu commémorant le phare de l'île Fisgard»; mais l'ellipse de «Island» et de «l'île-» explique les formes retenues.

cosmic ray station = station d'étude des rayons cosmiques

Sulphur Mountain Cosmic Ray Station National Historic Site (Alta.)

lieu historique national de la

Station-d'Étude-des-Rayons-Cosmiques-du-Mont-Sulphur (Alb.)

NOTA *mountain* = montagne [BT-176,1987,,,174]; mont [usage]

Sulphur Mountain = mont Sulphur [Règle 1. - CUENGO + usage]

EN Sulphur Mountain Cosmic Ray Station

FR station d'étude des rayons cosmiques du Mont-Sulphur

fort = fort

*Fort No. 1 at Pointe de Lévy National Historic Site (Que.)

*lieu historique national du

Fort-Numéro-Un-de-la-Pointe-de-Lévy (Qc)

NOTA Lieu nommé d'après le nom d'un fort dont le spécifique se traduit et qui est situé sur une pointe autrement non habitée.

FR pointe de Lévy (une pointe et non un lieu habité)

EN Pointe de Lévy [Règle 2. b) inversée - CUENGO]

FR fort Numéro-Un

EN Fort No. 1

FR fort Numéro-Un-de-la-Pointe-de-Lévy

EN Fort No. 1 at Pointe de Lévy

museum = musée

Banff Park Museum National Historic Site (Alta.)

lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff (Alb.)

NOTA Lieu historique créé en 1985; le musée a été établi en 1895 pour permettre aux visiteurs de se renseigner sur la faune et la flore de l'Ouest du pays.

EN Banff (National) Park

FR parc (national) Banff (cat. 1., p. 101)

EN Banff Park Museum

FR musée du Parc-Banff

information centre = centre d'accueil

Jasper Park Information Centre National Historic Site (Alta.)

lieu historique national du Centre-d'Accueil-du-Parc-Jasper (Alb.)

NOTA EN Jasper (National) Park

FR parc (national) Jasper (cat. 1., p. 101)

EN Jasper Park Information Centre

FR centre d'accueil du Parc-Jasper

registration complex = centre d'inscription

Riding Mountain Park East Gate Registration Complex

National Historic Site (Man.)

lieu historique national du

Centre-d'Inscription-de-l'Entrée-Est-du-Parc-du-Mont-Riding (Man.)

NOTA *mountain* = montagne [BT-176,1987,,,174]; mont [usage]

EN Riding Mountain [GAMAI,1994,,,81]

FR mont Riding [Règle 1. - CUENGO + usage]

EN Riding Mountain (National) Park

FR parc (national) du Mont-Riding (cat. 3. a), p. 116)

EN East Gate

FR entrée Est

EN East Gate Registration Complex

FR centre d'inscription de l'entrée Est

CINQUIÈME CATÉGORIE

**Spécifique = nom d'événement historique ou
commémoration d'une bataille, d'un lieu
ou d'une activité lié(e) à l'histoire
(Nom bilingue donné par Parcs Canada)**

EN

- 5. a) - nom de bataille
Battle of Fish Creek National Historic Site (Sask.)
Battle of the Windmill National Historic Site (Ont.)
- 5. b) - nom de lieu ou d'activité lié(e) à l'histoire
Gold Room at Bear Creek National Historic Site (Y.T.)
Dredge No. 4 National Historic Site (Y.T.)
- 5. c) - nom d'exposition
The Acadian Odyssey Exhibit (N.B.)
The Bank Fishery Exhibit - The Age of Sail (N.S.)

Le spécifique

- rappelle un événement historique ou commémore une bataille, un lieu ou une activité lié(e) à l'histoire;
- il
- précède le générique, sans particule de liaison, et
- est composé d'un ensemble générique et spécifique ou d'un ensemble complexe dont les éléments ne sont pas liés par des traits d'union à moins que l'inscription de l'un d'eux au répertoire ne le commande.

FR

- 5. a) - nom de bataille
lieu historique national
de la **Bataille-de-Fish Creek (Sask.)**
lieu historique national
de la **Bataille-du-Moulin-à-Vent (Ont.)**
- 5. b) - nom de lieu ou d'activité lié(e) à l'histoire
lieu historique national
de la **Salle-d'Affinage-de-l'Or-de-Bear Creek (Yn)**
lieu historique national
de la **Drague-Numéro-Quatre (Yn)**
- 5. c) - nom d'exposition
exposition **L'Odyssée acadienne (N.-B.)**
exposition **La Pêche sur les bancs à l'ère de la voile**
(N.-É.)

Le spécifique formé d'un ensemble générique et spécifique,
- se traduit entièrement;

les générique et spécifique de l'ensemble

- prennent la majuscule (sauf les prépositions et les articles),
- joignent leurs éléments par un ou des trait(s) d'union sauf pour ce qui est des éléments répertoriés (nom de lieu habité ou spécifique de lieu non habité), et
- sont reliés au générique du toponyme par l'une des particules de liaison «du», «de la», «de l'», «des».

NOTA Les noms des entités habitées et les spécifiques des entités non habitées qui en sont des éléments doivent être rendus en respectant les règles du CUENGO, y compris les particularités entourant les noms d'intérêt pancanadien (PANCAN).

Toponymes de la catégorie 5. a)

5. a) Spécifique = nom de bataille

bataille + nom de lieu habité

Battle of Fish Creek National Historic Site (Sask.)

lieu historique national de la Bataille-de-Fish Creek (Sask.)

NOTA Fish Creek = lieu historiquement habité

Battle of Fish Creek = bataille de Fish Creek

Le lieu est nommé d'après la bataille près d'un ancien établissement. Si la bataille s'était déroulée près du

«Fish Creek [GASAK, 1985, , , 32] = ruisseau Fish»,

le nom du lieu eut été

«lieu historique national de la Bataille-du-Ruisseau-Fish».

bataille + nom de rivière

*Battle of the Châteauguay National Historic Site (Que.)

*lieu historique national de la Bataille-de-la-Châteauguay (Qc)

NOTA FR rivière Châteauguay ou la Châteauguay

EN Châteauguay River or the Châteauguay

[Règle 4. - CUENGO]

bataille de la Châteauguay = Battle of the Châteauguay

bataille + nom de rivière de la liste PANCAN

*Battle of the Restigouche National Historic Site (Que.)

*lieu historique national de la Bataille-de-la-Ristigouche (Qc)

NOTA FR rivière Ristigouche EN Restigouche River (PANCAN)

FR rivière Ristigouche ou la Ristigouche

EN Restigouche River or the Restigouche

[Règle 4. - CUENGO]

bataille de la Ristigouche = Battle of the Restigouche

bataille + fait constaté

Battle of the Windmill National Historic Site (Ont.)

lieu historique national de la Bataille-du-Moulin-à-Vent (Ont.)

NOTA windmill = moulin à vent

Battle of the Windmill = bataille du Moulin-à-Vent

Ce lieu est nommé, non d'après un lieu répertorié mais

d'après un fait constaté; le spécifique se traduit donc.

Toponymes de la catégorie 5. b)

5. b) Spécifique = nom de lieu ou d'activité lié(e) à l'histoire

Commerce de la fourrure

*The Fur Trade at Lachine National Historic Site (Que.)

*lieu historique national du Commerce-de-la-Fourrure-à-Lachine
(Qc)

NOTA commerce de la fourrure = *fur trade*

Lachine = nom de lieu habité

Développement et colonisation

Waterloo Pioneers Memorial Tower (Ont.)

tour commémorative des Pionniers-de-Waterloo (Ont.)

NOTA *pioneers* = pionniers

Waterloo = nom de lieu habité

Waterloo Pioneers = pionniers de Waterloo

Tour élevée à la mémoire des pionniers de Waterloo.

NOTA Les génériques sont «*memorial tower*» en EN

et «tour commémorative» en FR.

Mines – gisements d'or du Klondike

Dredge No. 4 National Historic Site (Y.T.)

lieu historique national de la Drague-Numéro-Quatre (Yn)

NOTA Dredge No. 4 = drague Numéro-Quatre

Pétrole – extraction du pétrole dans l'Ouest canadien

First Oil Well in Western Canada National Historic Site (Alta.)

lieu historique national

du Premier-Puits-de-Pétrole-de-l'Ouest-Canadien (Alb.)

NOTA *oil well* = puits de pétrole

EN Western Canada (*geographical region*
not in the Gazetteer)

FR Ouest canadien (région géographique non répertoriée)

EN *the first oil well in Western Canada*

FR le premier puits de pétrole de l'Ouest canadien

Ruée vers l'or

Gold Room at Bear Creek National Historic Site (Y.T.)

lieu historique national

de la Salle-d'Affinage-de-l'Or-de-Bear Creek (Yn)

NOTA *gold room* = salle d'affinage de l'or

Bear Creek = lieu habité

Toponymes de la catégorie 5. c)

5. c) Spécifique = nom d'exposition

Expositions : Les noms d'expositions échappent à la règle des générique et spécifique : le nom d'une exposition en énonce le thème, n'est pas relié au générique «exposition» par des traits d'union et peut être utilisé sans être précédé du générique.

NOTA Dans le cas des expositions, les génériques «exhibit» et «exposition» ne font habituellement pas partie du titre officiel de l'exposition.

The Acadian Odyssey Exhibit (N.B.)
exposition L'Odyssée acadienne (N.-B.)

NOTA Le Secrétariat de la Commission des lieux historiques demande que l'on utilise

- dans le corps d'un texte :
«l'Odyssée acadienne», et
- sur une enseigne :
«L'Odyssée acadienne».

The Bank Fishery Exhibit - The Age of Sail (N.S.)
exposition La Pêche sur les bancs à l'ère de la voile (N.-É.)

NOTA Le Secrétariat de la Commission des lieux historiques demande que l'on utilise

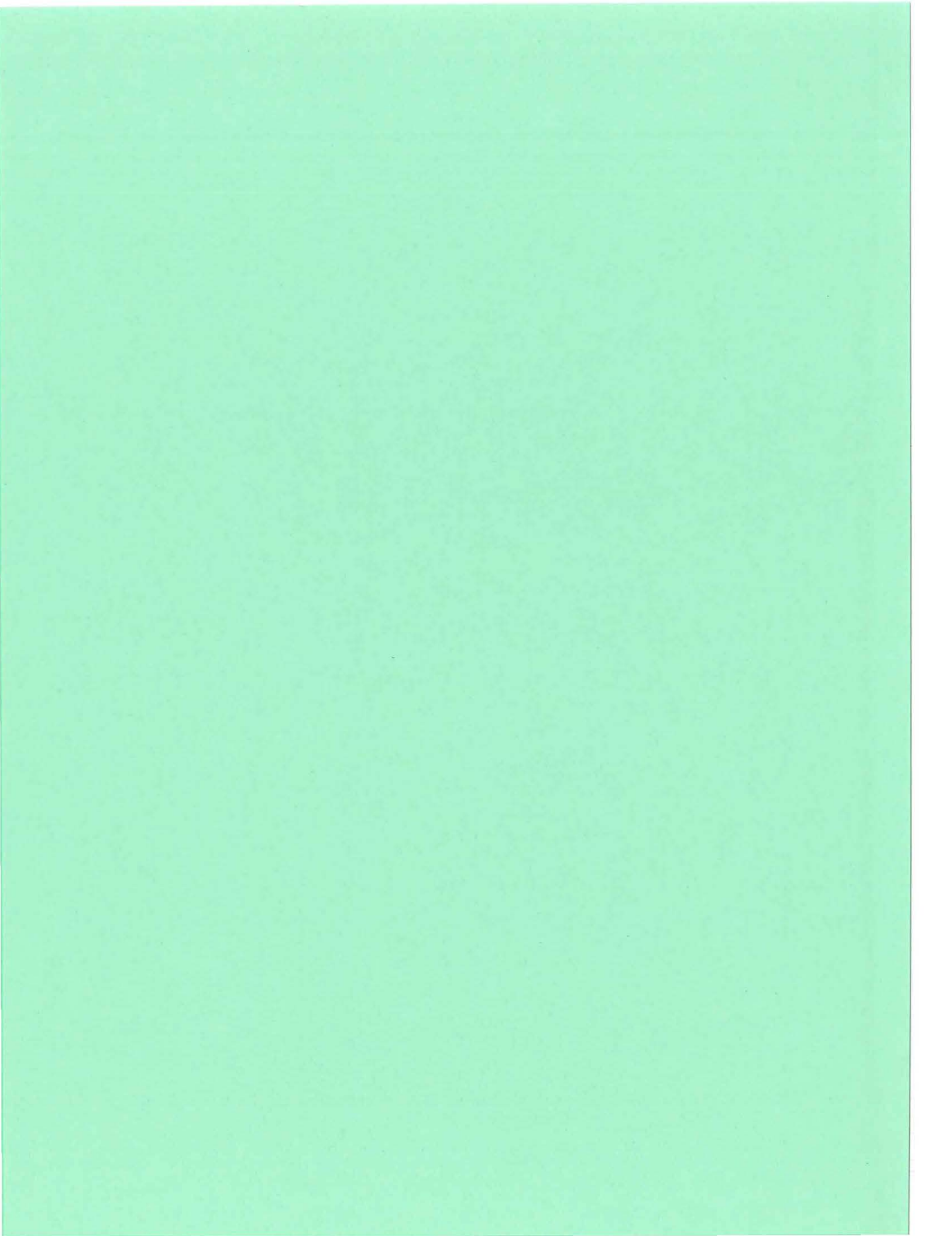
- dans le corps d'un texte :
«la Pêche sur les bancs à l'ère de la voile», et
- sur une enseigne :
«La Pêche sur les bancs à l'ère de la voile».

The United Empire Loyalists Exhibit (N.S.)
exposition Les Loyalistes de l'Empire-Uni (N.-É.)

NOTA *United Empire* = Empire-Uni
Désignations non officielles d'une réalité administrative de l'époque : la Couronne britannique était à la tête de l'Empire de Grande-Bretagne et du Royaume-Uni. Lorsque toutes les colonies constituant l'Empire étaient représentées, on parlait de l'«Empire-Uni».

NOTA Le Secrétariat de la Commission des lieux historiques demande que l'on utilise

- dans le corps d'un texte :
«les Loyalistes de l'Empire-Uni», et
- sur une enseigne :
«Les Loyalistes de l'Empire-Uni».



MESSAGES TYPES EN-FR

<i>Restrictions - Interdictions</i>	163
<i>Traffic - Circulation</i>	173
<i>Safety - Sécurité</i>	179
<i>Personnel - Personnel</i>	183
<i>Buildings - Bâtiments</i>	187
<i>General Information - Renseignements généraux</i>	191

MESSAGES TYPES

Le répertoire de messages types a été créé à partir des listes fournies par les bureaux régionaux. Il a pour but d'aider à établir des messages de qualité dans les parcs et les lieux.

À l'Administration centrale, le Comité de toponymie et de terminologie a Parcs Canada gère le répertoire, révisé les messages types, les intègre au répertoire et fait parvenir celui-ci aux bureaux régionaux.

Si un bureau régional considère que les parcs et les lieux devraient avoir un exemplaire du répertoire, c'est à ce bureau régional qu'il incombe de le leur transmettre.

Utilisation

Le répertoire est publié dans les deux langues officielles.

- A) **Thèmes** Les messages types sont classés selon les thèmes indiqués dans la table des matières. Certains messages se retrouvent sous plus d'un thème.
- B) **Messages types** Les messages types sont présentés alphabétiquement sous chacun des thèmes. Il arrive qu'on donne plus d'une version d'un message, en raison des différents contextes possibles; c'est à l'utilisateur qu'appartient alors le choix de l'équivalent approprié.
- C) **Pictogrammes** Les messages types peuvent parfois être remplacés par des pictogrammes. Les sources des pictogrammes suggérés apparaissent sous certains messages. Les sigles des sources sont :

MUTCDC	COUNCIL OF UNIFORM TRAFFIC CONTROL DEVICES FOR CANADA. <i>Manual of Uniform Traffic Control Devices for Canada</i> . 3rd ed. Ottawa, The Transportation Association of Canada, 1976.
SCP	PARCS CANADA. <i>Manuel de signalisation</i> . Ottawa, Affaires indiennes et du Nord, 1975.
MPCIM	SECRÉTARIAT. <i>Manuel du Programme de coordination de l'image de marque</i> . Ottawa, Conseil du Trésor du Canada, 1987.

RESTRICTIONS - INTERDICTIONS**A**

- Access restricted
 - Obtain permits from Park Office, Warden's Office, or Information Centre
- Administration and Maintenance Departmental personnel only
- Admittance on business only
- All digging prohibited
- All garbage must be packed out
- Angle parking only
- Area closed
- Area closed
 - Restoration site
- Area temporarily closed to allow vegetation to recover
- Authorized personnel only
- Authorized vehicles only
- Avalanche area
 - DO NOT STOP
- Accès limité
 - Obtenez un permis au bureau du parc, au bureau du garde ou au centre d'information
- Réservé au personnel de l'administration et de l'entretien du Ministère
- Entrée par affaires seulement
- Défense de creuser
- Rapportez vos déchets
- Stationnement en oblique
- Zone fermée
- Zone fermée
 - Travaux de restauration
- Zone fermée temporairement pour permettre la régénération de la végétation
- Réservé au personnel autorisé
- Réservé aux véhicules autorisés
- Zone d'avalanches
 - ARRÊT INTERDIT

B

- Bear hazard
 - Trail closed
- Boat launching ramp
 - No water-skiing
- Bridge closed
- Buffalo paddock
 - No admittance
- Buses and taxis only
- Zone fréquentée par les ours
 - Sentier fermé
- Rampe de mise à l'eau
 - Ski nautique interdit
- Pont fermé
- Enclos de bisons
 - Accès interdit
- Réservé aux autobus et aux taxis

RESTRICTIONS - INTERDICTIONS (suite)**C**

-Camper traffic only	-Accès limité aux campeurs
-Campground gates closed from midnight to 06:00	-Barrières du terrain de camping fermées de minuit à 6 h
-Camping area -- No picnicking	-Aire de camping -- Défense de pique-niquer
-Camping on reservation only	-Camping sur réservation seulement
-Car washing prohibited	-Lavage de voiture interdit
-Check-out time: 14:00	-Heure de départ : 14 h
-Children only	-Réservé aux enfants
-Climbing prohibited	-Défense de grimper (enfants)
-Climbing prohibited	-Défense d'escalader (adultes)
-Climbing route only	-Réservé aux alpinistes
-Closed -- Avalanche danger	-Fermé -- Risque d'avalanches
-Closed -- Fire trail	-Fermé -- Sentier coupe-feu
-Closed for fishing	-Fermé à la pêche
-Closed for the season	-Fermé pour la saison
-Closed on Saturday and Sunday	-Fermé le samedi et le dimanche
-Closed on Wednesday and Thursday	-Fermé le mercredi et le jeudi
-Closed to motor vehicles to allow ground cover regeneration	-Interdit aux véhicules automobiles pour permettre la régénération de la couverture végétale
-Closed until the end of construction	-Fermé pour la durée des travaux
-Compound -- Service vehicles only	-Aire de service -- Accès réservé aux véhicules d'entretien

RESTRICTIONS - INTERDICTIONS (suite)

- | | |
|---|---|
| -Construction site | -Chantier |
| -- No admittance | -- Accès interdit |
| -Cross-country ski trails closed Monday to Friday | -Pistes de ski de fond fermées du lundi au vendredi |
| D | |
| -Danger | -Danger |
| -- Bank eroding | -- Berge érodée |
| -- Stay behind barrier | -- Ne pas franchir la barrière |
| - <u>DANGER</u> : do not enter mine | - <u>DANGER</u> : accès à la mine interdit |
| -Danger | -Danger |
| -- No climbing | -- Défense d'escalader |
| -Danger | -Danger |
| -- No running | -- Défense de courir |
| -Docking after 22:00 prohibited | -Amarrage interdit après 22 h |
| -Docking by special permit only | -Amarrage interdit sans permis |
| -Docking limited to 48 hours | -Amarrage limité à 48 heures |
| -Do not camp on the picnic area | -Défense de camper sur le terrain de pique-nique |
| -Do not climb tower | -Défense de monter dans la tour |
| -Do not cross barrier | -Ne pas franchir la barrière |
| -Do not cut or remove wood | -Défense de couper ou de prendre du bois |
| -Do not enter | -Entrée interdite |
| -Do not feed wild animals | -Défense de nourrir les animaux sauvages |
| -Do not feed wild animals in the park | -Défense de nourrir les animaux sauvages dans le parc |
| -Do not fill water tank from cleaning hose | -Défense de remplir les réservoirs d'eau avec le boyau de nettoyage |

RESTRICTIONS - INTERDICTIONS (suite)

- | | |
|------------------------------------|---|
| -Do not go beyond protective fence | -Ne pas franchir la barrière de sécurité |
| -- Keep well away from canyon edge | -- Ne pas approcher du bord du canyon |
| -- Rocks become slippery when wet | -- Rochers glissants par temps pluvieux |
| -- Hold children by the hand | -- Tenir les enfants par la main |
|
 | |
| -Do not handle | -Défense de toucher |
| -Do not leave clothes here | -Ne pas laisser de vêtements ici |
| -Do not leave fire unattended | -Ne jamais laisser de feu sans surveillance |
| -Do not pass | -Défense de doubler |
| -Do not stop | -Arrêt interdit |
| -Drains disconnected for winter | -Tuyaux d'évacuation démontés pour l'hiver |
|
 | |
| E | |
| -Employees only | -Réservé aux employés |
| -End of supervised zone | -Fin de la zone surveillée |
| -- No boats allowed | -- Embarcations interdites |
|
 | |
| F | |
| -Firearms prohibited | -Armes à feu interdites |
| -Fire dept. vehicles only | -Réservé au service d'incendie |
| -Fire lane | -Voie réservée aux véhicules d'incendie |
| -- Stop on red light | -- Arrêt complet au feu rouge |
| -Fire road | -Chemin coupe-feu |
| -- No private vehicles | -- Interdit à la circulation |
| -Footwear not allowed on deck | -Port de chaussures interdit autour de la piscine |
|
 | |
| G | |
| -Garbage and sewage disposal | -Dépotoir et égouts |
| -- No admittance | -- Accès interdit |
| -Ground fires strictly prohibited | -Feux à même le sol interdits |
| -Guests only | -Réservé aux clients |

RESTRICTIONS - INTERDICTIONS (suite)**I**

- It is unlawful to feed wild animals in the park
- Il est illégal de nourrir les animaux sauvages dans le parc
- It is unlawful to feed wild animals in a National Park
- Il est illégal de nourrir les animaux sauvages dans un parc national

K

- Keep off
- Accès interdit
- Keep pets on leash
- Tenir les animaux en laisse
- Keep the shelter clean
- Pack out litter to the parking area
- Veillez tenir les lieux propres
- Rapportez vos déchets au stationnement
- Kitchen staff only
- Réservé au personnel de la cuisine

L

- Live bear trap
- Do not enter or touch
- Piège à ours
- Ne pas approcher
- Local traffic only
- Réservé à la circulation locale

M

- Maintenance and construction vehicles only
- Réservé aux véhicules d'entretien et de chantier
- Motor boats prohibited
- Interdit aux embarcations à moteur
- Motorized vehicles are not permitted within the Park
- Véhicules automobiles interdits dans le parc
- Motorized vehicles proceeding beyond this point will be impounded
- Tout véhicule automobile dépassant cette démarcation sera saisi

N

- Never
- use tubes or air mattresses in water
- swim too soon after eating
- take your dog in swimming area
- leave children unsupervised
- Ne pas
- utiliser d'objets pneumatiques dans l'eau
- se baigner immédiatement après avoir mangé
- amener son chien à la plage
- laisser les enfants sans surveillance

RESTRICTIONS - INTERDICTIONS (suite)

- | | |
|---|---|
| -No admittance | -Interdit au public |
| -No admittance to swimmers | -Interdit aux baigneurs |
| -No army vehicles permitted beyond this point | -Limite d'accès des véhicules militaires |
| -No boating | -Navigation de plaisance interdite |
| -No camping or overnight parking | -Défense de camper ou de stationner la nuit |
| -No dishwashing near pump | -Défense de laver la vaisselle près de la pompe |
| -No diving | -Défense de plonger |
| -No driving on the shoulder | -Défense de rouler sur l'accotement |
| -No exit | -Impasse |
| -No fishing | -Défense de pêcher |
| -No fishing from boardwalk | -Défense de pêcher de la passerelle |
| -No golf carts allowed | -Voiturettes de golf interdites |
| -No heavy trucks | -Poids lourds interdits |
| -No hunting | -Chasse interdite |
| -No hunting | -Chasse interdite |
| -- Game sanctuary | -- Refuge de gibier |
| -No hunting on road or right-of-way | -Chasse interdite sur la route ou son emprise |
| -No mooring | -Amarrage interdit |

RESTRICTIONS - INTERDICTIONS (suite)

-No motorized vehicles	-Véhicules motorisés interdits
-No motorized vehicles on beach	-Véhicules motorisés interdits sur la plage
-No open fires	-Feux à ciel ouvert interdits
-No overnight parking	-Stationnement de nuit interdit
-No parking	-Stationnement interdit
-- Bus transportation	-- Transport par autobus
FIPM 1.2.2	MPCIM 1.2.2
FIPM 6.2.1	MPCIM 6.2.1
MUTCDC RB-60	MUTCDC RB-60
-No pets allowed	-Animaux interdits
-No pets allowed on beach	-Animaux interdits sur la plage
-No swimming	-Défense de se baigner
-No trailers over 5 m length	-Interdit aux caravanes de plus de 5 m de long
-No vacancy	-Complet
-No vehicles beyond this point	-Limite d'accès des véhicules
-No vehicles permitted on airstrip	-Véhicules interdits sur la piste d'atterrissage
-No visitors after 23:00	-Pas de visiteurs après 23 h
O	
-Office closed	-Bureau fermé
-Overnight boat docking by permit only	-Amarrage de nuit interdit sans permis
P	
-Parallel parking only	-Stationnement latéral
-Parks Canada boats only	-Réservé aux embarcations de Parcs Canada
-Parkway	-Promenade
-- Closed November 1 to April 30	-- Fermée du 1er novembre au 30 avril

RESTRICTIONS - INTERDICTIONS (suite)

- | | |
|---|--|
| -Picnics prohibited
FIPM 1.2.4 | -Pique-nique interdit
MPCIM 1.2.4 |
| -Please remove overshoes | -Prière d'enlever vos
couvre-chaussures |
| -Please use front door | -Prière d'utiliser la porte
avant |
| -Private road | -Chemin privé |
| Q | |
| -Quiet hours: from 23:00
to 07:00 | -Prière de ne pas faire de
bruit entre 23 h et 7 h |
| R | |
| -Registration booth closed for
the season | -Poste d'inscription fermé
pour la saison |
| -Removal of sandstone or
gravel from this National
Park is prohibited | -Il est interdit d'emporter du
grès ou du gravier provenant
du parc national |
| -Reserved parking | -Stationnement réservé |
| -Residential area
-- No thoroughfare | -Zone résidentielle
-- Accès réservé à la
circulation locale |
| -Residential area
-- Private | -Zone résidentielle
-- Privé |
| -Restricted area | -Interdit au public |
| S | |
| -Seeded area
-- Keep off | -Semis
-- Accès interdit |
| -Sewage treatment plant
-- No admittance | -Station d'épuration des eaux
usées
-- Accès interdit |
| -Skiing on roadway prohibited | -Interdit de skier sur la
chaussée |
| -Smoking prohibited
FIPM 1.2.1 | -Défense de fumer
MPCIM 1.2.1 |
| -Snow study area
-- Please keep out | -Secteur d'étude de la neige
-- Entrée interdite |

RESTRICTIONS -- INTERDICTIONS (suite)

- | | |
|---|--|
| -Stay on trail | -Demeurez sur le sentier |
| -Stay out of the woods | -Ne pas pénétrer dans la forêt |
| -Stop and register | -Inscription obligatoire |
| -Store's personnel only | -Réservé au personnel du magasin |
| T | |
| -Taxis only | -Réservé aux taxis |
| -This area is being restored | -Travaux de restauration |
| -- For your safety and protection, please do not enter this work area | -- Accès au chantier interdit pour des raisons de sécurité |
| -Trailers prohibited | -Interdit aux caravanes |
| U | |
| -Unsupervised beach | -Plage non surveillée |
| -- Swim at your own risk | -- Baignade à vos risques |
| -Use the other door | -Utilisez l'autre porte |
| V | |
| -Vehicles not permitted on slopes or ditches | -Véhicules interdits sur les pentes ou dans les fossés |
| W | |
| -Wait for green light before entering (lock) | -Attendre le feu vert avant d'entrer (écluse) |
| -Warden service only | -Réservé aux gardes |
| -Water supply | -Réservoir d'eau |
| -- No admittance | -- Accès interdit |
| -Wheelchairs and pedestrians only | -Réservé aux fauteuils roulants et aux piétons |

TRAFFIC -- CIRCULATION**A**

- | | |
|---------------------------|----------------------------------|
| -Aircraft patrolled | -Surveillance aérienne |
| -Angle parking only | -Stationnement en oblique |
| -Authorized vehicles only | -Réservé aux véhicules autorisés |
| -Avalanche area | -Zone d'avalanches |
| -- <u>DO NOT STOP</u> | -- <u>ARRÊT INTERDIT</u> |

B

- | | |
|------------------------------|---|
| -Barricade ahead | -Barrage routier |
| -Be prepared to stop | -Soyez prêt à arrêter |
| -Boat trailer parking area | -Stationnement pour remorques à bateaux |
| -Bridge clearance: ... m | -Hauteur libre : ... m |
| MUTCDC WA-26 | MUTCDC WA-26 |
| MUTCDC WA-27 | MUTCDC WA-27 |
| -Bridge closed | -Pont fermé |
| -Bridge | -Pont |
| -- Maximum 9 tons | -- Maximum 9 tonnes |
| MUTCDC RB-63 | MUTCDC RB-63 |
| -Bridge unsafe | -Pont dangereux |
| -Bus and taxi transportation | -Transport par autobus et par taxi |
| FIPM 6.2.3 | MPCIM 6.2.3 |
| -Bus transportation | -Transport par autobus |
| FIPM 6.2.1 | MPCIM 6.2.1 |

C

- | | |
|-----------------------|---|
| -Car trail | -Piste carrossable |
| -Caution | -Attention |
| -- Highway crossing | -- Intersection avec une route principale |
| MUTCDC WA-11 -- WA-15 | MUTCDC WA-11 -- WA-15 |
| MUTCDC WA-34 | MUTCDC WA-34 |
| -Caution | -Attention |
| -- Narrow road | -- Chaussée étroite |

TRAFFIC -- CIRCULATION (suite)

-Caution
 -- Wildlife crossing
 MUTCDC WC-13
 MUTCDC WC-14

-Circle

D

-Danger
 -- Broken pavement

-Danger
 -- Men working
 MUTCDC WD-A41

-Dim lights

-Distance shown in kilometers

-Distances shown in kilometers

-Do not pass
 MUTCDC RB-31

E

-Employee parking

F

-Fasten your seat belt

-Fire lane
 -- Stop on red light

-Flagman ahead
 MUTCDC WD-A45

I

-If brakes fail, use runaway lane

L

-Local traffic only

-Attention
 -- Traverse d'animaux sauvages
 MUTCDC WC-13
 MUTCDC WC-14

-Boucle

-Danger
 -- Chaussée défoncée

-Danger
 -- Hommes au travail
 MUTCDC WD-A41

-Baissez vos phares

-Distance indiquée en kilomètres

-Distances indiquées en kilomètres

-Défense de doubler
 MUTCDC RB-31

-Stationnement réservé aux employés

-Bouclez votre ceinture de sécurité

-Voie réservée aux véhicules d'incendie
 -- Arrêt complet au feu rouge

-Signaleur
 MUTCDC WD-A45

-Si les freins manquent, utiliser la rampe de détresse

-Réservé à la circulation locale

TRAFFIC - CIRCULATION (suite)**M**

- | | |
|---|---|
| -Maintenance and construction vehicles only | -Réservé aux véhicules d'entretien et de chantier |
| -Maximum 15 | -Maximum 15 |

N

- | | |
|--|---|
| -Narrow bridge
MUTCDC WA-24 | -Pont étroit
MUTCDC WA-24 |
| -No camping or overnight parking | -Défense de camper ou de stationner pour la nuit |
| -No driving on the shoulder | -Circulation interdite sur l'accotement |
| -No overnight parking | -Stationnement de nuit interdit |
| -No parking
MUTCDC RB-151 | -Stationnement interdit
MUTCDC RB-151 |
| -No parking
-- Bus transportation
MUTCDC RB-60 | -Stationnement interdit
-- Transport par autobus
MUTCDC RB-60 |
| -No stopping
MUTCDC RB-155 | -Arrêt interdit
MUTCDC RB-155 |
| -No trailer over 5 m length | -Interdit aux caravanes de plus de 5 m de long |
| -No vehicles beyond this point | -Limite d'accès des véhicules |
| -No vehicles permitted on airstrip | -Véhicules interdits sur la piste d'atterrissage |

P

- | | |
|--|---|
| -Parkway
-- Closed November 1 to April 30 | -Promenade
-- Fermée du 1 ^{er} novembre au 30 avril |
| -Passing permitted
MUTCDC RB-32 | -Doublez avec prudence
MUTCDC RB-32 |
| -Pavement ends
MUTCDC WA-25 | -Fin du revêtement
MUTCDC WA-25 |
| -Permit required | -Permis obligatoire |

TRAFFIC - CIRCULATION (suite)

-Please proceed	-Avancez
-Private road	-Chemin privé
Q	
-Quiet	-Silence
-- Hospital zone	-- Hôpital
R	
-Reserved parking	-Stationnement réservé
-Road closed	-Route fermée
-Road construction	-Travaux
-- Proceed at your own risk	-- Circulez à vos risques
-Rough road next ... km	-Chaussée cahoteuse sur ... km
-Runaway lane	-Rampe de détresse
S	
-Service vehicles only	-Accès réservé aux véhicules d'entretien
-Slippery when wet MUTCDC WC-5	-Chaussée glissante MUTCDC WC-5
-Slow	-Lentement
-Slow down	-Ralentir
-Slower traffic keep right	-Circulation lente à droite
-Soft shoulder	-Accotement mou
-Speed radar enforced	-Vitesse surveillée par radar
-Steep hill MUTCDC WA-21TA	-Pente raide MUTCDC WA-21TA
-Steep hill -- Use lower gear MUTCDC WA-21S1A	-Pente raide -- Rétrogradez MUTCDC WA-21S1A
-Stock trucks prohibited	-Camions à bestiaux interdits

TRAFFIC - CIRCULATION (suite)

T	
-Taxis only	-Réservé aux taxis
-Toll gate	-Poste de péage
-Traffic controlled by lights	-Feux de circulation
-Trailer parking	-Stationnement pour caravanes
-Trailers prohibited	-Interdit aux caravanes
-Two-hour parking -- 09:00 - 18:00 MUTCDC RB-54	-Stationnement de deux heures entre 9 h et 18 h MUTCDC RB-54
U	
-Unloading zone -- 10-minute limit	-Zone de déchargement -- Maximum 10 minutes
-Use low gear	-Compression
W	
-Wait for signal	-Attendez le signal
-Warning -- Ski run -- Yield to skiers	-Attention -- Piste de ski -- Cédez le passage aux skieurs
-Watch for maintenance and emergency vehicles	-Attention aux véhicules d'entretien et de secours
-Watch for snowplows and sanders	-Attention aux chasse-neige et aux épandeurs de sable
-Watch for trucks -- 07:30 - 17:00	-Attention aux camions entre 7 h 30 et 17 h
-Water on highway	-Route partiellement inondée
-Weight limit: 20 t MUTCDC RB-63	-Poids maximum : 20 t MUTCDC RB-63
-Winter parking -- Lots Nos. 1, 2, and 3	-Stationnement d'hiver -- Lots n ^{os} 1, 2 et 3
Y	
-Yield MUTCDC RA-2	-Cédez le passage MUTCDC RA-2

SAFETY - SÉCURITÉ**A**

- | | |
|--------------------------------|---|
| -Aircraft patrolled | -Surveillance aérienne |
| -Articles left at owner's risk | -Nous ne sommes pas responsables des objets perdus ou volés |
| -Attention | -Attention |
| -- Proceed at your own risk | -- Circulez à vos risques |
| -Avalanche area | -Zone d'avalanches |
| -- <u>DO NOT STOP</u> | -- <u>ARRÊT INTERDIT</u> |

B

- | | |
|------------------------------|---|
| -Be careful | -Attention |
| -Blasting zone | -Zone de dynamitage |
| -Boardwalk slippery when wet | -Passerelle glissante lorsque mouillée |
| -Boil water | -Faire bouillir l'eau |
| -Boil water before drinking | -Faire bouillir l'eau avant de la boire |
| -Bridge unsafe | -Pont dangereux |
| -Buffalo paddock | -Enclos de bisons |
| -- No admittance | -- Accès interdit |

C

- | | |
|---|---|
| -Canal banks unstable | -Berges instables |
| -- Proceed at your own risk | -- Circulez à vos risques |
| -Caution | -Attention |
| -- Area used as a shooting range | -- Secteur utilisé comme champ de tir |
| -Caution | -Attention |
| -- Attendant's visibility restricted by fog | -- Le brouillard peut gêner le préposé dans son travail |
| -- Use care! | -- Soyez prudents! |
| -Caution | -Attention |
| -- Golf cart crossing | -- Traverse de voiturettes de golf |

SAFETY - SÉCURITÉ (suite)

-Caution	-Attention
-- Hazardous area	-- Zone dangereuse
-- Undercut banks	-- Berges étroites
-Caution	-Attention
-- Pedestrian crosswalk	-- Passage pour piétons
MUTCDC RA-4A	MUTCDC RA-4A
MUTCDC WC-2TA	MUTCDC WC-2TA
FIPM 3.1.1	MPCIM 3.1.1
-Caution	-Attention
-- Slippery floor	-- Plancher glissant
FIPM 3.1.2	MPCIM 3.1.2
-Climbing prohibited	-Défense d'escalader (adultes)
-Climbing prohibited	-Défense de grimper (enfants)
-Closed	-Fermé
-- Avalanche danger	-- Risque d'avalanches
-Construction	-Travaux
-Contaminated	-Eau non potable
-- Do not drink	
D	
-Danger	-Danger
-- Area closed to the public during reconstruction	-- Zone interdite au public pendant les travaux
-Danger	-Attention
-- Bear trap	-- Piège à ours
-Danger	-Danger
-- Deep water	-- Eau profonde
-Danger	-Danger
-- Drop-off	-- Dénivellation abrupte
-Danger	-Danger
-- Electrical hazard	-- Ligne sous tension
FIPM 4.1.2	MPCIM 4.1.2
CPS S-85	SCP S-85
-Danger	-Danger
-- Erosion	-- Érosion
-Danger	-Danger
-- Explosion hazard	-- Risque d'explosion
FIPM 4.1.4	MPCIM 4.1.4

SAFETY - **SÉCURITÉ** (suite)

-Danger -- Keep away	-Danger -- Accès interdit
-Danger -- Live bears	-Danger -- Attention aux ours
-Danger -- Men working MUTCDC WD-A41	-Danger -- Hommes au travail MUTCDC WD-A41
-Danger -- No climbing	-Danger -- Défense d'escalader
-Danger -- No running	-Danger -- Défense de courir
-Danger -- Quicksand	-Danger -- Sables mouvants
-Danger -- Soft ground	-Danger -- Sol meuble
-Danger -- Thin ice	-Danger -- Glace mince
-Dangerous waters -- Water activities not advisable	-Eaux dangereuses -- Activités nautiques déconseillées
E	
-Emergency	-Urgence
-Emergency exit	-Sortie de secours
-Emergency exit only	-Sortie de secours
-Emergency shelter	-Abri d'urgence
-Emergency telephone FIPM 5.3.1	-Téléphone d'urgence MPCIM 5.3.1
-Emergency vehicles only	-Réservé aux véhicules de secours
-End of avalanche area	-Fin de la zone d'avalanches
-End of blasting zone	-Fin de la zone de dynamitage
-End of supervised zone -- No boats allowed	-Limite de la zone surveillée -- Embarcations interdites

SAFETY - SÉCURITÉ (suite)

-Eye protection must be worn
FIPM 2.1.2

-Port obligatoire de lunettes
protectrices
MPCIM 2.1.2

H

-Head protection must be worn
FIPM 2.1.1

-Port obligatoire du casque
protecteur
MPCIM 2.1.1

K

-Keep away

-Ne pas approcher

M

-Machine to be used by
authorized personnel only

-Utilisation interdite sauf
autorisation

O

-Open valve slowly

-Ouvrir le robinet lentement

S

-Slow

-Lentement

-Slow down

-Ralentir

-Stop for pedestrians
MUTCDC RA-4A
MUTCDC W-33A
MUTCDC WC-2TA

-Priorité aux piétons
MUTCDC RA-4A
MUTCDC W-33A
MUTCDC WC-2TA

U

-Under repair

-En réparation

-Unsupervised beyond this
point

-Limite de la zone surveillée

W

-Watch your head

-Attention
-- Plafond bas

-Watch your step

-Attention à la marche

PERSONNEL - PERSONNEL

NOTA Les titres en français ne prennent la majuscule initiale qu'en début de phrase ou en début de ligne sur une carte d'affaire, un écriteau, etc.

Par exemple : Josette Bleau
 Conseillère en ressources naturelles
 MAIS
 Josette Bleau, conseillère en ressources
 naturelles

A	
-Accountant	-Comptable
-Administration Services Officer	-Agent des services administratifs
-Alpine Specialist	-Expert en alpinisme
-Area Superintendent	-Directeur du district
-Attendant	-Préposé
B	
-Building Maintenance Supervisor	-Superviseur de l'entretien des bâtiments
C	
-Carpenter	-Menuisier
-Chief Historic Resources Conservation	-Chef de la conservation des ressources historiques
-Chief Human Resources Planning	-Chef de la planification des ressources humaines
-Chief Warden	-Garde en chef
-Commissionaire	-Commissionnaire
-Commissioner of Oaths	-Commissaire à l'assermentation
-Community Liaison Officer	-Agent des relations avec les collectivités

PERSONNEL - PERSONNEL (suite)**D**

-Doctor	-Médecin
---------	----------

E

-Electrician	-Électricien
--------------	--------------

-Employee	-Employé
-----------	----------

F

-Fleet Supervisor	-Surveillant du parc automobile
-------------------	---------------------------------

-Foreman	-Contremaître
----------	---------------

H

-Head of Operations	-Chef des opérations
---------------------	----------------------

I

-Interpreter	-Guide-interprète
--------------	-------------------

-Interpretive Clerk	-Commis à l'interprétation
---------------------	----------------------------

J

-Janitor	-Concierge
----------	------------

M

-Maintenance Planner	-Planificateur de l'entretien
----------------------	-------------------------------

-Maintenance Supervisor	-Superviseur de l'entretien
-------------------------	-----------------------------

-Mechanic	-Mécanicien
-----------	-------------

N

-Naturalist	-Naturaliste
-------------	--------------

-Natural Resources Advisor	-Conseiller en ressources naturelles
----------------------------	--------------------------------------

O

-Operations Manager	-Chef des opérations
---------------------	----------------------

P

-Park Ecologist	-Écologiste du parc
-----------------	---------------------

-Park Superintendent	-Directeur du parc
----------------------	--------------------

-Park Warden	-Garde du parc
--------------	----------------

-Plumber	-Plombier
----------	-----------

PERSONNEL - PERSONNEL (suite)

R

-Receptionist

-Réceptionniste

3

-Secretary

-Secrétaire

-Stenographer

-Sténographe

-Supervisor

-Surveillant

T

-Technician

-Technicien

V

-Visitor Services Officer

-Agent des services d'accueil

W

-Warden = Park warden

-Garde du parc

BUILDINGS - BÂTIMENTS**A**

- | | |
|--------------------------|------------------------------------|
| -Administration Building | -Administration |
| -Amphitheatre | -Amphithéâtre |
| -Artisan Shop | -Atelier des artisans |
| -Arts and Crafts School | -École d'artisanat |
| -A/V Production Room | -Salle de production audiovisuelle |

B

- | | |
|------------------|-------------------|
| -Board Room | -Salle de réunion |
| -Buffalo Paddock | -Enclos de bisons |

C

- | | |
|---------------------|---------------------------|
| -Canteen | -Cantine |
| -Carpentry Shop | -Atelier de menuiserie |
| -Central Pump House | -Poste central de pompage |
| -Change Rooms | -Vestiaires |
| -Coffee Shop | -Café |
| -Compound | -Aire de service |
| -Computer Room | -Salle d'ordinateurs |
| -Conference Room | -Salle de conférence |
| -Court Room | -Cour |

D

- | | |
|--------------|-----------------|
| -Dark Room | -Chambre noire |
| -Dining Room | -Salle à manger |

E

- | | |
|----------------------|------------------------|
| -Electrical Shop | -Atelier d'électricité |
| -Exhibition Pavilion | -Pavillon d'exposition |

F

- | | |
|--------------------------|---|
| -Fire Equipment Building | -Matériel de lutte contre les incendies |
| -Fire Hall | -Caserne de pompiers |
| -First Aid Room | -Premiers soins |

BUILDINGS - BÂTIMENTS (suite)**G**

- | | |
|-------------------------|--------------------------------------|
| -Garbage Room | -Dépôt d'ordures |
| -Gift and Souvenir Shop | -Boutique de cadeaux et de souvenirs |
| -Grocery Store | -Épicerie |

H

- | | |
|-----------|----------|
| -Hospital | -Hôpital |
|-----------|----------|

I

- | | |
|----------------------------|-------------------------------|
| -Information Centre | -Centre d'information |
| -Interpretation Centre | -Centre d'interprétation |
| -Interpretation Laboratory | -Laboratoire d'interprétation |
| -Interpretation Service | -Service d'interprétation |
| -Interpretation Workshop | -Atelier d'interprétation |
| -Iron-Working Shop | -Forge |

J

- | | |
|------------------|----------------------|
| -Janitorial Room | -Service d'entretien |
|------------------|----------------------|

K

- | | |
|----------|----------|
| -Kitchen | -Cuisine |
|----------|----------|

L

- | | |
|-------------|-----------------|
| -Library | -Bibliothèque |
| -Lunch Room | -Salle à manger |

M

- | | |
|--------------------------|----------------------|
| -Mail Room | -Salle du courrier |
| -Maintenance Engineering | -Service d'entretien |
| -Medical Centre | -Centre médical |

N

- | | |
|----------------------|---------------------------------------|
| -Naturalist's Office | -Bureau du naturaliste |
| -Nature Centre | -Centre d'interprétation de la nature |

O

- | | |
|---------------------|------------------------|
| -Operational Centre | -Centre des opérations |
| -Outdoor Theatre | -Théâtre en plein air |

BUILDINGS - BÂTIMENTS (suite)

P	
-Parks Canada Training School	-Centre de formation de Parcs Canada
-Park Superintendent's Office	-Bureau du directeur du parc
-Park Warden's Office	-Bureau du garde du parc
-Patrol Cabin	-Poste de patrouille
-Plumber's Shop	-Atelier de plomberie
-Post Office	-Bureau de poste
-Projection Room	-Salle de projection
R	
-Restaurant	-Restaurant
-Restaurant - Grocery Store	-Restaurant - Épicerie
S	
-Shoe Repair Shop	-Cordonnerie
-Sign Shop	-Atelier de signalisation
-Staff Residence	-Résidence du personnel
-Staff Room	-Salle du personnel
-Stone Cutting Shop	-Atelier de taille de la pierre
-Storage	-Entrepôt
-Structure under repair	-Travaux de réfection
-Structure under restoration	-Travaux de restauration
T	
-Theatre	-Théâtre
V	
-Vehicle Shed	-Hangar pour véhicules
-Visitor Reception Centre	-Centre d'accueil
W	
-Warden's Office	-Bureau du garde
-Workshop	-Atelier

GENERAL INFORMATION - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

A	
-All sales are final	-Aucun remboursement
B	
-Boat tours	-Excursions en bateaux
-- Loading area	-- Embarcadère
-Buses - Trailers - Cars	-Autobus - Caravanes - Voitures
C	
-Charcoal only	-Charbon de bois seulement
D	
-Daily	-Chaque jour
-Daily	-Tous les jours
-Depth	-Profondeur
-Derelict cabin	-Cabine abandonnée
E	
-Electric fence	-Clôture électrique
-End of avalanche area	-Fin de la zone d'avalanches
-End of blasting zone	-Fin de la zone de dynamitage
-End of play area	-Fin de l'aire de jeux
-End of school zone	-Fin de la zone scolaire
-End of trail	-Fin du sentier
-Enjoy your stay	-Bon séjour
-Entrance	-Entrée
-Exhibits	-Exposition
-Exit	-Sortie
F	
-Field Office	-Bureau local
-Firewood	-Bois à brûler
-- Open from noon to 20:00	-- Ouvert de midi à 20 h
-Food storage locked from 23:00 to 08:00	-Garde-manger sous clé de 23 h à 8 h

GENERAL INFORMATION - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX (suite)

-For a guided tour, please
check-in the Visitor Centre

-Pour une visite guidée,
présentez-vous au Centre
d'accueil

-For more information, call
...

-Pour plus de renseignements,
composez le ...

-For use by reservation only

-Sur réservation seulement

-Free admission

-Entrée libre

-Full

-Complet

G

-Gate closed from sunset
to 08:30

-Barrière fermée du coucher du
soleil à 8 h 30

-Government of Canada

-Gouvernement du Canada

-Guided hike

-Randonnée pédestre guidée

H

-Hiking trail

-Sentier de randonnée pédestre

-Historic site

-Lieu historique

-Horses

-Chevaux

I

-Interpretive exhibit

-Exposition d'interprétation

-Interpretive walk

-Promenade guidée

M

-Marsh area

-Zone marécageuse

N

-National Park boundary

-Limite du parc national

-Natural bridge

-Pont naturel

O

-Open daily

-Ouvert tous les jours

-Open today

-Ouvert aujourd'hui

-Out of order

-Hors d'usage

P

-Picnic area open

-Aire de pique-nique ouverte

-Play area

-Aire de jeux

GENERAL INFORMATION - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX (suite)

-Playground	-Terrain de jeux
-Please close cover after use	-Prière de refermer le couvercle
-Please deposit expired permits	-Prière de remettre les permis expirés
-Please follow path	-Prière de suivre le sentier
-Public notice	-Avis public
R	
-Registration	-Inscription
-Residential area	-Zone résidentielle
-Restored area	-Secteur restauré
-Return of expired permit	-Remise du permis de séjour expiré
S	
-School zone	-Zone scolaire
-Seasonal birding trail	-Sentier d'observation saisonnière des oiseaux
-Skate change entrance	-Entrée du vestiaire des patineurs
-Sponsoring agency	-Organisme parrain
T	
-Thank you for your cooperation	-Merci de votre collaboration
-This area is being redeveloped for your enjoyment. Sorry for the inconvenience.	-Nous réaménageons cette zone pour mieux vous servir. Nous regrettons les contretemps que cela peut vous causer.
-To purchase any of the above items, please see the guide on duty	-Pour acheter ces articles, voir le guide de service
U	
-Use washrooms in other building	-Utilisez les toilettes de l'autre bâtiment

GENERAL INFORMATION - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX (suite)

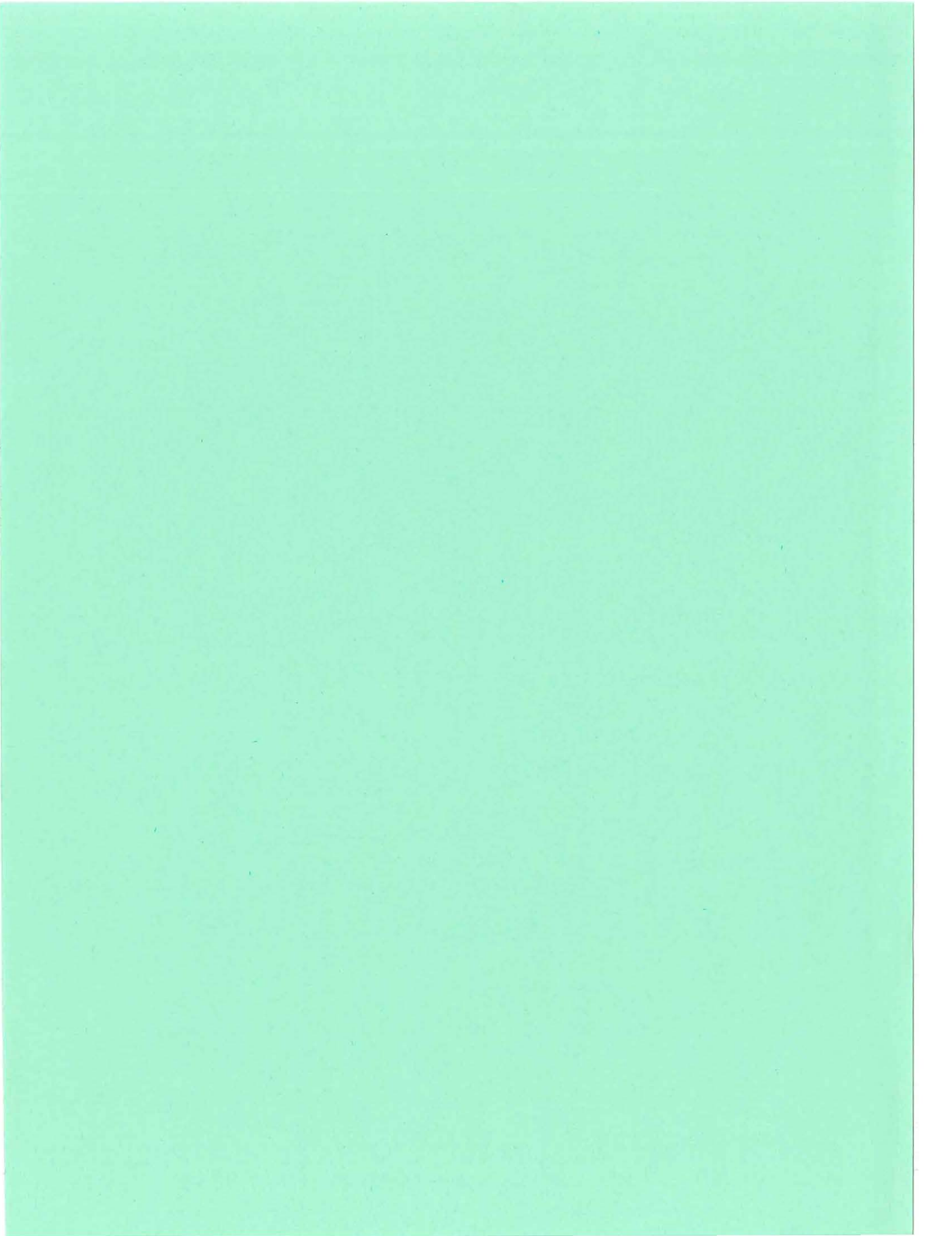
Y

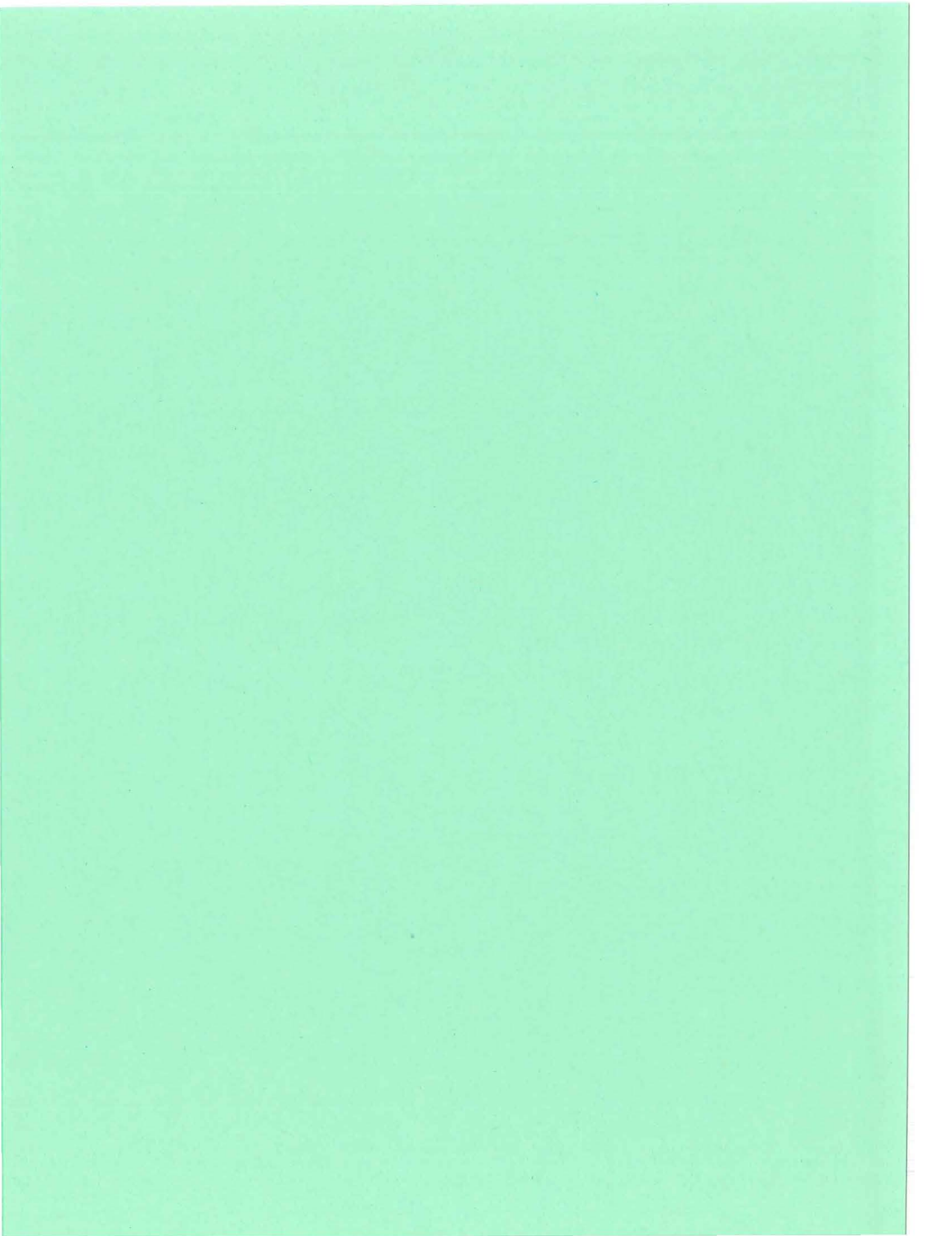
-You are here

-Vous êtes ici

-Your cooperation will be
appreciated

-Nous vous remercions de votre
collaboration





SOURCES CONSULTÉES / BIBLIOGRAPHIE

SOURCES CONSULTÉES / BIBLIOGRAPHIE

Energy, Mines and Resources Canada / Énergie, Mines et Ressources Canada, Canadian Permanent Committee on Geographical Names / Comité permanent canadien des noms géographiques.

Gazetteer of Canada:

Répertoire géographique du Canada :

Alberta (Alta.) / Alberta (fém.) (Alb.)	1988	[GAALB,1988,,,]
British Columbia (B.C.) / Colombie-Britannique (fém.) (C.-B.)	1985	[GACOL,1985,,,]
Prince Edward Island île-du-Prince-Édouard (fém.) (Î.-P.-É.)	1990	[GAPRI,1990,,,]
Labrador (Lab.) / NOTE See Newfoundland. Labrador (masc.) (Lab.) NOTA Voir Terre-Neuve.		
Manitoba (Man.) / Manitoba (masc.) (Man.)	1994	[GAMAI,1994,,,]
New Brunswick (N.B.) / Nouveau-Brunswick (masc.) (N.-B.)	1972	[GANEB,1972,,,]
Nova Scotia (N.S.) Nouvelle-Écosse (fém.) (N.-É.)	1993	[GANOV,1993,,,]
Ontario (Ont.) / Ontario (masc.) (Ont.)	1988	[GAONT,1988,,,]
Saskatchewan (Sask.) Saskatchewan (fém.) (Sask.)	1985	[GASAK,1985,,,]
Newfoundland (Nfld.) / Terre-Neuve (fém.) (toujours sans article) (T.-N.)	1983	[GANEW,1983,,,]
Northwest Territories (N.W.T.) / Territoires du Nord-Ouest (masc. plur.) (T.N.-O.)	1980	[GANOR,1980,,,]
Yukon Territory (Y.T.) Yukon (masc.) (Yn)	1988	[GAYUK,1988,,,]

Commission de toponymie du Québec :

- Répertoire toponymique du Québec, 1987*
75 ans de toponymie, 1912-1987, 1987, 1928 p. [CT-1,1987,,,]
Québec (masc.) (Qc) / Quebec (Que.)
- Supplément cumulatif 1991, 1992, 306 p.* [CT-1S,1992,,,]
- Supplément cumulatif 1993, 1994, 362 p.* [CT-1S,1994,,,]
- Dictionnaire illustré des noms et lieux du Québec, 1994, 1000 p.* [CT-29,1994,,,]
- Fichier des toponymes populaires,*
Liste alphabétique,
Mise à jour : 31 mai 1993, 1993, 284 p. [CT-30,1993,,,]
- Les noms de lieux au Québec, énoncés de politiques linguistiques, 1984, 36 p.* [CT-19,1984,,,]
- Guide des noms d'entités géographiques naturelles et artificielles, 1984, 55 p.* [CT-24,1984,,,]
- Guide toponymique du Québec, 1990, 192 p.* [CT-27,1990,,,]
- Guide odonymique du Québec, 1987, 85 p.* [CT-28,1987,,,]
- Répertoire des gentilés du Québec, 1987, 271 p.* [CT-5,1987,,,]

Secretary of State of Canada / Secrétariat d'État du Canada
now: Public Works and / maintenant : Travaux publics
Gouvernement Services Canada et Services gouvernementaux Canada
Translation Bureau / Bureau de la traduction
Terminology Bulletin Series
Collection Bulletins de terminologie

Glossary of Generic Terms in Canada's Geographical Names
Terminology Bulletin 176, 1987 /
Glossaire des génériques en usage dans les noms géographiques du
Canada, Bulletin de terminologie 176, 1987
 [BT-176,1987,,,]

Secretary of State of Canada / Secrétariat d'État du Canada
now: Public Works and / maintenant : Travaux publics
Gouvernement Services Canada et Services gouvernementaux Canada
Translation Bureau / Bureau de la traduction

L'Actualité terminologique - Terminology Update,

1990, volume 23, n° 3, pp. 18 à 22

Uniformisation de l'écriture des noms géographiques au Canada
(les règles d'écriture) [ACTER, 1990, 23, 3, 18-22]

Hélène Gélinas-Surprenant

1990, volume 23, n° 4, pp. 16 et 17

Chronique : D'un océan à l'autre (1)

L'établissement de la forme française des toponymes anglais
(étapes à suivre) [ACTER, 1990, 23, 4, 16-17]

Hélène Gélinas-Surprenant

1991, volume 24, n° 2, pp. 19 à 21

Chronique : D'un océan à l'autre (2)

Toponymes d'intérêt pancanadien
(liste des noms d'intérêt pancanadien) [ACTER, 1991, 24, 2, 19-21]

Hélène Gélinas-Surprenant

1991, volume 24, n° 3, pp. 22 et 23

Chronique : D'un océan à l'autre (3)

Provinces et territoires
(liste, abréviations pour les textes courants et la poste,
noms précédés par «province» ou «gouvernement») [ACTER, 1991, 24, 3, 22-23]

Hélène Gélinas-Surprenant

1992, volume 25, n° 1, pp. 18 à 20

Chronique : D'un océan à l'autre (4)

Usage de Atlas et toponymie du Canada dans la traduction des toponymes
(détroit, bras, baie - Strait, Channel, Sound, Arm) [ACTER, 1992, 25, 1, 18-20]

Chantal Cormier

1993, volume 26, n° 2, pp. 23 et 24

Chronique : D'un océan à l'autre (5)

Les chaînes de montagnes de la Cordillère
(chaîne(s), chaînon(s)) [ACTER, 1993, 26, 2, 23-24]

Chantal Cormier



Signage
Signalisation

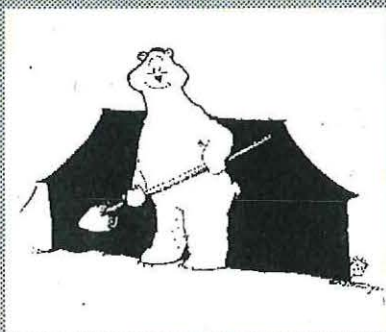
Boardwalk slippery when wet
Passerelle glissante lorsque mouillée

Chemin privé
Private Road

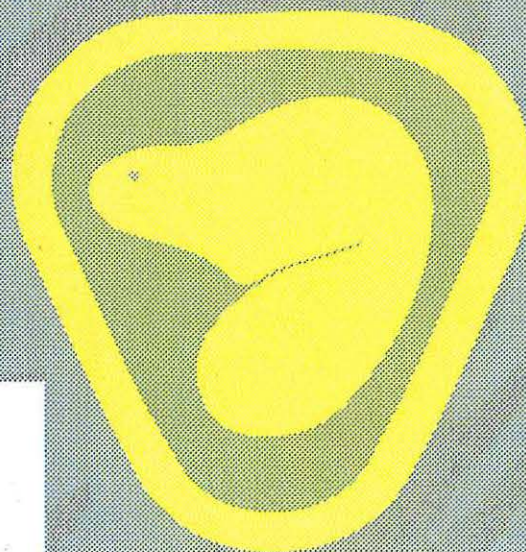


Inscription obligatoire
Stop and Register

Docking limited to 48 hours
Amarrage limité à 48 heures



Construction site — No admittance
Chantier — Accès interdit



Caution Wildlife Crossing
Attention traverse d'animaux

Réserve aux fauteuils roulants et aux piétons
Wheelchairs and pedestrians only



Parcs
Canada

Parks
Canada

Lieu historique national du Fort-Lennox

Fort Lennox National Historic Site



No Vacancy
Complet

Disponible aussi en français
Also available in English

Canada

